# Aide Orcadia CS

PARAMETRES GENERAUX	3
COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT	5
SAUVEGARDE DES FICHIERS	7
RESTAURATION	9
PARAMETRES GENERAUX	9
Prestations	
REGIMES	
ACCES REGIME	
SUSPENSIONS REGIME	14
PRODUITS ANNEXES REGIME	15
DIVISIONS	16
SUSPENSIONS DIVISION	
BOURSES DIVISION	19
PRODUITS ANNEXES DIVISION	20
FICHE INDIVIDUELLE	21
ACCES FICHE INDIVIDUELLE	
Acces individu	
ACCES EXCLUSIF	
SUSPENSIONS INDIVIDU	
HISTORIQUES	
REGULARISATION DE PASSAGES :	
BOURSES	
PARAMETRES GENERAUX	
DIVISION	
FICHE INDIVIDUELLE	
Autres bourses	
Responsable	
ETATS AVANT TRAITEMENT	
TRAITEMENT DES BOURSES	
FICHIER DE VIREMENT	40
BORDEREAU D'ESPECES	
TRAITEMENT COMPLEMENTAIRE	
PRODUITS ANNEXES	43
REGIMES	
DIVISIONS	
FICHE INDIVIDUELLE	
AFFECTATION DU PRODUIT ANNEXE SUR LA FICHE	
AFFECTATION DU PRODUIT ANNEXE PAR L'ENCAISSEMENT	
BOURSES	47
Encaissement	
Etats	49
FICHE INDIVIDUELLE	50
Generalites	
RECHERCHE ET FILTRES	
ONGLET SITUATION	

GESTION PREPAIEMENT / POSTPAIEMENT
PRELEVEMENT       58         ONGLET ACCES       59         ACCES INDVIDU       60         ACCES EXCLUSIF       61         ONGLET SUSPENSIONS       62         ONGLET SUSPENSIONS       62         ONGLET BOURSES       64         AUTRES BOURSES       65         COMPTE BOURSIER       66         ONGLET RESPONSABLES       69         ONGLET RESPONSABLES       69         ONGLET INFORMATIONS       70         ONGLET INFORMATIONS       70         ONGLET INFORMATIONS       70         ONGLET MESS       71         TINANCES       71         ENCAISSEMENTS       72         REMISE D'ORDRE       74         ENCAISSEMENTS       74         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       82         FICHIER DE REMBOURSEMENT       82         VIREMENTS       82         FICHIER DE REMBOURSEMENT       82         VIREMENTS       91         GENERAITON DES PRELEVEMENTS       94         FICHIER DE PRELEVEMENTS       94         FICHIER DE PRELEVEMENTS       94
ONGLET ACCES       59         ACCES NDIVIDU       60         ACCES EXCLUSIF       61         ONGLET SUSPENSIONS       62         ONGLET SUSPENSIONS       62         ONGLET BURSES       64         AUTRES BOURSES       65         ONGLET PRODURTS ANNEXES       66         ONGLET PRODURTS ANNEXES       66         ONGLET RESPONSABLES       69         ONGLET INFORMATIONS       70         TINANCES       74         ENCAISSEMENTS       74         REMISE D'ORDRE       78         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMISE D'ORDRE       82         FICHIER DE REMBOURSEMENT       84         VIREMENTS       87         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMISURS BUTS       82         FICHIER DE REMBOURSEMENT       84         VIREMENTS       87         REMISURS BUTS       94         FICHIER DE PRELEVEMENTS       94         FICHIER DE PRELEVEMENT       96
ACCES INDIVIDU
Acces exclusif
ONGLET SUSPENSIONS
ONGLET BOURSES
AUTRES BOURSES
COMPTE BOURSIER
ONGLET PRODUITS ANNEXES       68         ONGLET RESPONSABLES       69         ONGLET INFORMATIONS       70         ONGLET INFORMATIONS       70         ONGLET HISTORIQUES       71         FINANCES       74         ENCAISSEMENTS       74         REMISES D'ORDRE       78         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMBOURSEMENTS       82         FICHIER DE REMBOURSEMENT       84         VIEMENTS       87         PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES       91         GENERATION DES PRELEVEMENTS       94         FICHIER DE PRELEVEMENT       96         ETATS       100         COURRIERS       103         SAISIE DU TEXTE       104         RURRIQUES DISPONIBLES       105         IMPRESSION       106         COURRIERS       106 <t< td=""></t<>
ONGLET RESPONSABLES
ONGLET INFORMATIONS       70         ONGLET HISTORIQUES       71         FINANCES       74         ENCAISSEMENTS       74         REMISE D'ORDRE       78         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMBOURSEMENTS       82         FICHIER DE REMBOURSEMENT       82         FICHIER DE REMBOURSEMENT       84         VIREMENTS       91         GENERATION DES PRELEVEMENTS       94         FICHIER DE PRELEVEMENTS       94         FICHIER DE PRELEVEMENT       96         ETATS       100         COURRIERS       103         GENERALITES       103         SAISIE DU TEXTE       104         RURQUES DISPONIBLES       105         IMPRESSION       106         COURRIER INDIVIDUEL       106         EXEMPLES DE SELECTIONS       107         ADGES JETABLES       100         PARAMETRES GENERAUX       110
ONGLET HISTORIQUES       71         FINANCES       74         ENCAISSEMENTS       74         REMISES D'ORDRE       78         REMISES D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMISE D'ORDRE COLLECTIVE       80         REMBOURSEMENTS       82         FICHER DE REMBOURSEMENT       84         VIREMENTS       87         PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES       91         GENERATION DES PRELEVEMENTS       94         FICHIER DE PRELEVEMENT       96         STATS       100         COURRIERS       103         GENERALITES       103         SAISIE DU TEXTE       104         RUBRIQUES DISPONIBLES       105         IMPRESSION       106
FINANCES74ENCAISSEMENTS74REMISES D'ORDRE78REMISE D'ORDRE COLLECTIVE.80REMISE D'ORDRE COLLECTIVE.80REMBOURSEMENTS82FICHIER DE REMBOURSEMENT82FICHIER DE REMBOURSEMENT84VIREMENTS87PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES91GENERATION DES PRELEVEMENTS94FICHIER DE PRELEVEMENT96ETATS100COURRIERS103GENERALITES103SAISIE DU TEXTE103SAISIE DU SESELECTIONS104RUBRIQUES DISPONIBLES105IMPRESSION106COURRIER INDIVIDUEL106EXEMPLES DE SELECTIONS1073ADGES JETABLES110PARAMETRES GENERAUX110ACTIVATION / VENTE110REGULARISATION PASSAGES112VINNER112
ENCAISSEMENTS74REMISES D'ORDRE78REMISES D'ORDRE COLLECTIVE80REMBOURSEMENTS82FICHIER DE REMBOURSEMENT82FICHIER DE REMBOURSEMENT84VIREMENTS87PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES91GENERATION DES PRELEVEMENTS94FICHIER DE PRELEVEMENT96STATS100COURRIERS103GENERALITES103SAISIE DU TEXTE103SAISIE DES SELECTIONS104RUBRIQUES DISPONIBLES105IMPRESSION106COURRIER INDIVIDUEL106EXEMPLES DE SELECTIONS1073ADGES JETABLES110PARAMETRES GENERAUX110ACTIVATION / VENTE110REMERALITES OF DESCRETAUX110REMERSION NOR106EXEMPLES DE SELECTIONS1073ADGES JETABLES110PARAMETRES GENERAUX110ACTIVATION / VENTE110REMERSION NORS110REMERSION NORS110REMERSION NORS110REMORES SELECTIONS110REMORES SELECTIONS110
Remises D'ORDRE78Remise D'ORDRE COLLECTIVE80Remise D'ORDRE COLLECTIVE80Remboursements82FICHIER DE REMBOURSEMENT84VIREMENTS87Prelevements AutoMatiques91Generation Des Prelevements94FICHIER DE PRELEVEMENTS96ETATS100COURRIERS103Generalites103Generalites103Saisie Du texte103Saisie Du texte103Saisie Des selections104Rubriques Disponibles105Impression106Courrier Individuel106Exemples de Selections1073ADGES JETABLES110Parametres Generaux110Regularisation Passages112Remission Notes110Regularisation Passages110Remission Notes110Regularisation Passages112Remission Notes110Regularisation Passages112
Remise d'ordre collective80Remboursements82Fichier de remboursement84Virements87Prelevements automatiques91Generation des prelevements94Fichier de prelevement96ETATS100COURRIERS103Generalites103Saisie du texte103Saisie du texte103Saisie du texte103Saisie des selections104Rubridges disponibles105Impression106Courrier individuel106Courrier individuel107SADGES JETABLES110Parametres generaux110Resultation / Vente110Resultation / Vente110Resultation / Vente110Resultation / Vente110Resultation Passages112
Remboursements82Fichier de remboursement84Virements87Prelevements automatiques91Generation des prelevements94Fichier de prelevement96ETATS100COURRIERS103Generalites103Saisie du texte103Saisie du texte103Saisie des selections104Rubridges disponibles105Impression106Courrier individuel106Courrier individuel106Courrier selections107SADGES JETABLES107SADGES JETABLES110Parametres Generaux110Activation / Vente110Regularisation passages112Finite112
FICHIER DE REMBOURSEMENT84VIREMENTS87PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES91GENERATION DES PRELEVEMENTS94FICHIER DE PRELEVEMENT96ETATS100COURRIERS103GENERALITES103GENERALITES103SAISIE DU TEXTE103SAISIE DES SELECTIONS104RUBRIQUES DISPONIBLES105IMPRESSION106COURRIER INDIVIDUEL106COURRIER INDIVIDUEL1073ADGES JETABLES110PARAMETRES GENERAUX110ACTIVATION / VENTE110REGULARISATION PASSAGES112VENERAL112
VIREMENTS87PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES91GENERATION DES PRELEVEMENTS94FICHIER DE PRELEVEMENT96ETATS100COURRIERS103GENERALITES103GENERALITES103SAISIE DU TEXTE103SAISIE DU SELECTIONS104RUBRIQUES DISPONIBLES105IMPRESSION106COURRIER INDIVIDUEL106EXEMPLES DE SELECTIONS1073ADGES JETABLES110PARAMETRES GENERAUX110REGULARISATION PASSAGES112EVENTE110REGULARISATION PASSAGES112
PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES.91GENERATION DES PRELEVEMENTS.94FICHIER DE PRELEVEMENT.96ETATS
GENERATION DES PRELEVEMENTS.94FICHIER DE PRELEVEMENT.96ETATS.00COURRIERS.03GENERALITES.03SAISIE DU TEXTE.03SAISIE DES SELECTIONS.04RUBRIQUES DISPONIBLES.05IMPRESSION.06COURRIER INDIVIDUEL.06EXEMPLES DE SELECTIONS.07 <b>3ADGES JETABLES</b> .10PARAMETRES GENERAUX.10REGULARISATION PASSAGES.110REGULARISATION PASSAGES.112
Fichier de prelevement       .96         ETATS       .100         COURRIERS       .103         Generalites       .103         Saisie du texte       .103         Saisie des selections       .104         Rubriques disponibles       .105         IMPRESSION       .106         Courrier individuel       .106         Exemples de selections       .107 <b>3ADGES JETABLES</b> .110         Parametres Generaux       .110         Regularisation Passages       .112         Courrier       .110         Regularisation Passages       .112
ETATS100COURRIERS103GENERALITES103SAISIE DU TEXTE103SAISIE DES SELECTIONS104RUBRIQUES DISPONIBLES105IMPRESSION106COURRIER INDIVIDUEL106EXEMPLES DE SELECTIONS107 <b>3ADGES JETABLES</b> 110PARAMETRES GENERAUX110ACTIVATION / VENTE110REGULARISATION PASSAGES112ETATE112
COURRIERS103GENERALITES103SAISIE DU TEXTE103SAISIE DES SELECTIONS104RUBRIQUES DISPONIBLES105IMPRESSION106COURRIER INDIVIDUEL106EXEMPLES DE SELECTIONS107 <b>3ADGES JETABLES</b> 110PARAMETRES GENERAUX110ACTIVATION / VENTE110REGULARISATION PASSAGES112EXEMPLES112
GENERALITES103SAISIE DU TEXTE103SAISIE DES SELECTIONS104RUBRIQUES DISPONIBLES105IMPRESSION106COURRIER INDIVIDUEL106EXEMPLES DE SELECTIONS107 <b>3ADGES JETABLES</b> 110PARAMETRES GENERAUX110ACTIVATION / VENTE110REGULARISATION PASSAGES112
GENERALITES       103         SAISIE DU TEXTE       103         SAISIE DES SELECTIONS       104         RUBRIQUES DISPONIBLES       105         IMPRESSION       106         COURRIER INDIVIDUEL       106         EXEMPLES DE SELECTIONS       107 <b>3ADGES JETABLES</b> 110         PARAMETRES GENERAUX       110         ACTIVATION / VENTE       110         REGULARISATION PASSAGES       112
SAISIE DU TEATE       103         SAISIE DES SELECTIONS       104         RUBRIQUES DISPONIBLES       105         IMPRESSION       106         COURRIER INDIVIDUEL       106         EXEMPLES DE SELECTIONS       107 <b>3ADGES JETABLES</b> 110         PARAMETRES GENERAUX       110         ACTIVATION / VENTE       110         REGULARISATION PASSAGES       112
SAISE DES SELECTIONS       104         RUBRIQUES DISPONIBLES       105         IMPRESSION       106         COURRIER INDIVIDUEL       106         EXEMPLES DE SELECTIONS       107 <b>3ADGES JETABLES</b> 110         PARAMETRES GENERAUX       110         ACTIVATION / VENTE       110         REGULARISATION PASSAGES       112
NOBRIQUES DISFONIBLES       105         IMPRESSION       106         COURRIER INDIVIDUEL       106         EXEMPLES DE SELECTIONS       107 <b>3ADGES JETABLES</b> 107         PARAMETRES GENERAUX       110         ACTIVATION / VENTE       110         REGULARISATION PASSAGES       112         Emumor       110
IMPRESSION       100         COURRIER INDIVIDUEL       106         EXEMPLES DE SELECTIONS       107 <b>3ADGES JETABLES</b> 110         PARAMETRES GENERAUX       110         ACTIVATION / VENTE       110         REGULARISATION PASSAGES       112         Emuma       110
EXEMPLES DE SELECTIONS       107         BADGES JETABLES       110         PARAMETRES GENERAUX       110         ACTIVATION / VENTE       110         REGULARISATION PASSAGES       112
BADGES JETABLES       107         BADGES JETABLES       110         PARAMETRES GENERAUX       110         ACTIVATION / VENTE       110         REGULARISATION PASSAGES       112         Emeration       110
PARAMETRES GENERAUX
PARAMETRES GENERAUX
ACTIVATION / VENTE
REGULARISATION PASSAGES
ETATS
PROCEDURES
IMPORTATION SIECLE
IMPORTATION SIECLE       114         CLOTURE TRIMESTRIELLE       133

## Paramètres généraux

<u>Général</u> :

Cette page contient les informations de base concernant la configuration de l'application.

Paramètres généraux	FERMER X
Modifier	Valider C Annuler Visualisation
Général Restauration Bourses Etats Vie scolaire Finances Application	Contrôle accés Badges Affichage Lecteurs
Année scolaire en cours   2013     Trimestre en cours   3	Etablissement principal
Périodes des trimestres         Premier : du 04/09/2013 • au 31/12/2013 • Jours         Deuxième : du 01/01/2014 • au 31/03/2014 • Jours         Troisième : du 01/04/2014 • au 06/07/2014 • Jours         Mot de passe d'accès au programme pour tous les postes         Mot de passe d'accès au programme pour ce poste	105 90 75

L'année scolaire en cours et le trimestre sont renseignés.

L'établissement principal s'affiche sur les en-têtes des éditions avec les coordonnées entrées pour cet établissement (adresse, coordonnées bancaires, ...)

Les périodes de chaque trimestre ainsi que le nombre de jours sont référencées dans les paramètres généraux. Le nombre de jours entré est indicatif et pourra être modulé sur chaque régime pour le calcul des remises d'ordre.

Il est possible de définir un mot de passe pour accéder à l'application. Le mot de passe choisi devra être entré et confirmé.

Lorsqu'un mot de passe est déjà entré, il convient d'entrer celui qui est vigueur afin de pouvoir en renseigner un nouveau.

Restauration :

La page Restauration permet de définir les horaires des différences services de restauration. Il est conseillé de mettre des horaires larges qui incluent l'intégralité des différentes prestations liées à la restauration.

Lors d'une réservation à la journée, les horaires se définissent sur cet onglet.

#### Bourses :

La page Bourses permet de définir le montant de chaque bourse nationale : montant de la part cycle 2, montant des taux cycle 1, montant des différentes primes nationales (prime d'entrée, bourse au mérite, prime de qualification).

Pour chaque bourse, l'affectation par défaut peut être définie par l'utilisateur : déductible ou payable directement à la famille. Lorsqu'une bourse est mise en déduction, l'excédent de cette bourse sera par défaut reversée à la famille. Ce paramètre est configurable sur chaque fiche de manière individuelle.

Le paramètre "Déduction produits annexes" permet de déduire des bourses les créances sur les produits annexes à la restauration (voyages, dégradations,...).

#### Etats :

Cette page est liée à la configuration et au paramétrage des états.

Il est possible de définir le nombre maximum de chèques à afficher sur le bordereau. Il est également possible de définir les modes qui doivent être sélectionnés lors de l'édition du bordereau de remise de chèques.

La validation des FQE permet de figer les mouvements édités sur les fiches quotidiennes d'encaissement. De ce fait, tous ces mouvements ne sont plus modifiables par l'utilisateur.

Le "Numéro de FQE par année" permet de numéroter les FQE par année civile et de redémarrer une nouvelle numérotation au changement d'année civile.

La "Validation des ordres de recettes ticket" permet de lier les ordres de recettes et d'assurer une continuité dans les soldes à la fin de chaque période. Lorsque certaines différences apparaissent, les fiches concernés seront identifiées sur l'état.

#### Vie scolaire :

Cette page permet de définir les fonctionnalités autorisés lorsque le poste est identifié comme un poste "Vie scolaire", c'est-à-dire sans que les éléments financiers apparaissent. Chaque poste peut être paramétré de manière différentes pour ces options.

#### Finances :

Les paramètres définis sur cette page permettent d'effectuer des choix dans l'affectation des mouvements. Il est conseillé de modifier ces paramètres avec le service de maintenance car ils ont une implication financière sur les fiches.

## Application :

Certains paramètres liés à l'utilisation de l'application sont définis dans cet onglet. Il est également possible de redéfinir sur cette page les différentes options actives sur l'application. Ces paramètres doivent être modifiés avec l'accord ou l'assistance du service de maintenance.

## Affichage :

Ces paramètres permettent d'afficher des informations complémentaires sur certaines fonctionnalités. L'affichage des boutons d'accès rapide est défini sur cette page.

Il est également possible de définir l'affichage d'une mention spécifique sur la fiche individuelle pour les boursiers ainsi que le montant des bourses.

#### Coordonnées de l'établissement

La fonction Gestion / Etablissements permet de visualiser et de modifier les coordonnées de l'établissement.

Etablissements		1	ERMER 🔀
Prechercher LYCEE VICTOR HUGO	<b>K</b>	Visua Visua	lisation
📑 Ajouter 🚺	Modifier	Valider	Annuler
Désignation LYCEE VICTOR HUGO	Compte trésor	Code	L
Numero National 0751234A	Organisme	TRESOR PUBLIC	
Adresse 25 Avenue victor hugo	Domiciliation	PARIS	
	IBAN	FR76 1007 1750 0000 0123 4567	855
75008 PARIS	BIC	TRPUFRP1	
M. DUPONT	RIB	10071.75000.00012345678.55	
Chef d'établissement	Teneur de com	pte DFT	
M. MARTIN	Nom	DRFIP ILE DE FRANCE	
Téléphone         Télécopie           01 23 45 67 89         01 45 89 23 67	IBAN	FR13 3000 1000 64U7 5400 0000	006
01.20.40.01.00	BIC	BDFEFRPPCCT	
	RIB	30001.00064.U7540000000.06	
	ICS : Identif FR19ZZZ123	iiant Créancier SEPA 456	

Toutes les informations affichées dans la fenêtre de l'établissement sont modifiables.

Le nom et l'adresse de l'établissement défini comme établissement principal seront affichés sur l'en-tête des états.

Sur les listes financières, les coordonnées financières seront notées : organisme, domiciliation, IBAN et BIC.

Le nom de l'Agent Comptable et du Chef d'Etablissement sont notés sur certaines éditions, sur l'état des droits constatés par exemple.

Le teneur de compte DFT (Dépôt de Fonds au Trésor) correspond à la Direction des Finances Publiques (DDFIP ou DRFIP) pour les établissements publics.

L'ICS (Identifiant Créancier SEPA) est l'identifiant obligatoire pour les prélèvements automatiques.

## Sauvegarde des fichiers

Il est recommandé d'effectuer une sauvegarde des fichiers de manière régulière.

Etant donné que certaines manipulations ont des répercussions financières (décompte de repas, encaissements, ...), il est conseillé de faire une sauvegarde par jour.

Pour sauvegarder les données, sélectionner la fonction Fichier / Sauvegarde.

Localisation	🗸 ОК
Autre	X Annuler

Les destinations sont dépendantes des informations contenues dans le fichier de configuration. Par défaut, les destinations sont : disque dur, disquette, autre

Lorsque la sauvegarde s'effectue sur disque dur, le fichier de sauvegarde ira s'écrire dans le répertoire Backup lié à l'application.

Lorsque le choix Autre est sélectionné, c'est l'utilisateur qui choisit la destination de la sauvegarde. Elle pourra être dirigée vers une clé USB, un disque dur externe, un répertoire du réseau.

Il est conseillé de faire une sauvegarde avant chaque procédure particulière, comme le paiement des bourses, une clôture trimestrielle ou annuelle, une importation de fichiers, ...

Le paramètre "Sauvegarde des bases annexes" permet de joindre à la sauvegarde toutes les bases liées à l'applications : fichiers de photos, fichier d'archive des états, archives des courriers. Le fichier de sauvegarde sera donc plus important.

## **Restauration des fichiers**

La restauration des données permet de remettre en exploitation une ancienne base de données sauvegardée.

Pour restaurer une sauvegarde, utiliser la fonction Fichier / Restauration.

Restauration	FERMER 🗙
Localisation	🗸 ОК
Restaurer les bases annexes (états, courriers, photos)	🗙 Annuler
	_

Sélectionner l'origine de la sauvegarde.

Pour restaurer un fichier anciennement sauvegardé sur le disque dur et renommé, il convient de choisir 'Fichier interbase zippé (\*.gbz)'.

Lorsque ce choix est sélectionné, l'utilisateur doit spécifier le répertoire dans lequel se trouve le fichier et sélectionner ce fichier.

#### <u>Important</u>

La restauration d'une sauvegarde remplace intégralement la situation en cours. C'est l'ancienne situation qui sera reprise et qui sera en exploitation après la restauration.

## **Restauration**

## Paramètres généraux

Dans les paramètres généraux sont définis les principaux éléments liés à la restauration : horaires des repas, passage de badges jetables, horaires de réservations, ...

Paramètres généraux	FERMER 🔀
Modifier Valider 🦨 Annuler	Visualisation
Général Restauration Bourses Etats Vie scolaire Finances Application Contrôle accés Badges	Affichage Lecteurs
Repas : Horaires et réservations 🛛 🛜	
Petit déjeuner de 06:30 à 08:30 🗖 Badge Jetable 🗖 Réservation de 📄 à	
Déjeuner de 10:30 à 14:00 I⊽ Badge Jetable I⊽ Réservation de 14:30 à 1	0:00
Gouter de 16:00 à 16:15 🗖 Badge Jetable 🗖 Réservation de 📄 à 🗍	
Diner de 18:30 à 20:30 🔽 Badge Jetable 🗖 Réservation de 🚺 à 🗍	
	-

Chaque repas est traité de manière séparée pour la réservation associée. L'utilisation des badges jetables est paramétré pour chaque repas également.

## **Prestations**

Les jours et les horaires des prestations su service restauration se définissent au moyen de la fonction Gestion / Prestations.

Prestations	FERMER 🔀
DEJEUNER 🖃 🕼 🔇 🔊 🔊	Visualisation Modifier Visualisation
Désignation DEJEUNER	Service Restauration
Accès Jours Vendredi Samedi Dimanche Jours Heures de 11:00 à 13:30 de à Heures de 11:00 à 13:30 de à Lecteurs 1 - Badgeuse élèves 1 - Badgeuse élèves Lecteurs 1 - Badgeuse élèves Lecteurs 1 - Badgeuse élèves Lecteurs 1 - Badgeuse élèves Lecteurs	Nombre de réservation maximale 0 Remise de principe possible

Les tranches horaires permettent de définir des plages horaires coupées pour une prestation. L'horaire le plus large devra être entré, la prestation pourra ensuite être limitée par l'intermédiaire du régime et/ou de la division.

Les lecteurs définis pour le service de restauration sont attribués par défaut à la prestation. Il est possible de limiter le passage sur certains lecteurs. Cette restriction d'accès peut également avoir lieu sur le régime et/ou la division.

Lorsque la prestation ouvre droit au calcul de la remise de principe, ce paramètre doit être activé. Dans le cas contraire, la remise de principe ne sera pas calculée pour le forfait ou les repas consommés liés à cette prestation.

## <u>Régimes</u>

Le régime ou qualité permet à l'utilisateur de définir les prestations accordées, les horaires d'accès autorisés et les tarifs liés.

Régimes					-	FERMER	2 🗙
PRechercher DP 5 J	DURS		<b>N</b>			Visualisation	
		Ajouter	Modifier	(	Valio	der 🌾 Annule	er
Désignation DP 5	JOURS		Code importation	on régime D	P DAN	<b>*</b>	
Prestation	Forfait / Ticket	Type paiement 🔺		DEJEU	NER		
DEJEUNER	Forfait	Prépaiement —	·	Tarif	Jours	Prélèvement	
			Trimestre 1	128,00	68	0,00	
			Trimestre 2	102,00	53	0,00	
			Trimestre 3	81,00	41	0,00	
			Nombre de je	ours / semain	e 7		
DEJEUNER	Forfait 💌	Prépaiement 💌					
✓ Droits constatés			Nombre de pa	issages par jour			
Droit à la prime d'internat Restauration ticket							
			A	cces 1		d.	
Prestations Accès Su	spensions	duits annexes					

Le code d'importation du régime permet de proposer de manière automatique le régime lors d'une importation de fichier.

Associer la ou les prestations autorisées pour le régime. Pour chaque prestation, définir le type de fonctionnement financier (forfait ou ticket) ainsi que le type de paiement (prépaiement ou postpaiement).

Lors d'un fonctionnement au forfait, le montant correspond au montant trimestriel.

Un nombre de jours est associé à ce montant pour calculer la valeur des remises d'ordre proportionnellement au nombre de jours saisi.

Lorsque le décompte se fait au repas, le tarif correspond au prix d'un repas.

Dans la zone prélèvement est saisi le montant maximum du prélèvement mensuel. Cette somme est ajustée en fonction de la situation de la fiche lors du traitement de la procédure de prélèvement. Cette somme sera prise en compte lorsque le paramètre Montant fixe sera coché sur la fiche dans la partie Prélèvement.

Le nombre de jours par semaine permet d'entrer un nombre maximum autorisé de jours de passages pour chaque semaine. Par défaut, cette valeur est à 7.

Lorsque la restauration est couplée à l'usage d'une réservation, les paramètres de réservation renseignent sur l'obligation de réserver.

Il est possible de forcer la réservation certains jours de la semaine. Ce paramètre se définit pour chaque jour de la semaine.

Le débit à la réservation, lorsqu'il est activé, décompte le repas lors de la réservation de ce dernier. Ainsi, la personne qui réserve un repas est décompté financièrement à ce moment.

Définir le nombre de passages autorisés. Cette définition est prise en compte uniquement pour le décompte au ticket.

Lors d'un fonctionnement au forfait, le nombre de passages est limité à un repas par prestation.

Lorsque toute la gestion financière des régimes au forfait est effectuée sur l'application, le paramètre 'Droits constatés' doit être activé.

Le droit à la prime d'internat doit être activé pour les régimes internes qui ouvrent droit à l'obtention de cette prime pour les boursiers.

## Accès régime

Par défaut, les accès autorisés reprennent les plages horaires définis sur les prestations. Il est possible de redéfinir ces horaires et ainsi de limiter les horaires définis sur la prestation.

Régimes					FERMER	×
<u>P</u> echercher	DP 5 JOURS		000		Visualisation	
		Ajouter	Modifier		🗸 Valider 🛛 🌾 Annuler	
Désignation	DP 5 JOURS		Code importa	tion régime DPC	DAN	
	Services Restauration	▼ Pre	estation DEJEUNER		? Nouvel accès	J
Oh	4h	8h	12h	16h	20h (	Oh
Lundi			11 11			
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						
Samedi			Accès régi	me de 11:00 à 13:30	), DEJEUNER	
Dimanche						1
				<u></u>		-
Prestations Ac	<mark>cès (</mark> Suspensions   P	roduits annexes				

Pour obtenir les horaires précis liés à la prestation, se positionner sur la barre graphique qui représente les accès autorisés.

Cliquer sur la représentation graphique de l'autorisation pour la modifier. Cette modification s'appliquera à toutes les fiches liées à ce régime.

Pour définir un nouvel accès, cliquer sur le bouton correspondant, choisir la prestation concernée et entrer les jours et les heures d'accès souhaités.

## Suspensions régime

Lorsqu'une suspension s'applique à l'intégralité d'un régime, cette suspension peut être saisie directement sur le régime.

Ainsi, toutes les fiches liées à ce régime auront la suspension sur leur fiche individuelle.

Il sera bien sûr possible de désactiver cette suspension pour quelques cas particuliers qui ne devront pas respecter cette suspension.

Régime	es						FERMER 🔀
P Reche	rcher DP 5 JOUR	s 💽 🕜	$\mathbf{R}$			Visua	alisation
		📑 Ajouter	Modifier	)	V V	alider	🗲 Annuler
Dés	signation DP 5 JOU	IRS	Code imp	ortation régime	DP DAN		-
	Service	Motif	Date début	Date fin	H. déb	H. fin	
	Restauration	FERMETURE CANTINE	17/03/2014	17/03/2014	10:00	15:00	
	Restauration	GREVE	15/05/2014	15/05/2014			
	•					۴.	
	Restauration 💌	]	// 15	// 15		_:	
Prestation	ns Accès Suspe	ensions Produits annex	es				

Saisir le service ou sélectionner 'Tous services' pour que cette suspension soit effective sur tous les services liés à l'application.

La saisie du motif de suspension n'est pas obligatoire.

Entrer les dates et les heures de suspension. Lorsque ces informations ne sont pas saisies, la suspension n'est pas limitée dans le temps, elle est effective dès sa validation, et ce sans limitation.

Plusieurs suspensions peuvent être saisies par avance, elles ne deviendront effectives qu'à compter de la date définie.

Pour supprimer une suspension définie sur le régime, activer la modification, se positionner sur la ligne à supprimer et presser la touche *Suppr*.

## Produits annexes régime

Il est possible d'affecter un produit annexe à toutes les fiches liées à un régime.

Ce produit annexe pourra être désactivé pour quelques cas particuliers qui ne seraient pas concernés par cette affectation.

Régimes				FERMER 🗙
DP 5 JOUF	as 💽 💽 🤇		V	/isualisation
	Ajouter	Modifier	Valider	C Annuler
Désignation DP 5 JO	URS	Code importation régime	DP DAN	<b>•</b>
Date	Désignation du produit annex	e	Montant	
12/05/2014	ACHAT BADGE		5,00	
12/05/2014 1	ACHAT BADGE	-	5,00	
Prestations Accès Susp	ensions Produits annexes			

Entrer la date d'affectation du produit. C'est cette date qui sera prise en référence pour l'ordre de recettes des produits annexes.

Sélectionner le produit annexe à affecter et entrer le montant.

Pour supprimer un produit annexe affecté sur le régime, activer la modification, se positionner sur la ligne à supprimer et presser la touche *Suppr*.

## <u>Divisions</u>

La division ou classe est un élément essentiel de la fiche de l'élève.

Divisions						FERMER 🔀
PRechercher	1ES1	· · (			Visua	lisation
		Ajouter	Modifier	V	Valider	Annuler
Désignation 1ES1	6 x	Etablissemer LYCEE VICTO	nt DR HUGO 🗾 💌	l		
	Services Re:	stauration 💌	Prestation DEJEUNER	•	? Nouve	l accès
Oh	4h	8h	12h	16h	20h	Oh
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						
Samedi						
Dimanche						
Accès Suspe	nsions	es Produits annex	es			

La division permet de définir des accès qui auront une implication sur les fiches individuelles. Ces accès seront mis en place lors de l'utilisation de créneaux horaires spécifique par division en fonction des emplois du temps.

Lorsqu'il n'y a aucun accès défini sur la prestation, cela signifie que la division n'apporte aucune limitation de passage.

Les passages autorisés sur la fiche seront donc ceux qui sont définis sur le régime.

Par défaut, la grille des horaires liés à la division est vide. Pour entrer une définition de passages, activer la modification et cliquer sur le bouton 'Nouvel accès'.

Sélectionner la prestation à définir et entrer les jours et les heures d'accès autorisés.

Dans l'exemple affiché ci-dessus, des accès ont été définis sur la division. Ainsi, les fiches associées à cette division seront limitées pour le déjeuner à :

- lundi et jeudi : de 11:00 à 12:30
- mardi et vendredi : de 12:30 à 13:30
- mercredi : de 11:00 à 13:30

Ces autorisations ne concernent que le repas du déjeuner. Ainsi, pour une fiche qui appartient à un régime autorisant des accès pour le matin et le soir, la définition d'accès faite sur la division n'aura pas d'incidence sur ces repas.

## Suspensions division

Lorsqu'une suspension s'applique à l'intégralité d'une division, cette suspension peut être saisie directement sur la division.

Ainsi, toutes les fiches liées à cette division auront la suspension sur leur fiche individuelle.

Il sera bien sûr possible de désactiver cette suspension pour quelques cas particuliers qui ne devront pas respecter cette suspension.

Divisio	ons					FERMER X
P Rech	nercher 1ES1	<b>.</b> (6)	600			Visualisation
		🔒 Ajouter	Modifier		🖌 Valio	der 🌾 Annuler
Dési 1ES	ignation 1	Etablissement	HUGO	-		
	Service	Motif	Date début	Date fin	H. déb	H fin
	Tous services	Visite musée	12/05/2014	12/05/2014	10:00	15:00
	Tous services	Voyage Espagne	26/05/2014	04/06/2014		
	Restauration	Journée au Louvre	16/06/2014	16/06/2014	09:00	17:00
		1				•
	Tous services 💌	]	// 15	<u> </u> // <u>1</u>	<u> _:_</u>	
Accès	Suspensions Bo	urses Produits annexes				

Saisir le service ou sélectionner 'Tous services' pour que cette suspension soit effective sur tous les services liés à l'application.

La saisie du motif de suspension n'est pas obligatoire.

Entrer les dates et les heures de suspension. Lorsque ces informations ne sont pas saisies, la suspension n'est pas limitée dans le temps, elle est effective dès sa validation, et ce sans limitation. Plusieurs suspensions peuvent être saisies par avance, elles ne deviendront effectives qu'à compter de la date définie.

Pour supprimer une suspension définie sur la division, activer la modification, se positionner sur la ligne à supprimer et presser la touche *Suppr*.

## **Bourses division**

Divisions		FERMER 🔀
Bechercher 1ES1		Visualisation
	Ajouter Modifier	Valider 🞸 Annuler
Désignation 1ES1	Etablissement	
Cycle	Premier	
🗌 Prime d'équipem	ent	
Prime de qualifica	ation	
Acces Suspensions Bour	ses Produits annexes	

L'onglet Bourses de la division permet de définir par défaut les informations liées à la division : cycle, primes nationales.

Activer les primes associées à la division.

Ces primes seront affectées aux boursiers, sous certaines conditions liées au redoublement ou au trimestre courant par exemple.

## Produits annexes division

Il est possible d'affecter un produit annexe à toutes les fiches liées à une division.

Ce produit annexe pourra être désactivé pour quelques cas particuliers qui ne seraient pas concernés par cette affectation.

Divisions		FERMER X
Pechercher 1ES1		Visualisation
	Ajouter Modifier	Valider 🜾 Annuler
Désignation 1ES1	Etablissement	1
Data	Décimenting de soud à service	Mantant
Date	Designation du produit annexe	Montant
02/09/2013	CARNET CURRESPONDANCE LYCEE	3,00
12/05/2014	SORTIE CINEMA	6,00
02/09/2013 551		300
	CARNET CORRECT ONDANCE ETCEE	
Accès Suspensions Bou	Irses Produits annexes	

Entrer la date d'affectation du produit. C'est cette date qui sera prise en référence pour l'ordre de recettes des produits annexes.

Sélectionner le produit annexe à affecter et entrer le montant.

Pour supprimer un produit annexe affecté à la division, activer la modification, se positionner sur la ligne à supprimer et presser la touche *Suppr*.

## <u>Fiche individuelle</u>

Fiche individ	luelle					FERMER 🗙
<u>     R</u> echercher	OUPONT	- (		<b>N</b>		Visualisation
			+ Ajouter	Modifier	V	Valider 🌾 Annuler
Badge 1234	Non	DUPONT			Prénom NATHAI	LIE
Situation						
Régime	DP 5 JO	URS 💌	Reconstata	tion Statut	Elève	-
Division	1ES1	-	Aides			
Etablissement	LYCEE \	/ICTOR HUGO		Bours	tier - Total bour	rses = 51,41 €
Restaurant Forfait	Produits				1	
Prélèvemen	nt	Solde antérieur	0,00	Payé	10,64	
Montant fixe     Solde	(régime)	Montant	81,00	Remise ordre	3,95	
I O solde		Repas consommés	0	Aides déduites	15,00	Virement
Type paiement		Fin de droits	06/07/14	Bourses déduites	51,41	Remise d'ordre
Régime en prépaie	ment			Solde	0,00	Encaissement Mouvements
Situation Accès	Suspen	sions Bourses Pro	duitsResp	onsables Informa	tions Historiqu	es

Lors de la création d'une fiche, un numéro de badge est proposé. Cette valeur correspond au numéro suivant le plus grand numéro de badge utilisé.

Il est possible de modifier le numéro proposé et de saisir une autre valeur.

Lorsque le numéro saisi est déjà utilisé, un message en avertit l'utilisateur à la validation de la fiche.

Le régime, lors de son affectation sur la fiche, détermine le montant ainsi que les autorisations d'accès.

La division aura aussi une implication sur les autorisations d'accès lorsque des passages sont définis sur celle-ci.

C'est la division qui va également définir le type de bourses pour l'individu.

## <u>Accès fiche individuelle</u>

Fiche indiv	iduelle					FERMER D
<u> <u> </u> <u></u></u>	DUPONT	• 🕜	000		Visu	alisation
		÷	Ajouter 📝 Modifier		🖌 Valider 🛛	🖓 Annuler
adge 123	34 Nom DUPONT	Ī		Prénom NA	THALIE	
🔽 Cumul	Services Restaurat	ion 💌	Prestation Toutes	•	? Nouvel	accès
Oh	4h	8h	12h	16h	20h	Oh
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						
Samedi						
Dimanche						
Situation Acce	s Suspensions Bo	urses Produi	ts Responsables	Informations Hist	oriques	

Dans l'exemple, la fiche est en régime DP 5 JOURS et en division 1ES1.

Les passages autorisés pour cette fiche sont les passages communs au régime et à la division.

Il est possible de redéfinir individuellement des passages propres à la fiche. Deux types d'accès peuvent être entrés sur la fiche :

- accès individu
- accès exclusif

## <u>Accès individu</u>

L'accès individu permet d'ajouter des accès supplémentaires à ceux déjà définis. Ces accès viendront s'ajouter à ceux existants, ils n'enlèveront aucune autorisation existante.

Pour définir un accès individu sur la fiche, activer la modification et cliquer sur le bouton 'Nouvel accès'.

Lorsque plusieurs prestations sont autorisées pour la fiche, choisir la prestation sur laquelle les accès seront ajoutés.

Sélectionner le type d'accès : Accès individu.

Les heures de la prestation sont proposées. Entrer les heures souhaitées.

Les jours d'ouverture de la prestation sont activés par défaut. Laisser les jours souhaités cochés.

Plage horaire Fermer X
Prestation DEJEUNER du service Restauration
Accès individu 🗨
Heure de début 12:30 heure de fin 13:30
Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim
Lecteurs sélectionnés : Ajouter/Supprimer
Tous les lecteurs disponibles pour le service
Annuler Valider

Dans l'exemple ci-dessus, l'accès individu va permettre d'autoriser un nouveau passage le lundi de 12:30 à 13:30.

Cet accès s'ajoute à ceux déjà définis pour le lundi (11:00-12:30). Ainsi, le lundi sera autorisé de 11:00 à 13:30

Il est possible d'entrer plusieurs accès individus sur une même prestation ou sur des prestations différentes.

## <u>Accès exclusif</u>

Les accès exclusifs permettent de limiter les passages pour une prestation. Cette fonctionnalité est souvent utilisée pour définir les jours d'accès autorisés pour les forfaits modulés.

Ainsi, le régime ouvre tous les jours de la semaine et c'est individuellement que les jours et/ou les heures d'accès seront définis.

Contrairement à l'accès individu, l'accès exclusif inhibe les accès définis sur le régime et la prestation pour la prestation concernée.

Ce sont donc les autorisations entrées sur l'accès exclusif qui prévalent.

Cependant, les accès individu restent actifs et viennent s'ajouter aux accès exclusifs entrés.

Plage horaire	FERMER 🔀
Prestation DEJEUNER du service Restauration	
Accès exclusif	
Heure de début 12:00 heure de fin 13:00	
Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim	
Lecteurs sélectionnés :Ajouter/S	upprimer
Tous les lecteurs disponibles pour le ser	vice
Annuler Vali	der

Dans l'exemple ci-dessus, les accès autorisés pour la prestation du déjeuner seront lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12:00 à 13:00.

Si des accès supplémentaires (accès individu) ont été entrés sur cette fiche, ils s'ajouteront à ces autorisations.

Le fait de désactiver l'affichage des cumuls permet d'obtenir toutes les définitions d'accès liées à la fiche.

Pour modifier un accès individu ou un accès exclusif, activer la modification et positionner le curseur de la souris sur l'accès concerné.

Une bulle d'aide s'affiche en détaillant le type d'accès avec les horaires. Cliquer dessus pour avoir le détail.

L'accès s'affiche, il est possible de le modifier ou de le supprimer. Dès la validation, les accès autorisés sont recalculés et affichés sur la fiche.

#### Suspensions individu

La page Suspensions affiche et permet de définir les suspensions liées à la fiche individuelle. Ces suspensions peuvent provenir du régime, de la division ou être saisies sur la fiche.

Fiche	individuelle						FERI	MER 🔀					
<u> </u>	DUPONT I CONTINUES Visualisation												
		÷	Ajouter 📝 M	odifier		🗸 Valide	ar 🌾 An	nuler					
Badge	1234 Nor	nDUPONT		Pro	énom NA1	HALIE							
Susp	pensions												
Acti	f Service	Cause	Date début	Date fin	H. déb	F. fin	Origine	*					
×	Tous services	Visite musée	12/05/2014	12/05/2014	10:00	15:00	Division						
×	Tous services	Voyage Espagne	26/05/2014	04/06/2014			Division						
×	Restauration	Journée au Louvre	16/06/2014	16/06/2014	09:00	17:00	Division						
×	Restauration	FERMETURE CANTINE	17/03/2014	17/03/2014	10:00	15:00	Régime						
×	Restauration	GREVE	15/05/2014	15/05/2014			Régime						
×	Restauration	Hospitalisation	23/06/2014	25/06/2014									
			1				-	Ŧ					
		Visite musée	12/05/2014 15	12/05/2014	<u>s</u> 10:00	15:00							
_			-	_		-							
Situation	n Accès Suspen	sions Bourses Produi	ts Responsab	les Informatic	ons Histo	riques							

La définition d'une suspension comprend plusieurs critères. Le service est sélectionné (restauration par défaut). Un motif peut être entré.

Les dates de début et de fin de période permettent de limiter cette suspension dans le temps. La date de début et de fin sont inclues dans la suspension.

Il en est de même pour la définition des horaires.

Lorsque les dates et/ou les heures ne sont pas renseignées, la suspension n'est pas limitée dans le temps. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de date, la suspension est illimitée. De même, lorsque les heures ne sont pas renseignées, la suspension est valable pour l'intégralité de la journée.

Il est possible de limiter uniquement la date de début ou la date de fin, l'heure de début ou l'heure de fin.

## Suppression d'une suspension :

Seules les suspensions entrées individuellement sur la fiche peuvent être supprimées (ligne de couleur noire).

Les suspensions liées à une division ou à un régime (mention notée dans la colonne Origine) peuvent être désactivées mais ne peuvent pas être supprimées depuis la fiche individuelle.

Pour supprimer une suspension, activer le mode Modification, se positionner sur la ligne à supprimer et presser la touche *Suppr* du clavier.

Pour désactiver une suspension liée à la division ou au régime, activer le mode Modification, se positionner sur la ligne concernée et décocher l'activation de cette suspension  $(1^{\text{ère}} \text{ colonne du tableau})$ 

## Suspensions

\ctif	Service	Cause	Date début	Date fin	H. déb	F. fin	Origine	
(	Tous services	Visite musée	12/05/2014	12/05/2014	10:00	15:00	Division	
(	Tous services	Voyage Espagne	26/05/2014	04/06/2014			Division	
	Restauration	Journée au Louvre	16/06/2014	16/06/2014	09:00	17:00	Division	
:	Restauration	FERMETURE CANTINE	17/03/2014	17/03/2014	10:00	15:00	Régime	
	Restauration	GREVE	15/05/2014	15/05/2014			Régime	
<	Restauration	Hospitalisation	23/06/2014	25/06/2014				
								-

Après la désactivation d'une suspension liée à la division ou au régime, cette dernière reste malgré tout affichée dans le tableau des suspensions mais n'est plus opérationnelle.

## <u>Historiques</u>

Cette sous-page de la fiche individuelle permet d'accéder aux historiques des accès et des mouvements financiers liés à la fiche. Ces différents choix sont accessibles au moyen d'une liste déroulante.

## Historique des accès :

Histo	riques	: Acc	ès	•	Service Tous services	•
Date	Heure	Badge	Service	Prestation	Message	Montant 🔺
09/04/2014	12:53:14	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05 🔲
08/04/2014	12:44:44	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
04/04/2014	12:40:43	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
03/04/2014	12:44:38	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
02/04/2014	12:51:20	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
27/03/2014	12:34:57	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
25/03/2014	12:58:13	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
21/03/2014	12:32:42	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
20/03/2014	11:30:00	8775	Restauration	DEJEUNER	Passage régularisé	5,05
18/03/2014	12:56:54	8775	Restauration	DEJELINEB		5.05
					Ne pas afficher les refus	Bafraichir

Le tableau de l'historique des accès répertorie les passages aux différents services. Un choix est possible par service au moyen de la liste déroulante située à droite.

Dans ce tableau sont mentionnés la date, l'heure, le badge utilisé, le service, la prestation, le message (en cas de refus), le montant (montant du repas décompté lors d'un passage à la restauration).

Les accès sont affichés par ordre décroissant. Ainsi, les passages les plus récents sont les premiers à être affichés dans le tableau.

Le fait de faire un double-clic sur un accès ouvre automatiquement la fenêtre des régularisations de passages et se positionne sur l'accès sélectionné.

<u>Historique calendrier</u> :

Histo	oriques	S: Cal	endrier			•	Servi	ice Re	stauratior	י ו	•
	Matin										
	Midi			1	1	1				3	
	Soir										
	Autre										
		Lun 31	Mar 1	Mer 2	Jeu 3	Ven 4	Sam 5	Dim 6		3	
Semaine 14 : 31 mars 2014 -> 06 avr. 2014											

Cet écran présente, sous forme graphique simple, un total des passages par jour, par repas, avec un cumul. Ce tableau est utile pour lors de vérifications pour les élèves en forfait modulé afin de visualiser le nombre de passages hebdomadaires de manière simple.

## Régularisation de passages :

Pour régulariser un passage (ajout ou suppression d'un passage), sélectionner la fonction Gestion / Régularisation passage.

Régulari	sation passage	÷	FERMER 🔀
P <u>R</u> echerch	ner	🕂 Ajo	uter Supprimer 🖌 Valider 🌾 Annuler
Badge	1234		Type de badge Client   Jetable   Technique
Nom	DUPONT NATHALIE	•	Solde 0,00
Date	23/05/2014 19		Montant 0,00
Heure	12:45		Type de passage     O Réel     O Manuel     O Stylo
Service	Restauration	•	Message
Prestation	DEJEUNER	<b>•</b>	
Repas	Déjeuner	<b>_</b>	Plusieurs jours ->
Nombre de	passages 1		Accès autorisé

Presser le bouton Ajouter pour affecter un nouveau passage. Entrer le numéro de badge ou le nom de la personne.

La date du jour est proposée. Entrer l'heure du passage.

Le service Restauration est proposé par défaut. En fonction de l'heure, la prestation et le repas sont proposés.

Lorsqu'il s'agit d'un passage avec un décompte au repas, le solde est affiché.

Lors de la validation du passage, un message d'erreur s'affiche lorsqu'un problème est rencontré. Malgré cela, il est possible de valider le passage. Le passage sera forcé et le montant du repas décompté sur la fiche individuelle.

## <u>Conseil</u>

Pour la saisie des régularisations de passages pour un même repas, entrer les paramètres du premier passage avec l'heure et le jour et presser sur la touche Ajouter. Cette fonction permet de valider le passage en cours et de se replacer en mode création avec les mêmes informations concernant le jour et l'heure. Il suffit juste d'entrer le numéro de badge et de cliquer sur le bouton Ajouter pour créer un nouveau passage.

La suppression d'un passage s'effectue au moyen de la fenêtre des régularisations de passages. Le plus simple est de rechercher le passage dans l'historique de la fiche et de faire un double-clic sur ce tableau. La fenêtre s'ouvre automatiquement sur le passage concerné.

## **Bourses**

## Paramètres généraux

Les montants des parts de bourses et des différentes primes ainsi que leur affectation par défaut se définit dans les paramètres généraux de l'application.

Sélectionner la fonction Fichier / Paramètres Généraux et activer l'onglet Bourses.

Cet onglet affiche le montant des parts, des taux de bourses et des primes. Sélectionner pour chaque bourses si la déduction s'effectue par défaut.

Paramètres généraux			FERMER 🔀
	Modifier 🗸 Valid	der 🞸 Annuler	Modification
Général Restauration Bourses Etats Cafétéria Vie scolaire Finances Application Contrôle accés Badges Affichage Lecteurs			
Part cycle 1 0,00 ✓ Déductible Ec	chelons	imes d'entrée econde217,06	Déductible
Taux 1 28,00 Taux 2 77,00 Taux 3 120,00 Part cycle 2 15,11 ☑ Déductible	N*         Montant         Pr           1         131,00         Te           2         161,00         Te           3         190,00         Bo           4         219,00         Bo           5         248,00         Pri           6         279,00         Pri	emière 217,06 erminale 217,06 urse au mérite 266,61 me d'internat 81,2 ime de qualification 145,2	<ul> <li>Déductible</li> <li>Déductible</li> <li>Déductible</li> <li>Déductible</li> <li>Déductible</li> <li>Déductible</li> </ul>
<ul> <li>Déduction remise de principe</li> <li>Déduction produits annexes</li> <li>Quotient de bourses et réductions</li> <li>Gérer les quotients de bourses</li> <li>Utiliser les réductions en %</li> <li>Calcul du quotient avant affectation des bourses</li> </ul>	Pri	Prime d'équipement 341,71 Déductible Utiliser les aides en % Utiliser les aides ticket repas Déduire les aides après les bourses Utiliser les aides pour les badges jetables	

La phase de traitement des bourses s'effectue en plusieurs parties.

Dans un premier temps, les bourses doivent être renseignées sur les fiches.

Les bourses qui sont affectées sur les fiches individuelles sont dépendantes de la division à laquelle appartient l'élève.

## <u>Division</u>

Pour définir les bourses liées à chaque division, sélectionner la fonction Gestion / Divisions, onglet Bourses.

L'affectation des bourses se fait dans un premier temps sur la division.

Définir le cycle de la division : cycle 1 = collège, cycle 2 = lycée.

Toutes les bourses définies sur la division seront affectées à chaque élève boursier de cette division.

Divisions		FERMER 🔀
PRechercher 1ES2		Visualisation
	📫 Ajouter 📝 Modifier	Valider 🖉 Annuler
Désignation 1ES2	Etablissement LYCEE VICTOR HUGO	
Cycle Aucun O Pren Prime d'entrée Aucune O Seconde	nier 💿 Second	
Prime de qualification	n	
Accès Suspensions Bourses	Produits annexes	

Par contre, l'affectation de la prime d'internat est liée au régime. Cette bourse n'est attribuée qu'aux élèves boursiers qui sont internes.

C'est donc sur le régime que se définit le droit à la prime d'internat pour chaque régime.

Ainsi, il convient d'activer ce paramètre uniquement pour les régimes internes. L'activation de ce régime permettra d'attribuer la prime d'internat à chaque fiche de boursier qui appartient à ce régime. Cette prime s'ajoute à celles définies dans la division.

Le droit à la remise de principe est dépendant de la prestation. En effet, tous les repas n'ouvrent pas droit au calcul de la remise de principe.

## Fiche individuelle

Lorsque la division et le régime sont correctement renseignés sur la fiche individuelle, le fait d'entrer l'échelon, le nombre de parts ou le taux de bourses affiche automatiquement toutes les primes liées à la division et au régime de l'élève.

Fiche individuelle		FERMER X			
ARTIN		Modification			
	Ajouter Modifier	Valider 🌾 Annuler			
Badge 1910 Nom MARTIN Prénom QUENTIN	Divisi Régin	on 1S1 ne INTERNE			
Bourses Bourse nationale Condition de déduction Normale Limitée Imposée					
Echelon 4 14 Parts 0 14	Détail des bourses Tot	al bourses = 908,61			
Remise de principe	Actif Désignation Actif BOURSES NATIONALES	Valeur Affectation 219,00 Déduire 3/1 71 Varcar			
	Actif Bourse au mérite	266,66 Déduire			
✓ Bourse au mérite Jours 90	Actif Prime internat	81,24 Déduire			
Redoublant Jours internat					
Compte boursier		- 0,00 Déduire -			
Situation Accès Suspensions Bourses	Produits Responsables Informations	Historiques			

Lorsque la division n'est pas renseignée, il n'est pas possible de saisir d'échelon, de part ou de taux. Un message en informe l'utilisateur.

Lorsque le cycle renseigné sur la division est le second cycle, la saisie de l'échelon ou des parts sera possible. Pour toute division rattaché au cycle 1, la saisie se fera au moyen du taux.

Toutes les bourses et primes sont affichées dans le tableau de détail des bourses.

La prime d'entrée ne s'incrémente uniquement lorsque la fiche est gérée avec des parts de bourse. Lorsque la gestion s'effectue au moyen de l'échelon, la prime d'entrée n'est plus affectée.

La remise de principe est calculée en fonction de la situation de l'élève. Selon les textes qui la régissent, la remise de principe s'applique sur le montant restant dû à la charge de la famille après déduction des bourses. Seule la prime d'équipement doit être exclue de ce calcul ainsi que les autres bourses telles des bourses départementales ou régionales.

Pour les élèves au forfait, la base de calcul est donc le montant net du forfait auquel on déduit les bourses, total sur lequel on applique le taux de remise.

Pour les élèves au décompte journalier (ticket), le montant s'applique sur la valeur des repas consommés sur les repas ouvrant droit à la remise de principe (définition sur les prestations) auquel on ôte le montant des bourses (hors prime d'équipement).

Lorsque l'élève est redoublant, activer ce paramètre. Cela peut désactiver certaines primes qui ne sont attribuées une seule fois dans la scolarité (prime d'entrée ou prime d'équipement).

Le nombre de jours, initialisé à 90, permet d'effectuer un congé de bourses et de recalculer de manière automatique le montant de certaines bourses proportionnellement à la durée de présence. Le nombre de jours correspond aux jours de présence de l'élève.

La prime d'internat peut être calculée proportionnellement de manière individuelle par rapport aux autres bourses.

Cette situation peut se produire lorsque l'élève change de régime en cours de trimestre. La prime d'internat est calculée sur la période où l'élève a été interne.

Par défaut, l'excédent des bourses déductibles est reversée à la famille.

A la demande de l'utilisateur, l'excédent peut être conservé et placé en avance sur le compte de l'élève. Pour cela, cocher la paramètre Déduction de l'excédent.

Le paramètre Rappel de bourses permet d'affecter de manière automatique les bourses pour les trimestres précédents. Ces rappels tiennent compte de toutes les bourses à affecter à la fiche (prime d'entrée, prime d'équipement, ...)

Si certaines bourses ne doivent pas être mentionnées dans le rappel de bourses, il est possible de désactiver certaines bourses ou primes en rappel.

Il est possible de désactiver certaines bourses affectées de manière automatique par la division ou le régime.

Pour cela, activer le mode modification, se positionner sur la ligne à désactiver et décocher le paramètre d'activation.

Les bourses désactivées sont toujours affichées mais ne sont plus comptabilisées.

#### Autres bourses

Pour affecter d'autres bourses que les bourses nationales, il convient que celles-ci soient déjà créées. Sélectionner la fonction Gestion / Autres Bourses pour créer des autres bourses.

Autres bo	urses	FERMER X
<u> P</u> echercher		Visualisation
	📑 Ajouter 📝 Modifier	Valider 🞸 Annuler
Désignation	RAPPEL REMISE DE PRINCIPE	Montant
📕 Réaf	fectation automatique à la clôture trimestrielle	✓ Déductible

Lorsque la bourse est à montant variable, laisser le montant à 0. Ce dernier sera saisi lors de l'affectation sur chaque fiche. Définir le type d'affectation par défaut.

Le paramètre de réaffectation automatique permet, quand il est activé, de reconduire automatiquement cette bourse avec le même montant pour le prochain trimestre.

Lorsque le paramètre n'est pas activé, cette bourse ne sera pas réaffectée après la clôture de fin de trimestre.

Pour affecter une bourse supplémentaire sur une fiche, activer le mode modification. Se positionner sur la première ligne vide du tableau et sélectionner la bourse à affecter dans la zone de saisie située en bas du tableau de détail des bourses.

Pour supprimer une autre bourse affectée individuellement sur la fiche de l'élève, activer le mode modification. Se positionner sur la ligne à supprimer et presser la touche *Suppr*.

Seules les bourses affectées individuellement sur la fiche peuvent être supprimées. Les bourses et primes provenant de la division et du régime peuvent seulement être désactivées.

Toutes les bourses affectées sont détaillées dans la fenêtre de compte boursier. Le total des bourses et l'affectation des bourses est détaillée.

Compte boursier					FERMER
Récapitulatif des bourses				Ventilation des bours	es
Désignation	Montant	Déduction	Versement	Restauration forfait	320,50
Echelon ( 4 = 219,00 €)	219,00	219,00		Restauration ticket	0.00
Prime équipement	341,71		341,71	Produite appayoe	0.00
Bourse au mérite	266,66	266,66			0,00
Prime internat	81,24	81,24		Total déduit	320,50
				Excédent à verser	246,40
				Somme à percevoir	
				Total bourses à verser	341,71
				Excédent à verser	246,40
				Déjà versé	0,00
				Total à verser	588,11
Total bourses	908,61	566,90	341,71		,

Par défaut, les bourses déduites sont affectées au service de restauration, avec une priorité pour le forfait. Lorsque le compte des produits annexes est débiteur, et si le paramètre 'Déduction produits annexes' est activé dans les paramètres généraux de l'application, ce compte est affecté de la somme nécessaire, dans la limite de la somme déductible.

Lorsqu'il y a un excédent de déduction, cette valeur est par défaut versée à la famille. Cependant, l'utilisateur peut conserver cette valeur sur le compte de l'élève.

Pour ce faire, il convient d'activer le paramètre 'Déduction de l'excédent'.

## <u>Responsable</u>

Toutes les personnes à qui une somme doit être versée doivent avoir sur leur fiche un minimum d'informations selon le type de paiement retenu.

Les deux types de paiement utilisés pour le traitement des bourses sont le virement à un compte bancaire au moyen d'un fichier de paiement et le paiement par espèces.

Selon le type de paiement retenu, certaines informations doivent figurer sur la fiche pour que le traitement puisse avoir lieu.

Le type du paiement est déterminé par le mode de règlement présent sur le responsable bourses. En effet, un type de paiement est défini pour chaque mode.

Modes de règlement		FERMER X
PBechercher VIREMENT	RCOD	Modification
+ Ajou	uter Modifier	Valider 🞸 Annuler
Désignation VIREMENT Reçu O Toujours imprimer O Imprimer sur confirmation O Ne jamais imprimer Type O Virement O Espèces	Reçu badge jetable C Toujours imprimer C Imprimer sur confirmation • Ne jamais imprimer	

Les informations nécessaires au traitement lorsque le paiement se fait par virement sont le bénéficiaire, le mode, l'IBAN et le BIC.

Lorsque le paiement se fait en espèces, seuls le bénéficiaire et le mode sont utiles au traitement.

Toutes ces informations sont affichées et modifiables dans la partie Bourse de l'onglet Responsables.
Fiche individuelle	FERMER X
<u> </u>	Visualisation
ĺ	🕂 Ajouter 📝 Modifier 🗸 Valider 🎸 Annuler
Badge 2345 Nom MARTIN	Prénom QUENTIN
Responsables Principal Bourse Prélèvements	
Responsable	Adresse
MARTIN ALAIN	25 RUE DE LA PAIX
Téléphone 101.35.79.24.68Téléphone 2	75008 PARIS
Bénéficiaire MARTIN ALAIN	
Mode VIREMENT	Organisme LCL     Copier
IBAN -> FR28 3000 2004 8400 0004 3964	U30 Domiciliation PARIS
BIC CRLYFRPP	
RIB         30002.00484.0000043964U.30	
Situation Accès Suspensions Bourses Pro	bduits Responsables Informations Historiques

#### <u>Etats avant traitement</u>

Les états à éditer avant de procéder au traitement des bourses sont :

- liste générale des bourses : cette liste est un récapitulatif de toutes les bourses. Figurent également sur cette liste la répartition des bourses déductibles sur les différents services (restauration forfait, restauration ticket, produits annexes) ainsi que la valeur à verser aux familles. Etant donné que certaines valeurs peuvent être modifiées de manière dynamique tant que le traitement n'est pas effectué, il est conseillé d'éditer cet état juste avant le traitement des bourses. Menu : Etats / Bourses / Générale
- liste des remises de principe : liste détaillée des remises de principe avec le pourcentage et le montant.
   Menu : Etats / Bourses / Remise de principe
- liste des bourses à traiter : liste des montants à verser pour chaque boursier. Cette liste n'affiche que les élèves excédentaires à qui un paiement doit être effectué. Menu : Etat / Bourses / A traiter
- liste des responsables : liste des informations relatives au paiement des boursiers. Les informations civiles et/ou financières peuvent être imprimées.
   Menu : Etats / Bourses / Responsables

D'autres listes peuvent être éditées pour obtenir le détail de certaines situations, telles la liste des bourses au mérite ou la liste des primes d'internat.

Tous ces états sont accessibles au moyen de la fonction Etats / Bourses / ...

# **IMPORTANT**

Avant de procéder au traitement des bourses, il est impératif de faire une sauvegarde des données.

#### Traitement des bourses

Lorsque des élèves décomptés au repas ont des remises de principe, il convient d'attendre le dernier repas du trimestre pour traiter certaines bourses.

En effet, la remise de principe est calculée sur la valeur des repas consommés et cette valeur évolue jusqu'au dernier repas du trimestre courant.

Le traitement des bourses s'effectue en deux phases.

La première partie consiste en une simulation de traitement, ce qui permet à l'utilisateur d'apporter toutes les corrections utiles ou de compléter les informations manquantes.

Cette phase de simulation de paiement pourra être recommencée à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'anomalies dans le traitement.

La deuxième phase est le traitement réel. Cette phase inscrit les mouvements financiers de déduction et de versement des bourses.

Après cette phase, les états de paiement et le fichier de paiement pourront être réalisés.

Sélectionner la fonction Finances / Paiement des bourses.

Etablissement	Tous	Sélectionner
Etabhosement	1040	U CICCUCITICI
Division	Tous	Sélectionner
Régime	Tous	Sélectionner
ment des bourses à verser		
Bourses nationales	Prime d'entrée	Quotients bourses
Remise de principe	🔲 Bourse au mérite	
Prime de qualification	Prime d'internat	
Prime d'équipement	Autres bourses	
Traitement des bo	urses déductibles	
Simulation	🗹 Ape	rçu avant impression

La partie supérieure de l'écran est destiné à la sélection concernée par le traitement.

Lorsque le traitement se fait d'une manière commune à tous les boursiers, il convient de ne pas modifier la sélection proposée et de conserver *Tous* sur les différents paramètres.

Pour modifier et restreindre la sélection, cliquer sur le bouton Sélectionner et activer uniquement les rubriques concernées par le traitement.

La deuxième partie du tableau concerne les bourses à prendre en compte dans le traitement. Par défaut, il est conseillé de tout activer. Lorsque le traitement se fait d'une manière commune à tous les boursiers, il est conseillé de cocher toutes les bourses et primes.

Conserver le traitement des bourses déductibles activé.

Le paramètre 'Simulation' doit être activé lorsqu'il s'agit d'une simulation de paiement afin de déterminer les erreurs ou les informations manquantes nécessaires au bon déroulement de la procédure de paiement des bourses.

Après avoir corrigé les différentes anomalies mentionnées, il convient de refaire une simulation de paiement pour vérifier qu'il n'existe plus aucune anomalie.

Toutes les fiches en anomalie ne seront pas traitées. Par contre, les fiches correctes pourront être traitées même s'il existe encore des anomalies sur certaines fiches qui empêchent le traitement de celles-ci.

Après traitement, les bourses apparaissent en italique sur la fiche, dans le tableau de détail des bourses.

#### Fichier de virement

Après le traitement, toutes les valeurs qui doivent être versées par virement bancaire font l'objet d'un fichier de virement.

Pour réaliser ce fichier de paiement, sélectionner la fonction Etats / Bourses / Fichier de virement / SEPA (IBAN – BIC)

Fichier de virem	ent		FERMER 🗙		
Division	Tous		Sélectionner		
Régime	Tous	(	Sélectionner		
Service	Tous	(	Sélectionner		
Etablissement dont les coordonr	nées seront affich	ées			
Etablissement principal : LYCEE	VICTOR HUGO	-			
Sélectionner les individus de(s) e	établissement(s)				
Aucun     COLLEGE VICTOR HUGO     VICTOR HUGO     VICTOR HUGO					
Date de règlement	20/06/2014 🗖	•			
Bourses traitées du	16/06/2014 🗖	au 16/06/2014	•		
Dossier du fichier	D:\		3		
Numéro du fichier du jour	1 🔹				
Paramètres de l'établissen	nent		.3		
Nom de l'établissement	LYCEE VICTO	IR HUGO			
N* d'établissement	0751234A				
IBAN	FR76 1007 17	<b>750 0000 0123 45</b> 6	67 855		
BIC	TRPUFRP1				
Paramètres du teneur co	mpte DFT				
Nom du teneur du compte DFT DRFIP ILE DE FRANCE					
IBAN FR13 3000 1000 6	4U7 5400 000	0 006 BIC BI	DFEFRPPCCT 🧑		
		V OK	Fermer		

Lorsque toutes les bourses sont traitées en une seule fois, ne pas mettre de sélections sur l'établissement, la division et le régime.

La date de règlement correspond à la date à partir de laquelle les virements seront effectués. Cette date doit être un jour de la semaine entre lundi et vendredi, hors jour férié.

Les dates 'Bourses traitées' concernent la période sur laquelle le traitement a eu lieu. Ces dates sont importantes lorsque plusieurs traitements sont effectués au cours du trimestre. Il suffit de mettre la date à laquelle la procédure de traitement des bourses a été exécutée de manière définitive (sans simulation).

Déterminer l'emplacement où le fichier va être créé : lecteur et dossier.

Le numéro du fichier du jour est par défaut à 1. Incrémenter ce numéro lorsque plusieurs fichiers de virement sont faits dans la même journée.

Vérifier les paramètres de l'établissement ainsi que les paramètres du teneur de compte DFT.

Si toutes les informations nécessaires au traitement sont renseignées, le fichier de virement est créé à l'emplacement déterminé par l'utilisateur.

Le fichier créé portera le nom suivant : Virements\_0751234A\_001\_20140616.XML 0751234A correspond au numéro de l'établissement 001 correspond au numéro du fichier du jour choisi lors de la préparation du fichier 20140616 correspond à la date sous format année mois jour.

Les bordereaux d'accompagnement s'impriment : un bordereau avec le nombre de mouvements et les coordonnées du remettant ainsi qu'un bordereau détaillé des règlements.

Il est possible de refaire le fichier de virement, même ultérieurement. Pour cela, il convient simplement d'entrer des dates qui correspondent à la période souhaitée.

#### Bordereau d'espèces

Lorsque certains paiement ont lieu en espèces, il convient d'éditer un bordereau d'espèces. Cette liste est accessible par le menu Etats / Bourses / Bordereau d'espèces.

Ce bordereau contient la liste des personnes payées en espèces, une zone d'émargement est réservée.

#### Traitement complémentaire

Si d'autres bourses viennent à être connues après la phase de traitement, entrer les bourses sur les fiches et recommencer la procédure.

Seules les bourses non traitées seront prises en compte dans la prochaine procédure.

## **Produits annexes**

Les produits annexes à la restauration peuvent être gérés sur l'application Orcadia CS Version 3.

Pour cela, il convient dans un premier temps de définir les produits annexes et leur montant. Sélectionner la fonction Gestion / Produits annexes.

Cette fonction permet de définir les différents produits annexes. Lorsque le produit annexe est à tarif unique et constant, entrer la valeur du produit annexe.

Lorsque le montant du produit annexe est variable, laisser le montant à 0,00. Dans ce cas, le montant du produit annexe sera défini lors de l'affectation de ce produit.

	FERMER
	Visualisation
outer 📝 Modifier	Valider 🖉 🖉 Annuler
Montan	5,00
	uter Modifier

Les produits annexes peuvent être affectés de différentes manières :

- par le régime
- par la division
- par la fiche

L'affectation de manière globale, par la division ou le régime, permet d'attribuer un produit annexe à toutes les fiches liées à cet élément.

Il reste cependant possible de désactiver ce produit annexe sur quelques fiches individuelles.

## <u>Régimes</u>

L'affectation d'un produit annexe par le régime se fait au moyen de la fonction Gestion / Régimes, onglet Produits annexes.

Cette page permet de définir les produits annexes à affecter à toutes les personnes d'un régime.

Régimes		FERMER 🔀
PBechercher DP 5 JOURS	V	isualisation
📑 Ajouter 📝 Modifier	Valider	K Annuler
Désignation DP 5 JOURS Code importation régime	DP DAN	<b>V</b>
Date Désignation du produit annexe	Montant	
12/05/2014 ACHAT BADGE	5,00	
12/05/2014 🔟 ACHAT BADGE	5,00	
Prestations Accès Suspensions Produits annexes		

Ainsi, pour toutes les fiches liées à ce régime, le produit annexe défini sera affecté.

Pour modifier un produit annexe déjà saisi sur un régime, activer la modification.

Se positionner sur la ligne concernée et modifier les informations souhaitées. Toutes les informations peuvent être modifiées.

Pour supprimer un produit annexe affecté par le régime, activer la modification. Se positionner sur le produit annexe concerné et presser la touche *Suppr* du clavier.

La suppression d'un produit annexe sur le régime peut avoir des répercussions financières sur les fiches.

En effet, lorsque le produit annexe avait déjà été encaissé, la valeur de l'encaissement est toujours présente sur la fiche, mais le produit annexe n'étant plus présent, cette valeur viendra se placer dans la rubrique 'Non affecté' de la fiche.

## <u>Divisions</u>

L'affectation d'un produit annexe par la division a lieu au moyen de la fonction Gestion / Divisions, onglet Produits annexes.

Cette page permet de définir les pr	roduits annexes à affecter à toutes	les personnes d'une division.
-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------

Divisions		FERMER X
Pechercher 1ES1		Visualisation
	Ajouter Modifier	Valider 🦿 🖉 Annuler
Désignation 1ES1	Etablissement LYCEE VICTOR HUGO	
Date	Désignation du produit annexe	Montant
02/09/2013	CARNET CORRESPONDANCE LYCEE	3,00
12/05/2014	SORTIE CINEMA	6,00
02/09/2013 5	CARNET CORRESPONDANCE LYCEE	3,00
Accès Suspensions Bo	urses Produits annexes	

Ainsi, le produit annexe sera affecté à toutes les fiches individuelles liées à cette division.

Pour modifier un produit annexe déjà saisi sur une division, activer la modification.

Se positionner sur la ligne concernée et modifier les informations souhaitées. Toutes les informations peuvent être modifiées.

Pour supprimer un produit annexe affecté par la division, activer la modification. Se positionner sur le produit annexe concerné et presser la touche *Suppr* du clavier.

La suppression d'un produit annexe sur la division peut avoir des répercussions financières sur les fiches.

En effet, lorsque le produit annexe avait déjà été encaissé sur certaines fiches, la valeur de l'encaissement est toujours présente sur la fiche, mais le produit annexe n'étant plus présent, cette valeur viendra se placer dans la rubrique 'Non affecté' de la fiche.

## Fiche individuelle

L'affectation d'un produit annexe sur la fiche peut s'effectuer de deux manières. Ce produit annexe peut être mis directement sur la fiche, onglet Produits.

Le produit annexe peut être affecté par l'encaissement de celui-ci. En effet, lors de l'encaissement d'un nouveau produit annexe, ce dernier est affecté à la fiche.

#### Affectation du produit annexe sur la fiche

Se placer sur la fiche individuelle concernée, onglet Produits et activer la modification.

Les produits annexes déjà en cours sont affichés.

Se positionner sur la première ligne vide du tableau et sélectionner le produit annexe souhaité dans la zone de saisie située dans la partie base du tableau.

Fic	he i	ndividuel	e							FERMER 🔀
	<u>R</u> echer	cher DUPON	1T		R				Visua	lisation
				🔒 Ajouter	🖉 Modifier			🖌 Vali	ider 🎸	Annuler
Badg	e	1234				Pr	énom <mark>N</mark> /	THALIE		
Р	rodu	uits anne	xes							
	N	on ventilé	0,00	Total par colonne	59,00	14,00	0,00	-45,00		
	Actif	Date	Désignation		Montant	Payé	Aides	Solde	Origine	<b>^</b>
	×	02/09/2013	CARNET CORRI	ESPONDANCE LYCEE	3,00	3,00	0,00	0,00	Division	
	X	12/05/2014	SORTIE CINEMA	A	6,00	6,00	0,00	0,00	Division	
	X	12/05/2014	ACHAT BADGE		5,00	5,00	0,00	0,00	Régime	
	×	16/06/2014	DEGRADATION	S	45,00	0,00	0,00	-45,00		
		-								
		02/09/2013	CARNET CORRI	ESPONDANCE LYCEE 🚽	3,00	Aides n	on affect	<b>és</b> 0,0	0 Gérer	aides
				_						
Situa	ation	Accès Sus	pensions Bours	es Produits Respo	nsables	Informatio	ons His	toriques		

#### Affectation du produit annexe par l'encaissement

Le produit annexe peut être affecté par l'encaissement de ce dernier. En effet, cela évite la saisie du produit sur la fiche et ensuite l'encaissement, tout se passe dans la même opération.

Lorsque le produit annexe est à montant fixe, ce dernier sera affecté pour le montant déclaré avec comme date d'affectation la date de l'encaissement.

Le montant payé correspond au montant encaissé et le solde à la différence entre le montant du produit et la valeur payée.

Lorsque le produit annexe est à montant variable, le produit sera affecté pour le montant de l'encaissement. La date d'affectation sera la date de l'encaissement.

L'origine permet de déterminer d'où provient le produit annexe. Lorsqu'il est affecté par la division ou le régime, il en est fait mention dans la colonne Origine.

Lorsqu'il n'y a rien de mentionné dans cette rubrique, le produit annexe a été affecté individuellement sur la fiche.

Pour désactiver un produit annexe lié à la division ou au régime, se placer en modification. Se positionner sur la ligne concernée et décocher la case d'activation du produit annexe.

Seuls les produits annexes de la division ou du régime peuvent être désactivés. Le produit annexe reste toujours affiché mais n'est plus pris en compte dans les informations financières de la fiche. Pour supprimer un produit annexe sur une fiche, activer le mode modification. Se positionner sur le produit annexe à supprimer et presser la touche *Suppr* du clavier.

## **Bourses**

Les bourses peuvent être déduites sur le compte Produits lorsque celui-ci n'est pas soldé.

La priorité d'affectation des bourses déductibles reste malgré tout les frais de restauration. Cependant, en cas d'excédent de bourses et de solde débiteur sur le service produits annexes, l'utilisateur a la possibilité de déduire les bourses sur les produits annexes non soldés.

Cette option se définit dans les paramètres généraux de l'application, onglet Bourses.

La déduction des bourses sur les produits annexes devient définitive lors du traitement des bourses. La déduction s'applique de la manière suivante :

- lorsque les bourses couvrent l'intégralité des produits annexes non soldés : la ventilation des bourses a lieu sur chaque produit annexe et par conséquent chaque produit se retrouve donc soldé.
- lorsque les bourses ne couvrent pas l'intégralité des produits annexes non soldés : la valeur des bourses déduites sur les produits annexes est placée dans la rubrique 'Non affecté'. L'utilisateur a ensuite la possibilité de ventiler cette valeur comme il le souhaite au moyen d'un virement.

## <u>Encaissement</u>

Lors de l'encaissement d'un produit annexe, il convient de ventiler sur le compte Produits les différentes valeurs avec le détail des affectations pour chaque ventilation.

Encaissements			FERMER 🔀
P Rechercher			Création
Ajouter identique	Ajouter Modifier	<b>V</b>	ʻalider 💉 Annuler
Badge	Mode	Référence	1
1234 Nem Brénom		CHQ 30703432	
	Organisme		
		Date 16/06/	2014 15
Montant	Lompensation	N* enregistre	ement N* de reçu
45,00		13	6863 🖉
	Tiré M DUPONT ALAIN		
	M. DOI ONT ADAIN		
Forfait 0,00 Ticket 0,00 Café	téria 0,00 Pho	tocopieur	0,00 Produits -45,00
Ventilations			Total 45,00
Badge Nom/Prénom	Affectation	F/T	Compte Montant 🔺
1234 DUPONT NATHALIE	Produits - DEGRADATIONS		463230 45,00 🖳
			-
1234 DUPONT NATHALIE 💌	Produits	•	463230 💌 45,00

Lorsque la ventilation n'est pas effectuée sur un produit annexe désigné, la valeur ventilée est placée dans la rubrique 'Non affecté' du service Produits annexes.

L'affectation lors de l'encaissement peut s'effectuer sur un produit annexe existant ou sur un nouveau produit annexe.

Dans la liste déroulante du détail des produits annexes apparaissent les produits déjà présents sur la fiche avec le solde du produit. Suivent ensuite tous les produits annexes existants.

Lorsqu'un produit annexe déjà présent sur la fiche est sélectionné, ce produit annexe sera affecté de la somme ventilée. S'il s'agit d'un nouveau produit annexe, ce dernier sera créé sur la fiche.

Lorsque le produit annexe est à montant variable, la valeur du produit annexe correspondra à la valeur de l'encaissement. La date d'affectation sera celle de l'encaissement.

## <u>Etats</u>

Ordre de recettes :

L'ordre de recettes des produits annexes établit la liste des produits annexes constatés en fonction de la période demandée.

Cet état est basé sur la date du produit annexe sur la fiche individuelle et non pas sur la date d'encaissement du produit annexe.

Menu : Etat / Recettes / Produits annexes / Ordre de recettes.

#### Situation fiche :

La liste de situation fiche des produits annexes permet d'obtenir un état sur la situation financière du service Produits annexes pour toutes les fiches concernées. Menu : Etat / Recettes / Produits annexes / Situation fiche

#### Affectation fiche :

Cet état imprime la situation financière détaillée de chaque produit annexe pour une période donnée. Une sélection par produit est possible.

Pour chaque personne concernée, le produit annexe est affiché avec son montant, la valeur payée et le solde. Un total général est affiché sur les valeurs financières.

Menu : Etat / Recettes / Produits annexes / Affectation fiche

#### Autres :

Toutes les autres listes concernées par le service Produits annexes sont accessibles. La liste des soldes débiteurs, créditeurs comporte une sélection de service.

Les listes relatives aux ventilations des encaissements détaillent également ce service : liste de ventilations, bilan d'encaissements, fiche quotidienne d'encaissements, ...

## Fiche individuelle

## <u>Généralités</u>

Fiche individ	uelle				FERMER 🔀
D Rechercher	UPONT 🔽 🌔	RRS	<b>()</b>		Visualisation
	ĺ	+ Ajouter	Modifier	Va	alider 🎸 Annuler
Badge 1234				Prénom NATHALI	E
Situation					
Régime	DP 5 JOURS 🗾	Reconstata	tion Statut	Elève	-
Division	1ES1 💌	Aides			
Etablissement	LYCEE VICTOR HUGO		- Bour:	sier - Total bours	es = 51.41 €
Restaurant Forfait F	Produits				
Prélèvement	Solde antérieur	0,00	Payé	10,64	
Montant fixe (	(régime) Montant	81,00	Remise ordre	3,95	
	Repas consommés	24	Aides déduites	15,00	Virement
Type paiement -	Fin de droits	06/07/14	Bourses déduites	51,41	Remise d'ordre
Régime en prépaien	e nent		Solde	0,00	Encaissement Mouvements
Situation Accès	Suspensions Bourses Pr	oduits Resp	onsables Informa	ations Historique	s

Les fiches individuelles sont accessibles au moyen du menu Gestion / Fiches individuelles. La fiche individuelle contient toutes les informations liées à l'individu : numéro de badge, régime, division, autorisations de passage, ...

## <u>Recherche et filtres</u>

Pour rechercher une fiche ou filtrer les fiches à afficher, cliquer sur la touche F3 ou sur le bouton Rechercher (en haut à gauche de la fenêtre). La fenêtre de recherche / filtre s'ouvre.

Page 50

	Rech	erche			FERMER	×
Γ	Badge	Nom		Division	Regime	-
		ABASSOUD SARAH		T210		
		ABBAT MEGANE		210	EXTERNES LYCEE	
	24768	ABBICHE ANTOINE		T211	DP 5 JOURS	
	24367	ABBIRAL THOMAS		TS1	EXTERNES LYCEE	
	19837	ABBONA SYLVAIN		T210		
Þ	20993	ABCAL STEPHANIE		T211	DP 2 JOURS	
	18493	ABDAS HUGO		T212	DP 4 JOURS	
L	23086	ABDERAZZAK Youssef		T210		
L	25513	ABDOUN Billal		EC E2	EXTERNES LYCEE	
L	19838	ABDUL Owais Danial		T210		
L	24811	ABELLA Kilian		TL1	EXTERNES LYCEE	Ŧ
	Reche	rche	Filtre			
	Badge		Division		<u> </u>	
	Nom		Régime		•	
			Statut		- Annuler	
	Mail		Etabliss.		▼	

Par défaut, les fiches apparaissent par ordre alphabétique. Pour modifier le tri d'affichage, cliquer sur le titre de la colonne souhaitée pour effectuer un tri.

Par exemple, si l'ordre d'affichage souhaité est la division, cliquer sur le titre de la colonne Division, les fiches seront alors classées par ordre alphabétique de division.

Pour inverser le tri, il suffit de cliquer à nouveau sur le titre de la colonne concernée et les fiches apparaîtront dans l'ordre alphabétique mais de manière décroissante.

Pour effectuer une recherche sur une fiche, entrer le numéro de badge ou le nom de la fiche recherchée. Lorsqu'il n'y a aucune fiche qui correspond aux critères de recherche entrés, un message en avertit l'utilisateur.

Pour effectuer un filtre d'affichage, sélectionner la ou les informations souhaitées.

Ainsi, il est possible de faire un filtre sur une seule division ou un seul régime. Les deux peuvent être sélectionnés simultanément, ce qui permet d'obtenir un filtre sur la division et le régime.

Il est ainsi possible d'afficher uniquement les fiches de la division 1ES1 et du régime DP 5 JOURS.

Lorsqu'un filtre a été activé, les paramètres de ce dernier sont affichés sur la fiche.

Fiche individuelle		FERMER X
		Modification
Filtres Division : 1ES1 Régime : DP 5 JOURS	+ Ajouter Modifier	Valider 🞸 Annuler
Badge 1234 Nom DUPONT		Prénom NATHALIE

Pour annuler le filtre en cours, il convient de cliquer sur le bouton situé en-dessous du libellé 'Filtres' ou d'effectuer une nouvelle recherche sans sélectionner de filtre et de valider.

L'affichage du badge, du nom et du prénom sont visibles sur tous les onglets de la fiche. Seule la partie inférieure de la fiche individuelle varie selon l'onglet sélectionné.

## **Onglet Situation**

Fiche individue	elle				FERMER 🔀
DUP	ONT 🗖 🚺		8		Visualisation
	(	+ Ajouter		Val	ider 🎸 Annuler
Badge 1234			F	rénom NATHALIE	
Situation					
Régime D	P 5 JOURS 🚽	Reconstatat	tion Statut	Elève	-
Division 1	ES1 👻	Aides			
Etablissement	CEE VICTOR HUGO		Bours	ier - Total bourse	es = 51,41 €
Restaurant Forfait Prod	luits				
Prélèvement	Solde antérieur	0,00	Payé	10,64	
Montant fixe (rég	ime) Montant	81,00	Remise ordre	3,95	
1 O Solde	🕗 Repas consommés	24	Aides déduites	15,00	Virement
Type paiement	Fin de droits	06/07/14	Bourses déduites	51,41	Remise d'ordre
Régime en prépaiemen	t		Solde	0.00	Encaissement Mouvements
Situation Accès Si	uspensions Bourses Pro	oduits Resp	onsables Informa	tions Historiques	

Sur cet onglet sont définis les paramètres principaux de la fiche individuelle : le régime, la division, l'établissement et le statut (élève ou commensal).

Le régime contient les paramètres liés aux autorisations de passages et à la partie financière (montant du forfait ou prix du repas).

Lorsque des suspensions et des produits annexes ont été saisis sur le régime, ils seront attribués à toutes les fiches qui appartiennent à ce régime.

Tout comme le régime, la division contient des paramètres qui concernent les accès, les suspensions, les produits annexes et les bourses.

<u>Reconstatation</u> : ce bouton permet de déterminer les différentes situations de la fiche au cours d'une même période de référence (trimestre).

Chaque régime est entré de manière chronologique. Pour les régimes avec une facturation au forfait, le nombre de jours de présence est saisi, ce qui permet un calcul du montant dû pour la période fréquentée. Trois régimes peuvent être définis de manière simultanée sur la même fiche.

Reconsta	tation			FERMER X
Badge 2	345 <sub>Nom</sub> MARTIN		Prénom QUENTIN	
Régime 1	INTERNE	250,00€ / 75 jours	Jours de présence 29	96,66€
Régime 2	DP 3 JOURS 💌	70,40€ / 20 jours	Jours de présence 14	49,28€
Régime 3	<aucune></aucune>			
Régime du t	rimestre suivant	•	Cumul Forfaits :	145,94€
		Valider	Annuler	

<u>Aides</u> : ce bouton permet d'attribuer les aides affectée pour chaque élève (fonds social, aide du département ou de la région, ...)

L'affectation des aides n'est pas limitée et peut s'effectuer pour chaque trimestre de manière séparée.

1	Aides attri	buées			FERME	R 📕
Γ					r	_
	Date	Designation	Montant	Trimestre	FOLL/LICK	Â.
	05/05/2014	FONDS SOCIAL LYCEEN	28,00	3		
	09/06/2014	CAISSE SOLIDARITE	21,50	3		
						-
	05/05/2014 19		28.00	3 💌		1
L			20,00			_
Γ	Ventilation sur	le trimestre courant				
	Ventilation fo	nfait 49,50 Total des aides déduit	tes sur le tri	mestre cou	rant 49,	50
	Ventilation ti	cket 0,00 Total des aides sur le	trimestre co	ourant	49,9	50
		, I				
		Aide ? 🛛 🔽 Valider	Annuler	🎸 Fermer		

Lorsque ces aides sont saisies, elles sont ventilées intégralement sur le service de restauration et selon la situation financière de l'élève.

Lorsque la fiche concernée n'utilise que des prestations au forfait, l'intégralité des aides sera affectée au compte forfait.

La démarche sera identique lorsque la fiche n'utilise que des prestations décomptées au repas.

Par contre, lorsque l'élève utilise simultanément sur la même fiche le forfait et le ticket pour le service de restauration, l'affectation prioritaire sera le forfait (si ce compte n'est pas soldé), l'excédent sera alors attribué au service ticket.

#### Situation financière

La situation financière de chaque service est affichée sur un onglet différent : restaurant forfait, restaurant ticket et produits.

Les informations sont différentes selon le service.

Restauration forfait :

Restaurant Forfait Produits				
Prélèvement	Solde antérieur	0,00	Payé	10,64
Montant fixe (régime)	Montant	81,00	Remise ordre	3,95
	Repas consommés	24	Aides déduites	15,00
Type paiement	Fin de droits	06/07/14	Bourses déduites	51,41
I Hespect regime				
Régime en prépaiement			Solde	0,00

Restauration ticket :

Solde antérieur	9,65	Payé	81,25
Montant unitaire	5,05	Consommé	70,70
Repas consommés	14	Aides déduites	0,00
Crédit repas	4	Bourses déduites	0,00
		_	
		Solde	20,20
	Solde antérieur Montant unitaire Repas consommés Crédit repas	Solde antérieur9,65Montant unitaire5,05Repas consommés14Crédit repas4	Solde antérieur9,65PayéMontant unitaire5,05ConsomméRepas consommés14Aides déduitesCrédit repas4Bourses déduitesSolde

Produits annexes :

Restaurant Forfait Produits				
Prélèvement	Solde antérieur	0,00	Payé	39,00
	Montant	59,00	dont "non affecté"	0,00
			Bourses	0,00
	Gé	érer aides	Aides	20,00
			Solde	0,00

Il est possible d'affecter des aides sur les produits annexes.

Pour cela, cliquer sur le bouton Gérer aides.

Définir le type d'aide, la valeur de l'aide et le produit concerné par l'aide.

## Accès direct aux finances :



Les boutons situés en bas à droite de la fiche (virement, remise d'ordre, encaissement) permettent d'accéder directement à ces fonctions financières.

Le bouton Mouvements permet d'accéder directement à la recherche d'un mouvement.

Le fait d'utiliser ces raccourcis permet d'être en ajout d'un mouvement avec la fiche sélectionnée par défaut.

#### Gestion Prépaiement / Postpaiement

Le type de paiement par défaut de la fiche individuelle est défini par les paramètres saisis sur le régime. L'activation du 'respect régime' sous entend que la fiche respecte les paramètres définis pour le régime, ainsi tout changement effectué sur le régime est répercuté sur la fiche.

Lorsque le respect régime est désactivé, c'est le paramètre défini sur la fiche qui est prioritaire. Tout changement sur le régime sera donc sans effet sur la fiche qui garde les propriétés définies individuellement.

Ci-après les différentes situations existantes :



## <u>Prélèvement</u>

Le paiement par prélèvement se gère de manière différente selon la formule liée au régime : forfait trimestriel ou décompte à l'unité (ticket).

L'activation du prélèvement se fait de manière individuelle sur la fiche. Il convient d'activer le paramètre 'Prélèvement'.

Pour la gestion d'un forfait trimestriel, le montant du prélèvement peut se faire selon un montant défini dans le régime (option Montant fixe) ou selon la situation de la fiche (option Solde).

Lorsque l'option choisie est Montant fixe, le montant du prélèvement sera celui défini dans le régime, dans la limite du solde de la fiche.

Lorsque l'option choisie est Solde, le montant sera calculé en fonction de la chronologie des prélèvements. Le premier prélèvement correspondra à 1/3 du solde, le second à la moitié du solde restant et le dernier prélèvement prendra l'intégralité du solde restant.

Pour le prélèvement d'une fiche décompté au repas, deux possibilités sont offertes.

Lorsque l'option Consommés est cochée, le montant du prélèvement sera calculé selon les consommations d'une période définie par l'utilisateur lors de la procédure de prélèvement.

L'option Montant fixe permet de prélever le montant défini dans le régime.

L'option Solde permet de prélever le montant du solde débiteur de la fiche au moment du prélèvement.

## **Onglet** Accès

Cette page permet de visualiser les accès autorisés pour la personne et de les redéfinir.

Il est ainsi possible d'élargir certaines plages horaires ou de restreindre les accès pour certains jours et certains horaires.

Fiche indiv	/iduelle						FERMER
<u> <u> </u> <u></u></u>	DUPONT			000		Visu	alisation
			÷	Ajouter		🖌 Valider 🛛 🎸	7 Annuler
adge <b>12</b>	34 Nom	DUPONT			Prénom NA	THALIE	
🔽 Cumul	Services	Restauration	•	Prestation Toutes	•	? Nouvel	accès
Oh	4	ih	8h	12h	16h	20h	Oh
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
Vendredi							
Samedi							
Dimanche							
Situation Acc	<mark>ès∫</mark> Suspens	sions Bourses	Produ	its Responsables Ir	nformations Histo	oriques	

Les accès autorisés sont dépendants des jours et des horaires définis pour le régime et la division affectés à la fiche individuelle.

Les autorisations de passage correspondent à tous les jours et horaires communs au régime et à la division.

Une échelle du temps sur une journée complète (24 heures) affiche pour chaque jour de la semaine les plages horaires autorisés.

Le fait de placer le pointeur de la souris sur une barre graphique donne précisément les heures de début et de fin de la plage horaire autorisée.

Pour avoir le détail des passages liés au régime, à la division et à la fiche, désactiver le paramètre 'Cumul'. Dans ce cas, le détail des passages s'affiche.

Cumul	Services Restauration	n 💌	Prestation Toutes	•	? Nouvel	accès
Oh	4h	8h	12h	16h	20h	Oh
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						
Samedi						
Dimanche						

#### <u>Accès individu</u>

Pour ajouter des autorisations qui viendront s'ajouter à ceux existants (jours et/ou horaires), il convient de définir ces informations sur la fiche individuelle.

Pour définir ces nouveaux passages, activer le mode modification et cliquer sur le bouton 'Nouvel Accès'. Sélectionner 'Accès individu' et définir les jours et les heures d'ouverture supplémentaires puis valider.

Plage horaire FERMER X
Prestation DEJEUNER du service Restauration
Accès individu
Heure de début 12:30 heure de fin 13:30
Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim
Lecteurs sélectionnés : Ajouter/Supprimer
Tous les lecteurs disponibles pour le service
Annuler Valider

Dans l'exemple ci-dessus, une plage horaire supplémentaire est autorisée le lundi de 12:30 à 13:30.

La représentation graphique de ces passages s'affiche sur le tableau détaillé des accès et seront cumulés aux passages déjà existants.

Les passages liés au régime et à la division restent actifs.

## <u>Accès exclusif</u>

Pour redéfinir des passages, il convient d'entrer un '*accès exclusif*' sur les accès. Les jours et les horaires peuvent être limités.

Par contre, ces passages deviennent prioritaires et désactivent les passages liés au régime et à la division

Plage horaire		FERMER 🔀
Prestation DEJEUNER	R du service Restau	Iration
Accès exclusif	<b>_</b>	
Heure de début 12:0	)0 heure de fin 1	3:00
Lun Mar Mer	Jeu Ven Sam	Dim
Lecteurs sélectionnés :	4	λjouter/Supprimer
Tous les lecteurs d	isponibles pour .	le service
(	Annuler	Valider

Dans l'exemple ci-dessus, les passages sont autorisés de 12:00 à 13:00 pour le lundi et le jeudi.

Les autorisations liées au régime ne sont plus prises en compte, c'est l'accès exclusif qui devient prioritaire.

## **Onglet Suspensions**

La page Suspensions affiche et permet de définir les suspensions liées à la fiche individuelle. Ces suspensions peuvent provenir du régime, de la division ou être saisies sur la fiche.

Fich	Fiche individuelle							
<u> </u>	DUPONT I CONTINUES Visualisation							
		H	Ajouter 🚺 M	odifier		🖌 Valide	er 🌾 Ar	inuler
Badge	1234 N	om DUPONT		Pro	énom NA1	HALIE		
Sus	pensions							
Act	tif Service	Cause	Date début	Date fin	H. déb	F. fin	Origine	*
×	Tous services	Visite musée	12/05/2014	12/05/2014	10:00	15:00	Division	
×	Tous services	Voyage Espagne	26/05/2014	04/06/2014			Division	
	Restauration	Journée au Louvre	16/06/2014	16/06/2014	09:00	17:00	Division	
×	Restauration	FERMETURE CANTINE	17/03/2014	17/03/2014	10:00	15:00	Régime	
	Restauration	GREVE	15/05/2014	15/05/2014			Régime	
X	Restauration	Hospitalisation	23/06/2014	25/06/2014				
		- I has a	l	Illeo tors to out a life		Lin oo	1	*
		Visite musée	12/05/2014	12/05/2014	5 10:00	15:00		
			-	_	-	-		
Situatio	on Accès Suspe	ensions Bourses Produi	ts Responsab	les Informatio	ons Histo	riques		

La définition d'une suspension comprend plusieurs critères. Le service est sélectionné (restauration par défaut). Un motif peut être entré.

Les dates de début et de fin de période permettent de limiter cette suspension dans le temps. La date de début et de fin sont inclues dans la suspension. Il en est de même pour la définition des horaires.

Lorsque les dates et/ou les heures ne sont pas renseignées, la suspension n'est pas limitée dans le temps. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de date, la suspension est illimitée. De même, lorsque les heures ne sont pas renseignées, la suspension est valable pour l'intégralité de la journée. Il est possible de limiter uniquement la date de début ou la date de fin, l'heure de début ou l'heure de fin.

#### Suppression d'une suspension :

Seules les suspensions entrées individuellement sur la fiche peuvent être supprimées (ligne de couleur noire).

Les suspensions liées à une division ou à un régime (mention notée dans la colonne Origine) peuvent être désactivées mais ne peuvent pas être supprimées depuis la fiche individuelle.

Pour supprimer une suspension, activer le mode Modification, se positionner sur la ligne à supprimer et presser la touche *Suppr* du clavier.

Pour désactiver une suspension liée à la division ou au régime, activer le mode Modification, se positionner sur la ligne concernée et décocher l'activation de cette suspension (1<sup>ère</sup> colonne du tableau)

Après la désactivation d'une suspension liée à la division ou au régime, cette dernière reste malgré tout affichée dans le tableau des suspensions mais n'est plus opérationnelle.

#### **Onglet Bourses**

La page Bourses permet de définir les informations concernant les bourses liées à la fiche individuelle (échelon, nombre de parts ou taux, remise de principe, ...)

Fiche individuelle		FERMER X
Bechercher MARTIN		Modification
	+ Ajouter Modifier	Valider 🌾 Annuler
Badge 1910 Nom MARTIN Prénom QUENTIN	Division Régime	1S1 INTERNE
Bourses	Condition de déduction     O Limitée     O Impos	ée
Echelon 4 1/4 Parts 0 1/4	Détail des bourses Total	bourses = 908,61
Remise de principe	Actif Désignation Actif BOURSES NATIONALES	Valeur Affectation 219,00 Déduire
0 20 % 0 40 %	Actif Prime équipement	341,71 Verser
	Actif Bourse au mérite	266,66 Déduire
	Actif Prime internat	81,24 Déduire
Bourse au mérite Jours 90		
Redoublant Jours internat		
Déduction de l'excédent		
Compte boursier		0,00 Déduire 💌
Situation Accès Suspensions Bourses	Produits Responsables Informations H	Historiques

Les bourses attribuées sur la fiche individuelle sont dépendantes des paramètres définis sur la division et du trimestre en cours.

Le calcul des **bourses nationales** est dépendant du nombre de parts ou du taux entré (selon le cycle défini pour la division : premier cycle ou second cycle).

Les autres bourses nationales (prime d'entrée, prime d'équipement, …) sont activées automatiquement selon les paramètres définis sur la division et selon les règles de la comptabilité concernant les bourses nationales : activation de certaines bourses selon le trimestre courant, désactivation de certaines bourses en cas de redoublement, …

La prime d'internat est dépendante du régime, elle est activée lorsque le régime courant de la fiche individuelle ouvre droit à la prime d'internat.

La bourse au mérite est une bourse attribuée individuellement, il faut donc activer cette bourse sur chaque fiche concernée. Cette bourse est limitée aux élèves boursiers.

La remise de principe est définie sous forme d'un pourcentage.

La valeur est calculée sur le montant restant dû par la famille. Lorsque les bourses qui interviennent dans le calcul de la remise de principe sont supérieurs au forfait du trimestre en cours, la remise de principe est donc nulle et n'est pas affichée.

Nota : Pour que la remise de principe soit activée il faut que la prestation autorise les remises de principe. Dans la fenêtre "Prestation" cocher "Remise de principe possible"

#### Déduire / Verser :

Pour chaque bourse ou prime présente sur la fiche, une affectation est proposée par défaut : déduire ou verser. Cette information est affichée dans le tableau de détail des bourses.

Il est possible de modifier l'affectation pour chaque bourse et de manière individuelle.

Pour changer l'affectation d'une bourse sur une fiche, activer le mode Modification, se positionner sur la ligne concernée et modifier l'affectation dans la zone de saisie située en bas de l'écran.

#### Actif / Inactif :

Les bourses et primes sont liées à des éléments supérieurs (division, régime). Il n'est donc pas possible de supprimer.

Par contre, il est possible de désactiver une bourses liée à un élément supérieur. Pour ce faire, activer le mode Modification, se positionner sur la bourse à désactiver et décocher le bouton d'activation.

La bourse reste affichée malgré tout, le libellé Actif n'est plus mentionné sur cette ligne. La bourse n'est plus comptabilisée financièrement.

#### <u>Autres bourses</u>

L'utilisateur a la possibilité d'ajouter d'autres bourses (bourses départementale par exemple). Ces bourses sont définies au moyen de la fonction Gestion / Autres bourses.

Pour affecter une bourse supplémentaire sur la fiche, activer le mode Modification. Se positionner sur la première ligne vide du tableau et sélectionner la bourse dans la zone de saisie située en-dessous de la fenêtre de détail des bourses.

Lorsque la bourse sélectionnée est définie avec un montant fixe, ce dernier s'affiche. Dans le cas contraire, entrer le montant de la bourse sélectionnée pour la fiche.

L'affectation par défaut définie pour la bourse est proposée (déduire / verser). L'utilisateur peut modifier cette affectation.

Il est possible d'entrer plusieurs bourses supplémentaires pour une même fiche.

Pour supprimer une bourse supplémentaire entrée par l'utilisateur, activer le mode Modification, se placer sur la ligne concernée et presser sur la touche *Suppr* du clavier.

#### Déduction de l'excédent :

Selon les choix définis dans les paramètres généraux pour les bourses, certaines bourses sont déductibles et d'autres versées intégralement.

Les bourses déductibles permettent d'affecter, dans la mesure du besoin, cette valeur sur les comptes de restauration et de produits annexes qui sont débiteurs.

Cependant, l'utilisateur a la possibilité de conserver l'excédent de déduction sur la fiche. Pour cela, il convient d'activer le paramètre Déduction de l'excédent.

Dans ce cas, l'excédent de déduction ne sera pas reversé à la famille mais sera mis en avance sur le compte de la fiche individuelle.

Jours :

Le nombre de jours (initialisé par défaut à 90) permet d'effectuer des congés de bourses ou des rattrapages de bourses.

Pour un congé de bourses, entrer le nombre de jours de présence de l'élève, les bourses sont automatiquement recalculées au prorata du nombre de jours entré.

#### Rappel de bourses :

Lorsqu'un rappel de bourses sur les trimestres précédents doit être effectué, cocher la paramètre Rappel de bourses.

A la validation de la fiche, les bourses des trimestres précédents vont s'activer.

Chaque bourse aura dans son libellé le trimestre concerné.

Il est possible de désactiver certaines bourses qui apparaissent en tant que rappel.

#### <u>Compte boursier</u>

Le bouton Compte boursier permet d'obtenir une situation complète des bourses de la fiche individuelle. Toutes les bourses sont notées et détaillées. Le montant de la déduction pour chaque service est noté ainsi que la valeur de l'excédent.

Le montant à verser à la famille est calculé selon les paramètres de déduction et de versement des bourses.

Compte boursier						FERMER 🗙
Récapitulatif des bourses				Ven	tilation des bourse	S
Désignation	Montant	Déduction	Versement	Re	stauration forfait	320,50
Echelon ( 4 = 219,00 €)	219,00	219,00		Re	stauration ticket	0,00
Prime équipement	341,71		341,71	Pro	duits anneves	0.00
Bourse au mérite	266,66	266,66				0,00
Prime internat	81,24	81,24		Tot	al deduit	320,50
				Exc	cédent à verser	246,40
				Son	nme à percevoir	
				Tota	al bourses à verser	341,71
				Exc	cédent à verser	246,40
				Déj	à versé	0,00
	000.01	500.00	044.74	Tot	tal à verser	588,11
Total bourses	908,61	566,90	341,71			

## **Onglet Produits annexes**

Cet onglet permet la gestion des produits annexes à la restauration.

Fic	he i	ndividue	lle						i	ermer 🔀
	<u>R</u> echer	cher DUPC	INT		R				Visua	lisation
				🕂 Ajouter	🖉 Modifier			🖌 Val	ider 🌾	Annuler
Badg	e	1234				Pr	énom N/	ATHALIE		
Р	rodu	uits anne	exes							
	N	on ventilé	0,00	Total par colonne	59,00	14,00	0,00	-45,00		
	Actif	Date	Désignation		Montant	Payé	Aides	Solde	Origine	<b>^</b>
	×	02/09/2013	CARNET CORRESP	PONDANCE LYCEE	3,00	3,00	0,00	0,00	Division	
	×	12/05/2014	SORTIE CINEMA		6,00	6,00	0,00	0,00	Division	
	×	12/05/2014	ACHAT BADGE		5,00	5,00	0,00	0,00	Régime	
	Х	16/06/2014	DEGRADATIONS		45,00	0,00	0,00	-45,00		
										-
		02/09/2013	CARNET CORRESP	PONDANCE LYCEE 🗾	3,00	Aides n	on affect	<b>és</b>   0,0	0 Gérer a	aides
1				1 ( -	-				-	
Situa	ation	Accès Su	spensions Bourses	Produits Respo	nsables	Informatio	ons His	toriques		

Les différents produits annexes sont affichés par ordre chronologique d'affectation. Pour chaque produit annexe, le montant, le payé et le solde sont affichés.

L'origine permet de déterminer d'où provient le produit annexe. Lorsque ce dernier est affecté via la division ou le régime, il en est fait mention dans la colonne Origine.

Lorsqu'il n'y a rien de mentionné dans cette rubrique, le produit annexe a été affecté individuellement sur la fiche.

Pour désactiver un produit annexe lié à la division ou au régime, se placer en modification. Se positionner sur la ligne concernée et décocher la case d'activation.

Seuls les produits annexes de la division ou du régime peuvent être désactivés. Le produit reste affiché mais n'est plus pris en compte dans les informations financières de la fiche.

Pour supprimer un produit annexe affecté sur la fiche individuelle, activer la modification. Se positionner sur le produit annexe concerné et presser la touche *Suppr* du clavier.

Le montant affiché dans la rubrique 'Non affecté' correspond à une valeur versée sur le compte Produits annexes mais non affectée à un produit annexe en particulier.

## **Onglet Responsables**

La page Responsables affiche et permet de définir les informations civiles et financières liées à la fiche individuelle.

iche individuelle	FERMER X
<u> ⊇ R</u> echercher MARTIN .	Visualisation
	🕂 Ajouter 📝 Modifier 🗸 Valider 🎸 Annuler
adge 2345 Nom MARTIN	Prénom QUENTIN
Responsables           Principal         Bourse         Prélèvements           Responsable         Prélèvements         Prélèvements	Adresse
MARTIN ALAIN	25 RUE DE LA PAIX
Téléphone 101.35.79.24.68Téléphone 2Mailalain.martin@free.fr	Topier 75008 PARIS
Tiré MARTIN ALAIN	Organisme LCL 🔽
Mode VIREMENT	Compensation PARIS
IBAN -> FR28 3000 2004 8400 0004 39	164 U30 Domiciliation PARIS  Copier
BIC CRLYFRPP	
HIB 30002.00484.00000439640.30	iu. crieque
ituation Accès Suspensions Bourses	Produits Responsables Informations Historiques

Trois sous-pages responsables peuvent apparaître en fonction de la configuration :

- Principal : coordonnées civiles et financières générales
- Bourse : coordonnées civiles et financières utilisées pour le traitement des bourses
- Prélèvements : coordonnées financières utilisés pour les prélèvements automatiques

Les informations de ces pages sont indépendantes.

Les modifications effectuées sur une page ne sont pas automatiquement reportées sur l'autre page.

Le bouton Copier permet de forcer les nouvelles coordonnées sur les autres pages.

La copie de ces informations est scindée pour les coordonnées civiles et les coordonnées financières. Il est donc possible de copier qu'une partie des informations liées au responsable sur les autres pages.

## **Onglet Informations**

La page Informations affiche des données complémentaires relatives à la fiche individuelle : date de création de la fiche, date de reconstatation, date et lieu de naissance, matricule national et nationalité.

Ces informations sont extraites de la base Siècle lorsque la mise à jour des données se fait au moyen d'une importation des fichiers Siècle.

Fiche individuelle	FERMER X
DUPONT I CON	Visualisation
🔒 Ajouter 📝 Modifier	Valider 🦿 Annuler
Badge 1234 Nom DUPONT	Prénom NATHALIE
Informations         Création       01/09/2011         Né(e) le       27/02/1997         Image: Structure in the stru	ficher
Situation Accès Suspensions Bourses Produits Responsables	Référence Unique de Mandat       Image: Construction of the second de second

La photo peut être ajoutée sur la fiche individuelle.

Une zone de commentaires permet à l'utilisateur d'entrer un texte libre lui donnant des informations sur la fiche.

Si tel est le cas, un bouton Commentaires apparaît sur la page principale de la fiche

La Référence Unique de Mandat (RUM) est la référence utilisée pour les prélèvements au format SEPA. Cette référence peut se générer de manière automatique ou de manière individuelle sur la fiche. Dans ce cas, cliquer sur le bouton situé à droite du champ pour générer la RUM. Si la référence est déjà saisie, il est conseillé de ne pas la modifier.

Le bouton d'impression situé au dessus de cette zone permet d'imprimer un Mandat de prélèvement. C'est ce document qui va autoriser l'établissement à pouvoir prélever sur le compte du responsable. La date de signature est renseignée lors de l'impression du mandat, elle peut être changée par l'utilisateur. Il est conseillé de ne plus la modifier une fois que les prélèvements ont commencé pour la fiche concernée.

## **Onglet Historiques**

Cette page de la fiche individuelle permet d'accéder aux historiques des accès et des mouvements financiers liés à la fiche.

Ces différents choix sont accessibles au moyen d'une liste déroulante.

#### Historique des accès :

Histo	riques	: Acc	ès	-	Service Tous services	•
Date	Heure	Badge	Service	Prestation	Message	Montant 🔺
09/04/2014	12:53:14	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05 🔲
08/04/2014	12:44:44	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
04/04/2014	12:40:43	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
03/04/2014	12:44:38	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
02/04/2014	12:51:20	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
27/03/2014	12:34:57	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
25/03/2014	12:58:13	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
21/03/2014	12:32:42	8775	Restauration	DEJEUNER		5,05
20/03/2014	11:30:00	8775	Restauration	DEJEUNER	Passage régularisé	5,05
18/03/2014	12:56:54	8775	Restauration	DEJELINEB		5.05 👻
					Ne pas afficher les refus	

Le tableau de l'historique des accès répertorie les passages aux différents services. Un choix est possible par service au moyen de la liste déroulante située à droite.

Dans ce tableau sont mentionnés la date, l'heure, le badge utilisé, le service, la prestation, le message (en cas de refus), le montant (montant du repas décompté lors d'un passage à la restauration).

Les accès sont affichés par ordre décroissant. Ainsi, les passages les plus récents sont les premiers à être affichés dans le tableau.

Le fait de faire un double-clic sur un accès ouvre automatiquement la fenêtre des passages manuels et se positionne sur l'accès sélectionné.

Historique calendrier :

Histo	orique	s: Cal	endrier			•	Servi	ice Re	stauration	n .	•
	Matin										
	Midi			1	1	1				3	
	Soir										
	Autre										
		Lun 31	Mar 1	Mer 2	Jeu 3	Ven 4	Sam 5	Dim 6		3	
	$\bigotimes$	Se	maine 14	: 31 mars	2014 -> (	)6 avr. 20	14	$\bigcirc$	Préser	nce prévue	

Cet écran présente, sous forme graphique simple, un total des passages par jour, par repas, avec un cumul. Ce tableau est utile pour lors de vérifications pour les élèves en forfait modulé afin de visualiser le nombre de passages hebdomadaires de manière simple.

historia	Jues . Imouvements	Service	i prous se	IVICES	<u> </u>	
Date	Nature	Service	Compte	Montant	N*Enreg.	
10/04/2014	Virement bourse : Ventilation reçue	Restauration - Forfait - T2 2013-2014		120,00	136477	
81/03/2014	Règlement : Ventilation reçue	Produits - SORTIE CINEMA	4682631	7,50	136255	
25/03/2014	Règlement : Ventilation reçue	Produits - ACHAT BADGE	4632BAD	5,00	136160	
20/03/2014	Règlement : Ventilation reçue	Restauration - Forfait - T2 2013-2014	4191	15,33	135986	
11/02/2014	Règlement : Ventilation reçue	Restauration - Forfait - T2 2013-2014	4191	15,34	134162	
20/01/2014	Règlement : Ventilation reçue	Restauration - Forfait - T2 2013-2014	4191	15,33	133176	
10/12/2013	Virement bourse : Ventilation reçue	Restauration - Forfait - T1 2013-2014		182,60	130556	
10/12/2013	Paiement bourse			154,46	130557	
12/11/2013	Règlement : Ventilation reçue	Produits - ACHAT BADGE	4632BAD	5,00	128834	
2						

Historique des mouvements :

Le tableau d'historique des mouvements permet de visualiser tous les mouvements financiers liés à la fiche en cours de visualisation (encaissements, remboursements, paiement des bourses, ...). Les informations suivantes sont affichées : date, nature de mouvement, service, compte, montant, numéro d'enregistrement.

Le fait de faire un double-clic sur un mouvement ou une ventilation ouvre automatiquement la fenêtre des mouvements concernés et se positionne sur le mouvement sélectionné. Cette fonctionnalité ne fonctionne pas avec les paiements et les ventilations des bourses, ces mouvements étant générés de manière automatique.
# Tableau financier :

Historiques	: Tables	au financier		•	Service	Restaurati	ion	-
	Antérieur	Montant	Consommé	Bourses	Aides	Rem. ordre	Payé	Total
Restauration forfait		- 81,00		51,41	15,00	3,95	10,64	
Restauration ticket								
Total		- 81,00		51,41	15,00	3,95	10,64	
					~			

Le tableau financier donne la situation financière des deux services de restauration (forfait et ticket) avec un cumul.

### Situation restauration :

matoriques .	on restauration	▼ Ser	vice Restauration	-					
Forfait Ticket									
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	2013 1					
Antérieur	0,00	0,00	0,00						
Montant	- 182,60	- 166,00	- 102,92						
Consommé									
Rem.ordre	0,00	0,00	0,00						
Payé	0,00	46,00	0,00						
Bourses	182,60	120,00	102,92						
Aides	0,00	0,00	0,00						
Solde	0,00	0,00	0,00						

Le tableau de situation restauration affiche la situation financière de ce service pour chaque trimestre. Un défilement sur les années scolaires antérieures est possible.

### Courriers :

L'historique des courriers fait apparaître la liste des courriers envoyés aux familles avec les dates d'envoi. Un double clic sur la ligne concernée permet de faire apparaître le courrier à l'écran. Il est possible d'imprimer à nouveau ce courrier.

# **Finances**

# <u>Encaissements</u>

L'accès aux encaissements peut se faire de deux façons différentes :

- au moyen de la fonction Finances / Encaissements
- en pressant le bouton Encaissement situé sur l'onglet Situation de la fiche individuelle

Lorsque la fenêtre des encaissements est ouverte par la fonction Finances / Encaissements, un mouvement apparaît en visualisation.

Pour ajouter un nouvel encaissement, cliquer sur le bouton Ajouter.

Lorsque la fenêtre des encaissements est ouverte depuis la fiche individuelle, le mode création est activé avec pour référence la fiche en cours de visualisation sur la fenêtre des fiches individuelles. Dans ce cas, le numéro de badge et le nom sont déjà sélectionnés.

Encaissements				FERMER 🔀
P Rechercher			Ci	réation
Ajouter identique	🕂 Ajouter 📝 Modifier	<b>v</b>	Valider	Annuler
Badge 1234	Mode CHEQUE	Référence CHQ 135790	:	
Nom Prénom DUPONT NATHALIE	Organisme LCL Compensation	Date 16/08	/2014 1	5
21,64	PARIS 💌	N* enregisti 1	ement N* 36873	de reçu
	M. DUPONT ALAIN			
Forfait -10,64 Ticket 0,00 Cafe	téria 0,00 Phot	ocopieur	0,00 Produi	its -11,00
Ventilations			Total	21,64
Badge Nom/Prénom	Affectation	F/T	Compte	Montant 🔺
1234 DUPONT NATHALIE	Restauration - Trimestre 3	Forfait	4191	10,64
1234 DUPONT NATHALIE	Produits - SORTIE CINEMA		4682631	6,00
1234 DUPONT NATHALIE	Produits - ACHAT BADGE		4632BAD	5,00
				-
1234 DUPONT NATHALIE	Restauration 💌 Trimestre 3 💌	Forfait 💌	4191 💌	10,64

Entrer le montant de l'encaissement.

Ce montant correspond au montant total de l'encaissement, même lorsque celui-ci doit être ventilé sur plusieurs services ou plusieurs fiches.

Les informations financières proposées sont celles qui sont définies sur l'onglet responsable principal de la fiche individuelle.

Le mode, l'organisme, la compensation et le tiré peuvent être modifiés.

Ces modifications seront valables pour cet encaissement et n'entraîneront pas de modification sur le responsable financier.

Par contre, lorsque des informations ne sont pas renseignées sur la fiche, celles qui sont saisies pour l'encaissement seront reprises sur le responsable de la fiche.

Une référence peut être saisie. Cette information est facultative. Cela peut être le numéro du chèque ou un libellé de référence lié au règlement.

La date du jour est proposée par défaut. Il est possible de la modifier.

Le numéro d'enregistrement est affiché. Cette valeur est générée automatiquement et il n'est pas possible de la modifier.

Le numéro de reçu est affiché et incrémenté lorsqu'un reçu est imprimé à la validation du mouvement. L'impression du reçu est dépendante des paramètres liés au mode de règlement. Ces derniers sont définis dans la fonction Gestion / Règlements / Modes.

Dans le bandeau situé au milieu de la fenêtre des encaissements apparaissent les soldes des différents services.

La partie basse de la fenêtre est consacrée aux ventilations de l'encaissement.

Par défaut, la ventilation s'effectue pour la totalité sur le service Restauration, selon le type du régime associé à la fiche.

Lorsque la ventilation proposée est correcte, valider le mouvement. Pour modifier la ventilation proposée, cliquer sur la ligne et modifier les informations dans la zone de saisie située en bas du tableau.

Selon le service associé, il est possible d'entrer un détail complémentaire.

Pour le service de restauration, le trimestre d'affectation doit être renseigné (trimestre en cours proposé par défaut).

Pour le service produits annexes, il convient de mentionner le produit annexe concerné par la ventilation.

La rubrique F/T concerne l'affectation pour le service de restauration (forfait ou ticket)

Le compte est une information complémentaire facultative.

Cette information est utile lors de l'édition de certains états et permet de regrouper les mouvements et d'avoir des sous-totaux par compte.

Pour ajouter une nouvelle ventilation, cliquer sur la première ligne vide du tableau et entrer les informations relatives à cette ventilation dans la zone de saisie située en bas du tableau des ventilations. A la validation de l'encaissement, des vérifications sont effectuées concernant les ventilations, le total encaissé et le total ventilé. Un message avertit l'utilisateur pour toute situation anormale.

Lorsque des encaissements doivent être saisis à la suite, le bouton Ajouter permet de valider l'enregistrement en cours de saisie et de se placer en mode création.

Recherche :

Lorsque le mode consultation est actif, il est possible de rechercher un encaissement. Presser la touche F3 ou cliquer sur le bouton Rechercher situé en haut à gauche de la fenêtre.

La fenêtre de recherche s'ouvre avec le numéro d'enregistrement, le numéro de reçu, l'individu, le badge, le tiré, le montant et la date.

Recherche	e d'un Rè	glement					FERMER	×	
Mouvements	du : "01 juir	n 2013" au "25 aoû	t 2014"						
Sélectionner une période									
du 01/06/20	du 01/06/2013 🔽 au 25/08/2014 💌 🔁 Revenir à la période courante								
Rechercher par	Rechercher par : N*Enregistrement								
→	<b>→</b>					27/05/2014	• >		
N*Enregistrement	N° Reçu	Individu	Badge	Tiré	Montant	Date		*	
136844		SERCK Nina	26294	SERCK FREDRIK	216,04	28/04/2014			
136845		VIELLARD Clara	26946	VIELLARD MARINA	152,20	28/04/2014			
136846		GARCIA-RIVIERE Hadrien	27123	RIVIERE Isabelle	2,60	28/04/2014			
136847		PINCHOT Adele	26315	BREHAM-PINCHOT VIE	166,00	28/04/2014			
136848		BANDU Ashna	27073	BANDU CHANDANEE	87,15	28/04/2014			
136849		NDIAYE Marianne	26673	NDIAYE NDEYE MARA	63,42	28/04/2014			
136850		DARCET Marie	26798	DARCET OLIVIER	133,76	28/04/2014			
136853		LE BARAZER Anna	25398	BONITEAU Agnes	152,72	28/04/2014			
136856		GODA Ann-Perryn	26671	SANON Mireille	69,68	28/04/2014			
136863		DUPONT NATHALIE	1234	M. DUPONT ALAIN	25,00	12/05/2014			
136865		LENNUIER	828	LENNUIER	81,25	23/05/2014			
136867	2830	DUPONT QUENTIN	1501	M. DUPONT STEPHAN	50,00	22/05/2014			
136870		DURAND PATRICE	1500		40,00	26/05/2014			
136872		DUPONT NATHALIE	1234	M. DUPONT ALAIN	3,00	27/05/2014			
136873		DUPONT NATHALIE	1234	M. DUPONT ALAIN	21,64	16/06/2014		Ŧ	
					Ve	lider 🗸	Annuler		

Le défilement dans le tableau est possible. Le fait de cliquer sur le titre d'une colonne effectue un tri sur la colonne souhaitée.

Ainsi, le fait de cliquer sur le titre de la colonne Tiré classe tous les encaissements par ordre alphabétique sur le nom du tiré.

Ce tri est valable pour toutes les rubriques affichées dans la fenêtre de recherche.

Lorsque l'encaissement recherché est affiché à l'écran, il est possible de le modifier s'il n'a pas été validé dans une fiche quotidienne d'encaissements et s'il est sur le trimestre courant. Toutes les informations liées à l'encaissement sont modifiables.

<u>Important</u>

La modification et la suppression d'un encaissement peuvent avoir des incidences sur le compte de la fiche concernée.

# <u>Remises d'ordre</u>

L'accès aux remise d'ordre peut se faire de deux façons différentes :

- au moyen de la fonction Finances / Remises d'ordre
- en pressant le bouton Remise d'ordre situé sur l'onglet Situation de la fiche

Lorsque la fenêtre des remises d'ordre est ouverte par la fonction Finances / Remises d'ordre, un mouvement apparaît en visualisation.

Pour ajouter une remise d'ordre, cliquer sur le bouton Ajouter.

Lorsque la fenêtre des remises d'ordre est ouverte depuis la fiche individuelle, le mode création est activé avec pour référence la fiche qui était en cours de visualisation.

Dans ce cas, le numéro de badge et le nom sont déjà sélectionnés.

Remises d'ordre		FERMER X
P Bechercher		Création
	Ajouter Modifier	Valider 🖉 Annuler
Badge 1234		
Nom DUPONT NATHALIE	Régime DP 5 JOURS	
Date 27/05/2014 15 Trimestre 3 🏞	Forfait 81,00	
Nombre de jours 5	Mt.remise 9,87	
Motif Hospitalisation	N* enregistrement 136877	
		Remise d'ordre collective

La date du jour est proposée par défaut. Il est possible de la modifier.

Le trimestre proposé est le trimestre en cours. Tous les trimestres de l'année scolaire courante sont disponibles.

Il est possible de faire une remise d'ordre sur un trimestre antérieur ou postérieur.

Pour cela, il convient que le montant du forfait et le nombre de jours soient renseignés.

Le montant du forfait apparaît.

La remise d'ordre peut être effectuée de deux manières différentes, soit par la saisie d'un nombre de jours, soit par la saisie du montant de la remise d'ordre.

Si un nombre de jours est entré, le montant de la remise d'ordre est calculé proportionnellement au montant et au nombre de jours définis dans le régime.

Le montant calculé est affiché et il n'est pas possible de le modifier.

Pour entrer directement le montant de la remise d'ordre, il convient que le nombre de jours soit à 0. Dans ce cas, saisir le montant de la remise d'ordre.

La saisie d'un motif de remise d'ordre est possible. La saisie de cette information est facultative.

Le numéro d'enregistrement est proposé. Cette valeur est générée de manière automatique et il n'est pas possible de la modifier.

À la validation de la remise d'ordre, certaines vérifications ont lieu. Lorsqu'une anomalie est détectée, un message en avertit l'utilisateur.

Lorsque des remises d'ordre doivent être saisies à la suite, le bouton Ajouter permet de valider l'enregistrement en cours de saisie et de se placer directement en mode création.

Recherche :

Lorsque le mode consultation est actif, il est possible de rechercher une remise d'ordre. Presser la touche F3 ou cliquer sur le bouton Rechercher situé en haut à gauche de la fenêtre.

La fenêtre de recherche s'ouvre avec le numéro d'enregistrement, le nom/prénom, le badge, le montant et la date.

Le défilement dans le tableau est possible. Le fait de cliquer sur le titre d'une colonne effectue un tri sur la colonne souhaitée. Ce tri est valable pour toutes les rubriques affichées dans la fenêtre de recherche.

Lorsque la remise d'ordre recherchée est affichée à l'écran, il est possible de la modifier ou de la supprimer. Toutes les informations liées à ce mouvement sont modifiables.

La suppression d'une remise d'ordre se fait après confirmation de l'utilisateur.

L'accès à une remise d'ordre peut se faire également par la fiche individuelle. Afficher l'historique des mouvements de la fiche et faire un double-clic sur la remise d'ordre souhaitée. La fenêtre des remises d'ordre s'ouvre avec le mouvement concerné affiché.

### <u>Important</u>

La modification d'une remise d'ordre peuvent avoir des incidences sur le compte de la fiche concernée. Il est donc recommandé d'utiliser ces fonctions avec beaucoup de précaution.

### <u>Remise d'ordre collective</u>

Pour faire une remise d'ordre collective, sélectionner la fonction Finances / Remises d'ordre. Lorsque la fenêtre des remises d'ouvre est affichée, conserver le mode visualisation et cliquer sur le bouton 'Remise d'ordre collective'.

La fenêtre des remises d'ordre collective s'affiche.

Remise colle	ctive			FERMER 🗙			
Etablissemer	nt	Tous	S	électionner			
Division		Tous	S	électionner			
Régime		Tous		électionner			
Individus 🛄	)						
				-			
Date 26/05/201	4 <u>15</u> Tr	imestre 3	•				
Montant 0,	00 Nombre d	le jours 1	_				
Jours	u_ I_	V- C-	D:	🖌 ок			
	me je	ve Sa		XAnnuler			
Motif GBEVE DU 15	Matif GREVE DU 15/05/2014						
anere borra				TLenner			

Effectuer si besoin des sélections sur établissement, division et régime ou sur des individus. Lorsqu'il n'y a aucune sélection, la remise d'ordre s'appliquera à toutes les fiches qui ont un régime forfaitaire.

Lorsqu'une sélection a été entrée, seules les fiches qui correspondent à la sélection et qui ont un régime avec une facturation au forfait seront concernées par la remise d'ordre.

La date du jour est proposée. Cette information est modifiable.

Le trimestre en cours est proposé. Il est possible d'effectuer une remise d'ordre collective pour un trimestre antérieur ou postérieur de la même année scolaire.

Lorsque cette remise d'ordre a lieu avec un nombre de jours, il faut que le montant du forfait et le nombre de jours soient renseignés pour le trimestre concerné.

La remise d'ordre peut s'effectuer soit pour un nombre de jours, soit pour un montant fixe entré par l'utilisateur.

Les jours de la semaine seront utilisés lorsque la remise d'ordre doit s'appliquer uniquement pour un jour donné.

En effet, dans un fonctionnement en forfait modulé, les jours d'accès sont en général définis sur la fiche. Lorsque la remise d'ordre doit s'appliquer uniquement aux fiches qui ont un droit d'accès sur un jour de la semaine précis, il convient de cocher ce jour. Un seul jour peut être choisi. Lorsqu'il y a plusieurs jours à renseigner, la procédure devra être répétée pour chaque jour concerné.

Si un jour a été sélectionné alors que cette sélection est inutile, cliquer à nouveau sur le même jour pour désactiver cette sélection.

Entrer un motif. Cette information est facultative. Valider la remise d'ordre collective.

Certaines vérifications sont effectuées. Lorsqu'une anomalie est détectée, l'utilisateur est avertit par l'affichage d'un message.

A la fin de la procédure collective, un message informe du nombre de remises d'ordre prises en compte.

### <u>Remboursements</u>

La fonction de remboursement est accessible par le menu Finances / Remboursements.

Pour ajouter un nouveau remboursement, cliquer sur le bouton Ajouter.

Remboursements		FERMER 🔀
P <u>R</u> echercher		Création
Ajouter identique	🕂 Ajouter 📝 Modifier	Valider 🞸 Annuler
Badge 1234 Nom Prénom	Mode CHEQUE	IBAN FR28.3000.2004.8400.0004.3964.U30
DUPONT NATHALIE	Urganisme LCL  Domiciliation	Date 09/06/2014 II
30,46	PARIS 🔹	N* enregistrement 136882
	M. DUPONT ALAIN	Motif DEMISSION 02/06/2014
Forfait 30,46 Ticket 0,00 Cafe	téria 0,00 Ph	notocopieur 0,00 Produits 0,00
Prélèvements		Total 30,46
Badge Nom/Prénom	Affectation	F/T Compte Montant
1234 DUPONT NATHALIE	Restauration - Trimestre 3	Forfait 4112 30,46
1234 DUPONT NATHALIE	Restauration Trimestre 3	▼ Forfait ▼ 4112 ▼ 30,46

Entrer le numéro de badge ou le nom.

Entrer le montant du remboursement.

Ce montant correspond au montant total du remboursement, même lorsque celui-ci est prélevé sur plusieurs services ou plusieurs fiches.

Les informations financières proposées sont celles qui sont définies sur l'onglet responsable principal de la fiche individuelle.

Le mode, l'organisme, la domiciliation, l'IBAN, le BIC et le tiré peuvent être modifiés.

Ces modifications seront valables pour ce mouvement et n'entraîneront pas de modification sur le responsable financier.

Par contre, lorsque des informations ne sont pas renseignées sur la fiche, celles qui sont saisies pour le remboursement seront reprises sur le responsable principal de la fiche.

La date du jour est proposée par défaut. Il est possible de la modifier.

Le numéro d'enregistrement est affiché. Cette valeur est générée automatiquement et il n'est pas possible de la modifier.

Dans le bandeau situé au milieu de la fenêtre des remboursements sont affichés les soldes des différents services.

La partie basse de la fenêtre est consacrée aux différents prélèvements liés à ce remboursement. Par défaut, le prélèvement s'effectue pour la totalité sur le service Restauration, selon le type du régime associé à la fiche.

Lorsque la ventilation proposée est correcte, valider le mouvement. Pour modifier la ventilation proposée, cliquer sur la ligne et modifier les informations dans la zone de saisie située en bas du tableau.

Selon le service associé, un détail complémentaire peut être entré.

Pour la restauration, le trimestre d'affectation doit être renseigné (trimestre en cours proposé par défaut). Pour le service Produits annexes, il convient de mentionner le produit concerné par la ventilation.

La rubrique F/T concerne l'affectation pour le service de restauration (forfait ou ticket)

Le compte est une information complémentaire facultative.

Cette information est utile lors de l'édition de certains états et permet de regrouper les mouvements et d'avoir des sous-totaux par compte.

Pour ajouter une nouveau ligne de prélèvement, cliquer sur la première ligne vide du tableau. Entrer les informations relatives à ce prélèvement dans la zone de saisie située en bas du tableau.

A la validation de l'encaissement, des vérifications de cohérence sont effectuées (validité de l'IBAN, cohérence des montants saisis, ...).

Un message avertit l'utilisateur pour toute situation anormale.

Lorsque des remboursements doivent être saisis à la suite, le bouton Ajouter permet de valider l'enregistrement en cours de saisie et de se placer en mode création.

### Recherche :

Lorsque le mode consultation est actif, il est possible de rechercher un remboursement. Presser la touche F3 ou cliquer sur le bouton Rechercher situé en haut à gauche de la fenêtre.

La fenêtre de recherche s'ouvre avec le numéro d'enregistrement, le numéro de reçu, le nom/prénom, le badge, le tiré, le montant et la date.

Le défilement dans le tableau est possible.

Le fait de cliquer sur le titre d'une colonne effectue un tri sur la colonne concernée.

Ainsi, le fait de cliquer sur le titre de la colonne Tiré classe tous les remboursements par ordre alphabétique sur le nom du tiré.

Ce tri est valable pour toutes les rubriques affichées dans la fenêtre de recherche.

Lorsque le remboursement recherché est affiché à l'écran, il est possible de le modifier. Toutes les informations liées à ce mouvement sont modifiables.

### <u>Important</u>

La modification d'un remboursement peut avoir des incidences sur le compte de la fiche concernée. Il est donc recommandé d'utiliser ces fonctions avec beaucoup de précaution.

### Fichier de remboursement

Toutes les valeurs qui doivent être remboursées par virement bancaire font l'objet d'un fichier de paiement.

Pour réaliser la disquette de paiement, sélectionner la fonction Etats / Finances / Fichier de virement / SEPA (IBAN – BIC)

Fichier de virem	ent		FERMER 🔀		
Division	Tous		Sélectionner		
Régime	Tous		Sélectionner		
Service	Tous		Sélectionner		
Etablissement dont les coordonr	nées seront affich	ées			
Etablissement principal : LYCEE	VICTOR HUGO	-			
Sélectionner les individus de(s) e	établissement(s)	_			
<ul> <li>✓ Aucun</li> <li>✓ COLLEGE VICTOR HUGO</li> <li>✓ LYCEE VICTOR HUGO</li> </ul>					
Date de règlement	16/06/2014	·			
Remboursements du	28/04/2014	au 09/05/2014	•		
Dossier du fichier	D:\		Ê		
Numéro du fichier du jour	1 🔹				
Identifiant partenaire	200475AC				
Paramètres de l'établisser	nent		2		
Nom de l'établissement	LYCEE VICTO	)R HUGO			
N* d'établissement	0751234A				
IBAN	FR76 1007 1	750 0000 0123 4	567 855		
BIC	TRPUFRP1				
Paramètres du teneur compte DFT					
Nom du teneur du compte DFT DRFIP ILE DE FRANCE					
IBAN FR13 3000 1000 64U7 5400 0000 006 BIC BDFEFRPPCCT 🧑					
		🖌 ок	Fermer		

Lorsque tous les remboursements sont traités en une seule fois, ne pas mettre de sélections sur l'établissement, la division et le régime.

La date de règlement correspond à la date à partir de laquelle les virements seront effectués. Cette date doit être un jour de la semaine entre lundi et vendredi, hors jour férié.

Les dates 'Remboursements' concernent la période sur laquelle le traitement a eu lieu. Ces dates sont importantes lorsque plusieurs traitements sont effectués. Il convient de mettre la période sur laquelle tous les remboursements souhaités ont eu lieu.

Déterminer l'emplacement où le fichier va être créé : lecteur et dossier.

Le numéro du fichier du jour est par défaut à 1. Incrémenter ce numéro lorsque plusieurs fichiers de virement sont faits dans la même journée.

Vérifier les paramètres de l'établissement ainsi que les paramètres du teneur de compte DFT.

Si toutes les informations nécessaires au traitement sont renseignées, le fichier de virement est créé à l'emplacement déterminé par l'utilisateur.

Le fichier créé portera le nom suivant : Virements\_0751234A\_001\_20140616.XML 0751234A correspond au numéro de l'établissement 001 correspond au numéro du fichier du jour choisi lors de la préparation du fichier 20140616 correspond à la date sous format année mois jour.

Les bordereaux d'accompagnement s'impriment : un bordereau avec le nombre de mouvements et les coordonnées du remettant ainsi qu'un bordereau détaillé des règlements.

Il est possible de refaire le fichier de virement, même ultérieurement. Pour cela, il convient simplement d'entrer des dates qui correspondent à la période souhaitée.

### **Virements**

La fonction de virement permet de transférer des valeurs d'une fiche (d'un ou plusieurs comptes) vers une ou plusieurs autres fiches (sur un ou plusieurs comptes).

L'accès aux virements peut se faire de deux façons différentes :

- au moyen de la fonction Finances / Virements
- en pressant le bouton Virement situé sur l'onglet Situation de la fiche individuelle

Lorsque la fenêtre des virements est ouverte par la fonction Finances / Virements, un mouvement apparaît en visualisation.

Pour ajouter un nouveau virement, cliquer sur le bouton Ajouter.

Lorsque la fenêtre des encaissements est ouverte depuis la fiche individuelle, le mode création est activé avec pour référence la fiche en cours de visualisation sur la fenêtre des fiches individuelles. Dans ce cas, le numéro de badge et le nom sont déjà sélectionnés.

Virement	FERMER 🔀
P Rechercher	Création
	🕂 Ajouter 📝 Modifier 🗸 Valider 🗸 Annuler
Virement	Prélèvements Istal 28.00
Badge 1234	
Nom Prénom DUPONT NATHALIE	Anectation     F/1     Compte Montant     Anectation - Trimestre 3     Forfait     4112     28.00
Montant 28,00	
Date 27/05/2014 🗾	
N* enregist. 136886	Restauration 💌 Trimestre 3 💌 Forfait 💌 4112 💌 28,00
Forfait 28,00 Ticket 0,00 Cafété	ria 0,00 Photocopieur 0,00 Produits -3,00
Affectation	Total 28,00
Badge Nom/Prénom	Affectation F/T Compte Montant
1234 DUPONT NATHALIE	Produits - ACHAT BADGE 4632BAD 5,00
2345 MARTIN QUENTIN	Restauration - Trimestre 3 Forfait 4112 23,00
2345 MARTIN QUENTIN	Restauration Trimestre 3 Forfait 4112 23,00

Entrer le montant du virement.

Cette valeur correspond au montant total du virement, même lorsque celui-ci doit être ventilé sur plusieurs services et/ou plusieurs fiches.

La date du jour est proposée par défaut. Il est possible de la modifier.

Le numéro d'enregistrement est affiché. Cette valeur est générée automatiquement et il n'est pas possible de la modifier.

### Prélèvements :

Le cadre des prélèvements affiche le détail des montants prélevés.

Par défaut, le prélèvement s'effectue pour la totalité sur le service Restauration, selon le type du régime associé à la fiche.

Pour modifier le prélèvement proposé, cliquer sur la ligne et modifier les informations dans la zone de saisie située en bas du tableau.

Selon le service associé, il est possible d'entrer un détail complémentaire.

Pour le service de restauration, le trimestre d'affectation doit être renseigné (le trimestre en cours est proposé).

La rubrique F/T concerne l'affectation pour le service de restauration (forfait ou ticket) Renseigner le compte lié au mouvement. Cette saisie est facultative.

Le montant total est proposé.

Entrer le montant souhaité et faire une au autre prélèvement si besoin.

Dans le bandeau situé au milieu de la fenêtre des virements sont affichés les soldes des différents services.

### Affectations :

La partie basse de la fenêtre est consacrée aux ventilations du virement. Par défaut, la ventilation s'effectue pour la totalité sur le service Restauration, selon le type du régime associé à la fiche.

Pour modifier la ventilation proposée, cliquer sur la ligne et modifier les informations dans la zone de saisie située en bas du tableau.

Selon le service associé, il est possible d'entrer un détail complémentaire.

Pour le service de restauration, le trimestre d'affectation doit être renseigné (trimestre en cours proposé par défaut).

Pour le service Produits annexes, il convient de mentionner le produit concerné par la ventilation.

La rubrique F/T concerne l'affectation pour le service de restauration (forfait ou ticket)

Le compte est proposé par défaut selon la ventilation. La saisie du compte est facultative.

S'il y a plusieurs ventilations, entrer la valeur de l'affectation en cours de saisie.

Pour ajouter une nouvelle ventilation, cliquer sur la première ligne vide du tableau et entrer les informations relatives à cette ventilation dans la zone de saisie située en bas du tableau des ventilations.

A la validation du virement, des vérifications sont effectuées concernant les prélèvements et les ventilations.

Un message avertit l'utilisateur pour toute situation anormale.

Lorsque des virements doivent être saisis à la suite, le bouton Ajouter permet de valider l'enregistrement en cours de saisie et de se placer en mode création. Recherche :

Lorsque le mode consultation est actif, il est possible de rechercher un virement. Presser la touche F3 ou cliquer sur le bouton Rechercher situé en haut à gauche de la fenêtre.

La fenêtre de recherche s'ouvre avec le numéro d'enregistrement, le nom/prénom, le badge, le montant et la date.

Le défilement dans le tableau est possible.

Le fait de cliquer sur le titre d'une colonne effectue un tri sur la colonne souhaitée.

Ainsi, le fait de cliquer sur le titre de la colonne Date classe tous les mouvements par ordre chronologique.

Ce tri est valable pour toutes les rubriques affichées dans la fenêtre de recherche.

Lorsque le virement recherché est affiché à l'écran, il est possible de le modifier. Toutes les informations liées au virement sont modifiables.

# <u>Important</u>

La modification d'un virement peut avoir des incidences sur le compte de la fiche ou des fiches concernées.

Il est donc recommandé d'utiliser ces fonctions avec beaucoup de précaution.

### Prélèvements automatiques

La fonction de prélèvement automatique permet de paramétrer les fiches sur lesquelles le prélèvement automatique sera activé.

Ce paramètre se définit sur la fiche individuelle

Le prélèvement concerne le service de restauration et les produits annexes.

Le principe de prélèvement fonctionne de manière différente pour le forfait ou pour le ticket.

#### Prélèvement restauration forfait :

Restaurant Forfait Produits				
Prélèvement	Solde antérieur	0,00	Payé	10,64
Montant fixe (régime)	Montant	81,00	Remise ordre	3,95
	Repas consommés	24	Aides déduites	15,00
Type paiement	Fin de droits	06/07/14	Bourses déduites	51,41
V Respect régime				
Régime en prépaiement			Solde	0,00

Pour la gestion du prélèvement au forfait, il existe deux manières de procéder.

Le prélèvement peut s'effectuer selon le montant fixe défini dans le régime ou en fonction du solde de la fiche.

Lorsque le paramètre Montant fixe est coché, le montant défini dans les paramètres du régime sera prélevé, dans la limite du solde débiteur de la fiche.

Lorsque le paramètre Solde est activé, le montant du prélèvement sera dépendant du solde de la fiche pour avoir un montant réparti de manière équitable sur le trimestre.

Prélèvement restauration ticket :

Restaurant Ticket				
✓ Prélèvement	Solde antérieur	0,00	Payé	25,50
<ul> <li>Consommés</li> <li>Montant five (régime)</li> </ul>	Montant unitaire	2,55	Consommé	17,85
Solde	Repas consommés	7	Aides déduites	0,00
Type paiement	Crédit repas	3	Bourses déduites	0,00
Respect régime				
Régime en prépaiement			Solde	7,65
1				

Pour le prélèvement des fiches au ticket, trois méthodes peuvent s'appliquer.

Pour la méthode Consommés, le montant du prélèvement sera déterminé par la valeur des consommations sur une période donnée.

L'option Montant fixe générera un prélèvement du montant défini dans le régime, quelle que soit la situation de la fiche.

Pour le choix Solde, la valeur du prélèvement sera dépendante du montant du solde, le but étant de mettre le solde à 0.

### <u>Prélèvement produits annexes</u> :

Restaurant Forfait Produits				
Prélèvement	Solde antérieur	0,00	Payé	44,00
	Montant	64,00	dont "non affecté	<b>90,00</b>
	Bourses		0,00	
	Gé	érer aides	Aides	20,00
			Solde	0,00

Lorsque le prélèvement est activé pour les produits annexes, le montant des produits annexes sera prélevé. S'il y a plusieurs produits annexes à régler, le montant prélevé pour les produits annexes sera réparti en plusieurs ventilations sur les produits concernés.

Informations fiche individuelle :

Fiche in	ndividu	ielle							FERM	IER 🔀
PRechero	her DU	JPONT	- (	RC					Modificat	ion
				🕂 Ajout	er 📝 Mo	difier	) (	🖌 Valider	🗲 Ani	huler
Badge	1234	Nom DUP	DNT				Prénom NA	THALIE		
Informa Création Né(e) le Matricule	ations 22/05/2 27/02/199	2014 I 17 <u>15</u> 0114540405	Reconstatatior à N Nationalité	PARIS				Photo		
Login Division d	e l'année	précédente	📄 Passe	i –	[	Affi	icher			
Commentaire	es	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Messag	e				Coller		
Référence Unique de Mandat       Image: Second										
Situation	Accès 🚶	Suspensions	Bourses	oduits 🛛 F	Responsable	es <mark>  Ir</mark>	nformations Histo	priques		

Pour que le prélèvement puisse avoir lieu, il faut que la Référence Unique de Mandat (RUM) et la date de signature du mandat soient renseignées.

La Référence Unique de Mandat (RUM) est la référence utilisée pour les prélèvements au format SEPA. Cette référence peut se générer de manière automatique ou de manière individuelle sur la fiche. Dans ce cas, cliquer sur le bouton situé à droite du champ pour générer la RUM. Si la référence est déjà saisie, il est conseillé de ne pas la modifier.

Le bouton d'impression situé au dessus de cette zone permet d'imprimer un Mandat de prélèvement. C'est ce document qui va autoriser l'établissement à pouvoir prélever sur le compte du responsable. La date de signature est renseignée lors de l'impression du mandat, elle peut être changée par l'utilisateur. Il est conseillé de ne plus la modifier une fois que les prélèvements ont commencé pour la fiche concernée.

Fiche individuelle	FERMER 🔀
	Modification
	Ajouter Modifier
Badge 1234 Nom DUPONT	Prénom NATHALIE
Responsables Principal Bourse Prélèvements	
Responsable	Adresse
M. DUPONT ALAIN	25 RUE DE LA PAIX
	BAT MOLIERE - APPT 1234
	75001 PARIS
Tiré M. DUPONT ALAIN	
Mode CHEQUE	▼ Organisme LCL ▼ Copier
IBAN	004 3964 U30 Domiciliation PARIS
BIC CRLYFRPP	
RIB  30002.00484.000004396	;4U.30
Situation Acces Suspensions Bour	ses Produits Responsables Informations Historiques

Les coordonnées financières du responsable sur lequel va s'effectuer le prélèvement doivent être renseignées sur la fiche individuelle.

Ces informations peuvent être définies sur le responsable principal de la fiche ou sur le responsable prélèvements lorsque ceux-ci sont différents.

Pour pouvoir effectuer un prélèvement, il convient que le nom du tiré, le mode, l'IBAN et le BIC soient renseignés.

### Génération des prélèvements

Pour générer de manière automatique les prélèvements, sélectionner la fonction Finances / Prélèvement automatique.

Prélèvements		FERMER 🔀
Etablissement	Tous	Sélectionner
Division	Tous	Sélectionner
Régime	Tous	Sélectionner
Individus 🛄		
<ul> <li>Prélèvement forfait en fonction du s</li> <li>Premier prélèvement (1/3 du sold</li> <li>Deuxième prélèvement (1/2 du s</li> </ul>	solde de) O Troisième prélèv solde)	ement (le solde)
Consommés ticket : d	du 27/05/2014 💌 au 27/05/201 e solde est : 🔍	14 💌
<ul> <li>Restauration forfait</li> <li>Restauration ticket</li> </ul>	Produits annexes	
Frais de prélèvement 0,00€	Ce montant sera prélevé en plus si concernées	ur les fiches
Simulation		🖊 OK 🛛 🎸 Annuler

Effectuer si besoin une sélection sur les rubriques établissement, division et régime.

Un choix peut être fait également sur les individus, il est ainsi possible de sélectionner quelques fiches à prélever uniquement.

Lorsque les prélèvements se font en une seule génération, il est inutile d'effectuer une sélection, il est préférable de conserver toutes les rubriques sélectionnées.

La sélection du prélèvement permet une répartition homogène de la créance sur les trois prélèvements du trimestre.

Ainsi, le montant du prélèvement sera dépendant de la situation de la fiche.

Lorsque le service restauration ticket est activé, saisir la période sur laquelle les consommés sont pris en compte.

Cette période déterminera le montant des prélèvements en fonction des consommations à la restauration.

Activer les services concernés par le prélèvement : restauration forfait, restauration ticket et produits annexes..

Lorsque l'établissement facture les frais de prélèvement aux familles, entrer le montant des frais de prélèvement.

Ces frais seront alors ajoutés à la somme initialement prévue.

Un produit annexe sera créé sur la fiche pour ces frais de prélèvement.

Il est conseillé d'effectuer dans un premier temps une simulation de paiement.

Durant cette phase, un test est fait sur les données présentes.

En effet, pour toutes les fiches prélevées, les informations nécessaires sur le responsable sont : le nom du tiré, le mode, l'IBAN et le BIC.

Le mode utilisé lors de la génération des mouvements sera le mode «Prélèvement».

Lorsque des anomalies sont détectées, ces dernières sont référencées et affichées. Toutes les fiches en anomalie ne seront pas traitées.

Lorsque toutes les anomalies sont corrigées, il convient de lancer la phase de traitement réel en décochant le paramètre Simulation.

### Fichier de prélèvement

Après le traitement, toutes les sommes qui doivent être prélevées sont transmises par un fichier de prélèvement.

Pour réaliser ce fichier de prélèvement, sélectionner la fonction Etats / Finances / Fichier de prélèvement / SEPA (IBAN – BIC)

Fichier de prélèv	/ement		FERMER 🔀	
Division	Tous	Sélection	nner	
Régime	Tous	Sélection	nner	
Ajouter la balise B	atchBooking		_	
Etablissement dont les coordonr	nées seront affich	ées		
Etablissement principal : LYCEE	VICTOR HUGO	<b>.</b>		
Sélectionner les individus de(s) e	établissement(s)			
<ul> <li>✓ Aucun</li> <li>✓ COLLEGE VICTOR HUGO</li> <li>✓ LYCEE VICTOR HUGO</li> </ul>				
Date d'échéance	16/06/2014 🔄	•		
Prélèvements du	28/05/2014 -	au 28/05/2014 💌		
Dossier du fichier	D:\		è	
Numéro du fichier du jour	1 🔹 IC	S FR19ZZZ123456		
Identifiant partenaire	200475AC			
Paramètres de l'établissen	nent		1	
Nom de l'établissement	LYCEE VICTO	IR HUGO		
N* d'établissement	0751234A			
IBAN	FR76 1007 17	750 0000 0123 4567 855		
BIC	TRPUFRP1			
Paramètres du teneur compte DFT Nom du teneur du compte DFT DRFIP ILE DE FRANCE IBAN FR13 3000 1000 64U7 5400 0000 006 BIC BDFEFRPPCCT				
		🗸 ОК	🎸 Fermer	

Lorsque tous les prélèvements sont traités en une seule fois, ne pas mettre de sélection sur l'établissement, la division et le régime.

Le paramètre Ajouter la balise BatchBooking devra être coché uniquement pour les établissements qui travaillent avec des banques privées.

Renseigner la date d'échéance. Cette date correspond à la date à laquelle les prélèvements auront lieu sur le compte des familles.

La date d'échéance doit être un jour de la semaine entre lundi et vendredi, hors jour férié.

Les dates 'Prélèvements' concernent la période sur laquelle le traitement a eu lieu. Il convient de mettre la date à laquelle la procédure de prélèvement automatique a été exécutée de manière définitive (sans simulation).

Déterminer l'emplacement où le fichier va être créé : lecteur et dossier.

Le numéro du fichier du jour est par défaut à 1. Incrémenter ce numéro lorsque plusieurs fichiers de prélèvement sont faits dans la même journée.

Vérifier les paramètres de l'établissement ainsi que les paramètres du teneur de compte DFT.

Si toutes les informations nécessaires au traitement sont renseignées, le fichier de prélèvement est créé à l'emplacement déterminé par l'utilisateur.

Le fichier créé portera le nom suivant : Prelevements\_0751234A\_001\_20140616.XML 0751234A correspond au numéro de l'établissement 001 correspond au numéro du fichier du jour choisi lors de la préparation du fichier 20140616 correspond à la date sous format année mois jour.

Les bordereaux d'accompagnement s'impriment : un bordereau avec le nombre de mouvements et les coordonnées du remettant ainsi qu'un bordereau détaillé des prélèvements.

Il est possible de refaire le fichier de prélèvement, même ultérieurement. Pour cela, il convient simplement d'entrer des dates qui correspondent à la période souhaitée.

#### Rejet de prélèvement :

Lorsque des prélèvements sont rejetés ou non traités, il est possible de noter cette information sur le mouvement.

Pour cela, rechercher le mouvement concerné.

Encaissements		FERMER X
GALLOIS EMILIE		Modification
Ajouter identique	🕂 Ajouter	Valider 🞸 Annuler
Badge 4567	Mode <prelevement></prelevement>	Référence FR7630004008290000020173513
Nom Prénom GALLOIS EMILIE	Organisme BNP Compensation	Date 21/03/2014 1
54,35	PARIS 💽	N* enregistrement 136347 N* de reçu
Prélèvement rejeté	GALLOIS PIERRE	
Forfait -83,57 Ticket 0,00 Café	téria 0,00 Ph	otocopieur 0,00 Produits 0,00
Ventilations		Total 54,35
Badge Nom/Prénom	Affectation	F/T Compte Montant
4567 GALLOIS EMILIE	Restauration - Trimestre 2	Forfait 4112 54,35
		•
4567 GALLOIS EMILIE	Restauration 💌 Trimestre 2	▼ Forfait ▼ 4112 ▼ 54,35

Lorsque le mouvement concerné par le rejet de prélèvement est affiché, activer le mode Modification. Cocher l'option Prélèvement rejeté.

Une validation est demandée pour cette opération. Le montant du prélèvement passera alors à 0,00 et l'ancien montant sera mentionné à titre indicatif.

Badge 4567		Mode <prelevement></prelevement>	•	Référence FR76300040082900000	020173513
Nom Prénom GALLOIS EMILIE	<b>•</b>	Organisme BNP	•	D	
Montant		Compensation		N* enregistrement	15 N⁺ de reçu
0,00		Tirá		136347	0
✓ Prélèvement rejeté	54,35€	GALLOIS PIERRE			

La fonction Etats / Finances / Prélèvements rejetés permet d'obtenir la liste des prélèvements rejetés.

# **Etats**

Toutes les éditions sont accessibles par le menu Etats.

Plusieurs entrées dans ce menu sont accessibles.



Pour chaque état, une fenêtre s'affiche avec les sélections possibles. Les sélections sont différentes en fonction des états et des informations à éditer.

Pour sélectionner les informations à éditer, se positionner sur l'onglet sélectionné et garder cochées uniquement les sélections souhaitées.

Encaissements	FERMER 🔀
Sélections :	🔲 Archiver 🛄
Organismes         Compensations         Comptes           Etablissements         Divisions         Régimes         Statuts         Modes	⊞ Etablissements ⊕ Régimes
<ul> <li>Aucun</li> <li>COLLEGE VICTOR HUGO</li> <li>LYCEE VICTOR HUGO</li> </ul>	End of the second
Etablissement à afficher en en tête de l'état	
Etablissement principal : LYCEE VICTOR HUGO	
Période du 02/06/2014 💌 au 02/06/2014 💌	
Tri d'impression         Image: Nom/Prénom       Division       Date       Mode       Compensation         Badge       Régime       Saisie       Organisme	
Format Portrait O Paysage I liste simplifiée Visualiser	

Le fait de supprimer des sélections restreint les informations à imprimer.

Effectuer une sélection uniquement sur les informations utiles dans la liste souhaitée.

Pour une liste des encaissements des commensaux, il convient de sélectionner cette rubrique dans l'onglet 'Statuts'.

Il est inutile de désactiver tous les régimes non utilisés par les commensaux, il est également inutile de désactiver toutes les divisions.

Le fait de sélectionner uniquement Commensal inhibe automatiquement toutes les fiches en statut Elève, quel que soit le régime ou quelle que soit la division.

Une représentation des sélections est visualisable dans la partie droite de la fenêtre. Chaque rubrique sur laquelle une sélection est apportée est automatiquement déroulée. Les désignations affichées sont celles qui sont sélectionnées.

Encaissements	FERMER 🔀
Sélections :	🗌 Archiver 🛄
Organismes Compensations Comptes Etablissements Divisions Régimes Statuts Modes Aucun Commensa Elève	<ul> <li>              Etablissements      </li> <li>             Régimes         </li> <li>             Statut         </li> <li>             Commensal         </li> <li>             Modes         </li> <li>             Organismes         </li> <li>             Compensations         </li> <li>             Comptes         </li> </ul>
Tout sélectionner Ne rien sélectionner	
Période du 02/06/2014 💌 au 02/06/2014 💌	
Tri d'impression <ul> <li>Nom/Prénom</li> <li>Division</li> <li>Date</li> <li>Mode</li> <li>Compensation</li> </ul> Badge       Régime       Saisie       Organisme         Format       Iste simplifiée       Visualiser	

# **Courriers**

# <u>Généralités</u>

L'application OrcadiaCSv2 permet d'effectuer des avis ou courriers. Cette fonctionnalité se compose comme un publipostage.

La maquette du courrier doit être faite et les rubriques souhaitées doivent être insérées à l'endroit voulu dans le courrier.

La saisie des courriers s'effectue par la fonction Gestion / Lettres personnalisées.

AMS 1-1E TRIVESTRE	2		
GOO	S . anne / Maker	Modification	
Dissignation AMS T3	🕢 🕢 Facher RTF 🔹 P. Fi	chierWDSD Conves RTF we Wod +	
₩ ₩ ₩   M X 10 €     10 ±	N V U   E \$ \$   []	▼ ¥ Couries New  Formule	Cilletes de sélection [SDLDEFORF]×D
* + + + + + + + +	1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	£ ( (= ) )= = ()
litize viltok Sudo Service Intendance 25 rue Victor Magn 75008 RARIS	[RESPONSABLE] [ARRESE1] [ARRESE1] [CROSTAL] [VIII	<i>x</i> 1	
1	Le [DATE]		÷
	FACTURE DE DEM 3EME TRIMESTRE	I-PENSION 2013/2014	
Setrait du titre collectif des ordre l'article SS de la loi des finances La recourpament des titres embutoir SF-S24 du 20/05/1860, fouce contesta deco mois suivent se motification, d	s de recebbes randu exécutoire confé 82-1476 du 31/12/1282 se set poursuiri jungo'à l'oppositio fui à sien focadé d'une coménce went le juridiction edministretive	remémment à l'article 45 du décret 85-824 du 30/08/1885 et à némment la juridiction compétente (art. 46, alinés 2 du décret « de nature méninistrative duit étre portée, dans le délai de compétente (décret 85-22 du 11/01/1863).	
Elève (   NOH } [PRENOM] Division (   DIVISION] Régime (   RBOINE)			
Sauf erreur ou omission de notre demi-pension pour votre enfant.	part, vons restes redevable de	la somme de [ABSSOLDEPORP] € au titre des frais de	
Cette somme devra être réglée in	tégralement avant le 2 juin 201	4.	
INFORMATIONS DES DEBITEURS	8		*:

La fenêtre des courriers se décompose en trois parties principales :

- la zone de saisie du texte
- la zone de saisie des sélections
- l'affichage des rubriques disponibles

### Saisie du texte

Le corps du courrier se frappe comme sur un traitement de texte.

Le courrier peut être saisi directement au moyen de Word, ce qui permet d'avoir plus de paramètres pour la mise en forme du texte.

Il est possible de sélectionner la police de caractères, la taille. Les fonctionnalités gras, italique et souligné sont disponibles.

A l'emplacement où une rubrique doit être insérée, il convient d'effectuer un double-clic sur la rubrique concernée.

Cette dernière va s'afficher avec le code qui lui est rattaché.

Il est conseillé d'utiliser la touche de tabulation plutôt que des espaces pour le positionnement des informations sur l'édition.

Il est possible d'utiliser l'aperçu vous obtenir un rendu visuel du courrier. Pour cela, cliquer sur le bouton Aperçu situé en haut à gauche.

Choisir la taille de la fenêtre (de 25 à 200 %).

Cette fenêtre permet d'obtenir une visualisation au niveau de la présentation de l'état et des rubriques insérées.

Sur la fenêtre d'aperçu, il est possible de modifier les marges définies par défaut.

### Saisie des sélections

Les sélections vont permettre de déterminer les destinataires du courrier. Cette sélection s'effectue avec un comparateur et une valeur.

Critères de sélection	Т		
[SOLDEFORF]<0			
	i		

Exemple :

Pour un avis à tous les débiteurs au service de restauration forfait, il convient dans un premier temps de se positionner dans la zone de saisie des sélections.

La valeur qui va servir de référence est le solde restauration forfait, sélectionner la rubrique Restauration / Forfait / Solde et faire un double-clic sur cette rubrique.

La rubrique [SOLDEFORF] va donc s'afficher.

Il convient ensuite de déterminer le comparateur et la valeur.

Les fiches débitrices sont des fiches qui ont un solde négatif, donc un solde inférieur à zéro.

Le comparateur sera donc le signe inférieur et la valeur sera 0.

Dans la zone des sélection, il y aura donc :

[SOLDEFORF]<0

Cette ligne traduit : Solde forfait restauration inférieur à zéro.

La sélection n'est pas limitée à une rubrique.

Une sélection multiple peut être entrée. Il convient d'entrer une sélection par ligne.

Les sélections sur l'établissement, la division, le régime, le statut ou l'individu se font lors de la préparation de l'impression des courriers.

Lors de la sélection des rubriques, il convient de ne pas entrer deux sélections contraires.

Dans ce cas, aucune fiche ne serait sélectionnée et aucun courrier ne serait édité

### <u>Rubriques disponibles</u>

Toutes les rubriques disponibles peuvent être appelées par la liste déroulante des rubriques.

Celles-ci sont classées par service.

Pour accéder à ces rubriques, cliquer sur le titre du chapitre pour dérouler les rubriques rattachées au service sélectionné.



Pour positionner une rubrique dans le texte ou dans la sélection, il convient de placer le curseur à l'endroit souhaité et de faire un double-clic sur la rubrique qui convient.

Chaque rubrique est codée et entourée de crochets.

Il convient de ne pas modifier le libellé de la rubrique et de ne pas ôter les crochets.

Lorsqu'il y a un doute sur la désignation d'une rubrique, il est préférable de supprimer le libellé et de sélectionner à nouveau la rubrique souhaitée.

### **Impression**

L'impression des courriers s'effectue au moyen de la fonction Etats / Courriers.

Courriers	FERMER 🗙
Sélections : Modèle de lettre à imprimer : AVIS T3	Filtres Choisis
<ul> <li>✓ Aucun</li> <li>✓ COLLEGE VICTOR HUGO</li> <li>✓ LYCEE VICTOR HUGO</li> </ul>	<ul> <li>Divisions</li> <li>Régimes</li> <li>Statut</li> <li>Aucun</li> <li>Commensal</li> <li>Elève</li> </ul>
Tout sélectionner Ne rien sélectionner	
Tri d'impression Nom/Prénom Division Division/Régime Badge Régime	
O Envoyer les courriers par mail <ul> <li>Imprimer les courriers</li> </ul>	
Archives ->     D     Visualiser avant l'impression ou envoi     Executer	

Sélectionner le modèle de lettre à éditer.

Apporter les sélections nécessaires si besoin.

Il est souvent inutile d'effectuer des sélections sur cette partie. En effet, les seules sélections apportées sur la lettre personnalisée peuvent suffire à cibler les fiches à imprimer.

### Courrier individuel

Pour imprimer un courrier pour un seul individu, il convient de sélectionner la fiche concernée sur l'onglet Individu.

Il n'y a pas lieu d'effectuer des sélections sur les autres onglets.

Courriers	FERMER 🗙
Sélections : Modèle de lettre à imprimer : AVIS T3	Filtres Choisis
Etablissements Divisions Régimes Statuts Individu DUPONT NATHALIE 1234 MARTIN QUENTIN 2345	<ul> <li>⊕- Etablissements</li> <li>⊕ Divisions</li> <li>⊕ Régimes</li> <li>⊕ Statut</li> <li>_ Aucun</li> <li>_ Commensal</li> <li>_ Elève</li> </ul>
•	
Tri d'impression Nom/Prénom O Division O Division/Régime Badge Régime	
O Envoyer les courriers par mail	
Archives ->     D     Visualiser avant l'impression ou envoi     Executer	

Pour sélectionner l'individu concerné, cliquer sur le bouton +.

La fenêtre de recherche des individus s'ouvre, sélectionner l'individu en fonction de son numéro de badge ou de son nom, ou en faisant dérouler la liste affichée.

Faire un double-clic sur l'individu à sélectionner.

Il est possible de sélectionner une liste d'individus.

# Exemples de sélections

Ci-dessous quelques exemples de sélections.

1) Sélectionner les fiches des élèves non boursiers débiteurs à la restauration forfait :

Les élèves débiteurs à la restauration forfait sont des élèves qui ont le solde restauration inférieur à zéro. Il faudra sélectionner la rubrique Restauration / Forfait / Solde, mettre le signe inférieur et la valeur zéro.

Les élèves non boursiers sont des élèves sont des fiches qui ont un total de bourses égal à 0. Il faudra donc sélectionner la rubrique Bourses / Total Bourses, mettre le comparateur égal et la valeur zéro.

La transcription de ces deux sélections est : [SOLDEFORF]<0 [TOTBOURS]=0

Page 107

2) Sélectionner toutes les fiches qui ont un solde ticket créditeur :

Les fiches qui ont un solde ticket créditeur sont les fiches qui ont un solde restauration ticket supérieur à zéro.

Il convient donc de sélectionner la rubrique Restauration / Ticket / Solde, mettre le signe supérieur et la valeur 0.

La transcription de cette sélection est : [SOLDETICK]>0

3) Sélectionner toutes les fiches à partir d'un certain nom :

Il peut arriver qu'il y ait un arrêt pendant l'impression des avis.

Ainsi, il est possible de redémarrer à compter d'un certain nom lorsque les avis sont édités par ordre alphabétique.

Si le dernier nom imprimé tait MARTIN, il convient de recommencer l'impression à compter de ce nom.

La sélection se fera donc sur la rubrique Classification / Nom, mettre le signe supérieur et mettre le nom souhaité, soit MARTIN.

Lorsqu'une sélection concerne un libellé, il convient de le noter entre guillemets et d'écrire ce libellé intégralement en majuscules.

La transcription de cette sélection est : [NOM]>"MARTIN"

4) Sélectionner uniquement les fiches qui ont une bourse au mérite :

Les fiches qui ont une bourse au mérite sont celles qui, par déduction, ont une valeur de bourse au mérite supérieure à zéro.

La sélection se fera donc sur la rubrique Bourses / Valeur bourse au mérite. Le comparateur sera le signe supérieur et la valeur 0.

La transcription de cette sélection est : [VALMERITE]>0

5) Sélectionner les fiches qui ont un solde ticket compris entre 5 et 20 euros

Les fiches qui ont un solde ticket créditeur sont les fiches qui ont un solde restauration ticket supérieur ou égal à cinq et inférieur ou égal à vingt.

Il faudra sélectionner la rubrique Restauration / Ticket / Solde, mettre le signe supérieur égal et la valeur 5.

Une deuxième sélection sera notée avec la même rubrique, à savoir Restauration / Ticket / Solde, mettre le signe inférieur égal et la valeur 20.

La transcription de cette sélection est : [SOLDETICK]>=5
[SOLDETICK]<=20

# **Badges jetables**

## Paramètres généraux

L'onglet restauration des paramètres généraux (Fichier / Paramètres généraux) permet de définir les repas sur lesquels les badges jetables sont autorisés.

Paramètr	es généraux		FERMER 🔀
	Moc	difier Valider 🦨 Annuler V	isualisation
Général Resta	uration Bourses Etats Vie scolaire Finances A	Application Contrôle accés Badges Affichage Leo	teurs
Repas : Hora	ires et réservations 🛛 🕜		
Petit déjeuner	de 06:30 à 08:30 🔲 Badge Jetable	Réservation de à	^
Déjeuner	de 10:30 à 14:00 🔽 Badge Jetable	✓ Réservation de 14:30 à 10:00	
Gouter	de 16:00 à 16:15 🗖 Badge Jetable	Réservation de à	
Diner	de 18:30 à 20:30 🔽 Badge Jetable	Réservation de à	
			-

Ces paramètres ne sont pas figés et peuvent être modifiés. La modification est prise en compte dès le repas suivant.

# Activation / Vente

Plusieurs types de fonctionnement existent pour les badges jetables :

- activation et vente au moyen d'un distributeur
- vente directe

Lorsque la distribution se fait par un distributeur de badges jetables, il convient dans un premier temps d'activer les badges.

Pour activer les badges, sélectionner la fonction Gestion / Badges jetables.

Badges jetables		FERMER X
Badge de 5801 à 5900	Quantité 100	
Activer	Désactiver	

Activer la série qui est placée dans le distributeur.

Si toutefois des badges étaient dérobés, il est possible de désactiver certains numéros afin qu'ils ne puissent pas être utilisés.

Le numéro proposé est le numéro qui suit le plus grand numéro activé ou vendu.

Lors d'un fonctionnement en vente directe, il est inutile d'activer les badges jetables. Ces derniers sont activées par la validation de l'encaissement.

L'encaissement sera également utilisé pour enregistrer les mouvements financiers relatifs aux badges jetables vendus par le distributeur.

Encaisseme	ent des	badges	jetables			FERMER 🗙
P Rechercher		~				Création
		+	Ajouter 📝	Modifier	Valide	er 🎸 Annuler
Badge de	5901	à	5905	Quantité	5	
Prix unitaire	5,15	Montant di	25,75			
Mode	CHEQUE		-			
Organisme	BNP		•			
Compensation	PARIS		-			
Tiré	M. GRAND E	MILE				
Référence	CHQ 135790					
Compte	COMMENSA	ιUX	•	6		
Date	02/06/2014	15 Nur	néro de reçu 🛛			

# Régularisation passages

Tout comme les badges clients, il est possible d'effectuer une régularisation du passage pour un badge jetable.

Régulari	sation passag	e			FERMER X
P <u>R</u> echerch	ner	🕂 Ajo	uter Supp	rimer 🖌 🗸 Valio	der 💉 Annuler
Badge	5901		<ul> <li>Type de badge</li> <li>Client</li> </ul>	💿 Jetable	○ Technique
Nom					
Date	02/06/2014 15				
Heure	12:30		Type de passa	ge ③ Manuel	<ul> <li>Stylo</li> </ul>
Service	Restauration	•	 Message		
Prestation	DEJEUNER	•			
Repas	Déjeuner	<b>Y</b>	<i></i>		Plusieurs jours ->
Nombre de	passages 1		Contrôler l'accès		

Cliquer dans un premier temps sur le type de badge : Jetable. Entrer le numéro du badge jetable concerné. Entrer la date et l'heure du passage

Contrairement aux passages de badges clients, il n'est pas possible de supprimer le passage d'un badge jetable, que ce passage soit réel ou régularisé après le service.

# <u>Etats</u>

La liste générale permet à l'utilisateur de sélectionner une série de badges jetables.

Pour chaque badge figurant dans la série sélectionnée, il est mentionné l'état du badge : actif, désactivé ou utilisé.

Lorsque le badge jetable est utilisé, la date et le repas d'utilisation sont mentionnés.

Menu : Etats / Badges jetables / Générale

La liste des présences permet d'obtenir, pour une période sélectionnée, la liste des badges jetables utilisés. La date et l'heure de passage sont mentionnées. Menu : Etats / Badges jetables / Présence

La liste des badges inutilisés récapitule les badges jetables qui ont été activés et qui ne sont pas encore utilisés.

Diverses listes financières sont liées à la gestion des badges jetables.

La liste des encaissements permet de visualiser tous les mouvements financiers liés aux badges jetables pour une période donnée.

Une sélection est possible sur les modes à éditer. Menu : Etats / Badges jetables / Encaissements

Un ordre de recettes peut être imprimé pour les badges jetables. Cet état peut être édité pour chaque tarif de vente. La période et la série de badges jetables peut être sélectionnée. Menu : Etats / Badges jetables / Ordre de recettes.

# **Procédures**

# Importation Siècle

L'importation des fichiers Siècle s'effectue en deux phases :

- extraction des données Siècle dans un fichier temporaire
- importation du fichier temporaire dans Orcadia CS version 3

## Extraction du fichier Siècle :

Dans le menu situé dans la partie gauche de l'écran, sélectionner la fonction *Exploitation / Extractions personnalisées*.



La liste des extractions déjà réalisées s'affiche.

	SIECLE Base Élèves Etablissement (2011-2012) accuel « exploitation : extractions personnalisées Exploitation - Extractions personnalisées Cliquer sur le the de la colonne pourtier. Ole membre le sens du ti.	LYCEE VICTOR HUGO - PARIS - 0751234A
IICHES ÉLÉVES	* Extractions	0
AFTECTATION	Gresponsatie	0
EARS IN MASS	adresseddy	0
NUMBER OF MANNA	adronos informet responsable T	0
EXPLOITATION	adresse responsable	0
+ Listes standard	ADRESSEBIDIV	0
E Linter three	ADRESSESON TERMINALES pour stat as	imi 😅
a Eductory standard	attilution BTII	0
Eductors survives	base eleves	0
- Saturnan baaranaanaa	BAGE BLEVED 7.5	•
<ul> <li>Execuments werges</li> </ul>	base élèves division	•
<ul> <li>Documente renseignés</li> </ul>	BASE ELEVES POUR ORCADIA	0
MPORTATIONS	BASE pour STATS BAC 0007	•
Cartebort & Trought	BASE pour STATS BAC 1011	•
AN SHUATIONS	BABE poor STATS BTS 0607	0
SUM DES ÉCHANGES	bases CDI	0
STREET, THE STREET,	BCDR	0

Pour effectuer une nouvelle extraction des données de Siècle, cliquer sur le bouton situé en haut de la fenêtre de la liste des extractions.

	SIECLE Base Eleves Etablic accell - exploration - educ	ssement (2011- turs pesansitule MA I Extractio	-2012)	alizán	[ sim ] qu	LYCEE V	Intracedenique	PARIS - 0751234A  bornes problems   gutter
ROES LEVES AFECTATION	Pour unier ou modifier une e 1 un titre et doerstruitemen 2 des celtains de suitection En l'abserce de critieres 3 des celoseses à atticher 4 Forste de tri des étimes.	eterction personnalis tune description ; - its differencent la 5 tous les élèves de l'été au moins une colore Un compteur peuting	én, indiquer dan ste des élèves s tabléssement so re dait ible indiq liquer les effecti	ainsee 6 les pages qui suivent Alactionnés réselectionnés ; uée ; 1 conrespondants à chaqui	e nivesu de tri.			Hetau
SAISE EN NASSE EXPLOITATION		Tite •		(Decadia CS v2				
Ustes standard Elstes libres		Description		Importation Occadia	C8 42		_	
Editactions standard     Editactions percentinations     Documents verges     Documents renseignes	CRITÈRES DE SÈLECT	TION						
IMPORTATIONS								
OPONTATIONS								
SUM DES ÉCHANGES	Theme	Cottiene			Condition		Volence	
Sec.	(sélecturne 💌	(wiedonied)	2	Site	Egal	*		00
LTHE CONTRACT				MIN. MILL. 2123.0	à.)			WHall de page

Entrer le titre de l'extraction et sa description. Un exemple de titre et de description est donné.

Ne rien renseigner dans les critères de sélection puis cliquer sur le bouton 'Suite'.

	SIECLE Base Elèves Etablisse accust - exploitation - MA M Exploitation - MA	ement (2011-2012) espensionalisées AJ Extraction personnalisée N	) : Orcadia C	LYCEE VICTOR H [ M05 ] UNX He reuf ] into acad	UGO + PARIS - 0751234A Annaje I lannes ondisaen ( isithe Neteur
HORS (LEWIS	COLONNES À AFFICHER				
AFFECTATION					
SAISE EN MASSE		Ordonnar les champs -	r les colonnes sout l'aide des boutons	à droite de la linfe.	
EXPLOITATION		Colorness disposibles		Colounes Sélectionnées	
Ubbes standard Ubbes tones Ubbes tones Ubbes tones Ubbes tones Ubbes tones personnalisates Ubbes tones personnalisates Ubbes tones Ubbes		(céfectionnen)			
SUM DES ÉCHANGES			Sute		

Sélectionner le thème. Dérouler la liste de choix et sélectionner 'Identification de l'élève'.

	SIECLE LIVEE VICTOR HU Base Élèves Établissement (2011-2012) Internet (into each arcuel - exploitation - eductors personnalisées Exploitation - MAJ Extraction personnalisée : Orcadia CS V2 -> CRITÉRES DE SÉLECTION	IGO + PARIS - 0751234A maxe   bonner onlages   withe Network
HORS GEVES	COLONNES À AFFICHER	
AFECTATION		
SAILE EN MASTE	Choisir un thérme, puis faire passer les coonnes souhables dans la liste de disté. Ordonner les champs à l'aide des houzons à distée de la liste.	
EXPLOITATION	Colonnes disposibles Colonnes Sélectionnées	
Listers standard	kteretite allere die fählere	
illine koren	Nom	
Edractions standard	Prenom 2 pvel	
··· Edrattona personnalisees	Date de naissance	
Documents werpes	N <sup>®</sup> Informa	
RE-DISTATIONS	Commune de naissance Pays de naissance	
EXPORTATIONS	Code departement de naissance Dese	
SUM DES ÉCHANGES		
1000		

Les différentes rubriques liées à l'identification de l'élève s'affichent.

Pour le thème Identification de l'élève, sélectionner les rubriques suivantes :

- Nom
- Prénom 1
- Date de naissance
- INE
- Commune de naissance
- Pays de naissance
- Nationalité
- Sexe

Pour sélectionner les rubriques, cliquer sur la rubrique souhaitée et sur le bouton <sup>10</sup> situé entre les deux tableaux. Les rubriques sélectionnées apparaissent dans le tableau situé à droite.

Pour supprimer une rubrique sélectionnée à tort, cliquer sur cette rubrique et ensuite sur le bouton

	SIECLE Base Eléves Etablist accuel + exploitation educt Exploitation - N + CRITÉRES DE SÉLECT	sement (2011-2012) tons personnalisées IAJ Extraction personnalisée : ION	Orca	LYCEE VIC  abb   quid its reurl  4 dia CS V2	TOR HUGO + PARIS - 0751234A nro scadenique   lionner pratiques   suther lienteur
HORES GLEMES	+ COLONNES & AFFICH	18			
NFECTATION					
LAISE EN MASSE		Choisir un thème, puis faire passer le Ordorner les champs à l'a	ide des	nes souhabées dans la liste de droite boutons à droite de la liste.	
NEGITATION		Colounes disponibles		Colonnes Sélectionnées	
Listes standard		identification de l'élève		How	
Listes kores		Prénom 3		Prénom 1	
Edractions standard		Prénom 3 Nº atterne	-	Date de nargoence INE	
Edrationa personnalisees		Code departement de maissance	11	Commune de natecance	
Documents vierges		Date de modification	10	Nationalite	
Documents rensergnés		Dos eier de l'établissement précédent reçu Transport	_	Deer	
PORTATIONS		Type d'inscription			
PORTATIONS					
IM DES ÉCHANGES					
			Sann		

Lorsque toutes ces rubriques sont sélectionnées, choisir le thème 'Scolarité actuelle'.

	SIECLE       LYCEE VICTOR HUGO • PARIS • 0751234A         Base Élèves Établissement (2011-2012)       [acc.] qui le reuf [into academae ] lanter pretaines [author         accuel • exploitation • MAJ Extraction personnalisée : Orcadia CS V2       Hereor         • CRITÈRES DE SÉLECTION       • CRITÈRES DE SÉLECTION
noies étémes	* COLONNES & AFFICHER
NFECTATION	
INISE EN MASSE	Choisir un théme, puis taire passer les coonces souhaites dans la liste de droite. Ordonner les champs à l'aide des tioutons à droite de la tiste.
NPLOITATION	Colornes disposibles Colornes Sóloctionnées
Lintes standard Lintes klons Eduartons standard Eduartons prosinnalisões Cocuments vieges Cocuments renarginës	Iteriante actuelle       NEF       Statut       Statut       Statut       Statut       Onteinon       Ornume       Onteinon       Option 1       Modalité d'élection 1       Option 2
PORTATIONS	Option 3
	Sute

Lorsque le thème '*Scolarité actuelle*' est sélectionné, les rubriques liées à ce thème s'affichent. Les rubriques déjà sélectionnées restent affichées dans le cadre de droite.

Pour le thème Scolarité actuelle, sélectionner les rubriques suivantes :

- Division
- Régime

# - Doublement

Cliquer sur le bouton pour sélectionner chaque rubrique.



Choisir ensuite le thème 'Resp. Legal1'. Toutes les rubriques qui dépendent de ce thème s'affichent.

Pour le thème Responsable Légal 1, sélectionner les rubriques suivantes :

- Civilité resp. légal1
- Nom resp. légal1
- Prénom resp. légal1
- Ligne 1 Adresse légal1
- Ligne 2 Adresse légal1
- Commune resp. légal1
- Code postal resp. légal1

- Tel maison resp. légal1
- Tel mobile resp. légal1
- Courriel resp. légal1
- **RIB** légal1
- IBAN Légal1
- BIC Légal1

Cliquer sur le bouton pour sélectionner chaque rubrique.



Choisir ensuite le thème 'Resp. Financier'. Toutes les rubriques qui dépendent de ce thème s'affichent.

Pour le thème Responsable financier, sélectionner les rubriques suivantes :

- Civilité resp. financ.
- Nom resp. financ.
- Prénom resp. financ.
- Ligne 1 Adresse financ.
- Ligne 2 Adresse financ.
- Commune resp. financ.
- Code postal resp. financ.
- Tel maison resp. financ.
- Tel mobile resp. financ.
- Courriel resp. financ.
- **RIB** financ.
- IBAN financ.
- **BIC financ.**

Cliquer sur le bouton 🛄 pour sélectionner chaque rubrique.



Choisir ensuite le thème 'Bourse'. Toutes les rubriques qui dépendent de ce thème s'affichent.

Pour le thème Bourse, sélectionner les rubriques suivantes :

- Type de bourse nat.
- Type de bourse clg.
- Taux bourse clg.
- Parts bourse nat.

Cliquer sur le bouton pour sélectionner chaque rubrique.

Toutes les rubriques utiles à l'importation sont sélectionnées.

Cliquer sur le bouton 'Suite' pour continuer la procédure.

A MARTINE AF	SIECLE Base Élèves Établissement accuél » explotation: estructions pers	4 (2011-2012) annultaises			LVCI    sime    quici de 1	E VICTOR HUGO + PARIS - 0751234A neut   into académique   torrnes protouse   quitter
	Exploitation - MAJ Ex	traction personnalis	ée : Orcad	a CS V	2	Retour
and the second se	+ CRITÈRES DE SÉLECTION					
INCHES FLEVES	Thêmes choisis: Identification de Félé	ve , Deurse , Scolarté actuelle ,	Resp. Legal 1. P	lesp. Financ	See .	
NFECTATION	+ COLONNES ET ORDRE DE TRI					
SAISE EN MASSE		Modifier si nécessaire	fordre de bi par	dittert	-	
EXECUTATION		de chaque chavaemant de caleur	sochades pour	attichar des	effective core	
E Listes standard						
· Listes Bires		Colonaers	Codes-de tot	Caratyar	Sad de page	
Edractions standard		Norm	2.3	E.	1	
Eductora personanaises		Pointm 1	1 2	E	17	
Documents vierpre		Date de naissance	1	C	E.	
Cocuments renseignés		245			in the second se	
MINISTATIONS		Commune de nationnee	-			
CHEVILLA TICHES		Pays de naissance	-	17		
NUM DES ÉCHANGEN		Nationalte		Π.		
- PAPE		Dave .		0		
Manufat IN		Devision	1 1		Π.	
1-Ban California Ray Chone A		Régime		E.	et .	
The LABOR DAY STREET		Doublement	1	Π.		
		Cralité tenzi légalit	1			
		Nem resp. Mgal1	1			
		Preinom Nesp Negart	1			
		Ligne 1 Adresse légal1		E	π	
		Ligné 2 Adresse légari		E.	π	

Toutes les rubriques sélectionnées apparaissent sous la forme d'une liste. Il est possible de définir un ordre de tri pour chaque rubrique.

Dans l'ordre de tri, entrer les valeurs suivantes :

- 1 pour la rubrique Division
- 2 pour la rubrique Nom
- 3 pour la rubrique Prénom 1

Ne rien cocher dans les colonnes Compteur et Saut de Page.

Poursuivre la procédure pour faire afficher le résultat de la sélection.

Cliquer sur le bouton *Afficher*' situé en bas de la fenêtre pour faire apparaître à l'écran les données extraites du fichier Siècle.

Cliquer sur le titre de la	Cliquer sur le titre de la colonne pour trier. Cliquer à nooveau pour inverser le sens du tri.							
Norm	Présson 1	Date de natissance	ĸ	Constance de Nationalise	Page de la traincaire e	Notionalite	Sear	t
AISBAOUL	1618	04/11/1995	2406016533M	BROU-BUR- CHANTERENE	FRANCE	FRANCE	(F)	ŧ.
BAERT	Alexandre	05/06/1995	2406006574M	CHELLES	FRANCE	FRANCE	м	1
BEINARD	Atta	2205/1995	2400049544U	NEURLY-SUR- MARKE	FRANCE	FRANCE	*	2
BOUGHRIET	Syphone	010/081995	2#06007057M	LACKY-BUR-MARNE	FRANCE	FRANCE	Ŧ	1
BRIMBOTS	Atypasite	890311995	2406000517A	PONTNULT- COMBAULT	FRANCE	FRANCE	*	۰.
CERLIER	Electrony	2308/1995	2406002670V	LADRO-SUE-MARINE	FRANCE	FRANCE	×.	1
CHHENO	Christera	1307/1995	2406010246D	SARCELLES	FRANCE	FRANCE		۲.
CONFRERE	Roman	2282(1995	24060245430	AUBERVILLIERS	FRANCE	FRANCE	м	
COUDERC	Cyprien	19/02/1995	2406006501V	GANT MANDE	FRANCE	FRANCE	м	1
COURSIER	Marke	64/07/1985	24060245427	NEUKLY-DUR- MARINE	FRANCE	FRANCE	1	10
DUFOUR	Albertine	01/07/1995	3496829523/	CHAMERAY-LES- TOURS	FRANCE	FRANCE	F	1
FAURE	Empline	31/12/1995	24068238058	MONTFERMER.	FRANCE	FRANCE	F	1

Lorsque ces données sont affichées, faire défiler le résultat obtenu et se positionner en bas de la liste puis cliquer sur le bouton *'Enregistrer'* 

WINDUEUR	Tracy	05/03/1990	2401030992W	LE BLANC-MESNIL	FRANCE	FRANCE	F 3
WALTAT	Marion	31/03/1994	24050564040	BROU-BUR- CHANTEREINE	FRANCE	FRANCE	*
WATIN	Claire	14/04/1993	24030072500	CHAUNY	FRANCE	FRANCE	*
VERSIONY	Emiline	07/08/1992	2403047230J	BROU-SUR- CHANTEREINE	FRANCE	FRANCE	
VETTRAINO	Laura	14/00/1995	24060567B0L	TREMBLAY-EN-	FRANCE	FRANCE	÷.
VORABOUT	Julien	10/10/1993	2404054201T	PARIE	FRANCE	FRANCE	м
90648	Highton	15/06/1991	2402024785F	NOOENT-BUR- MARNE	FRANCE	FRANCE	м
YUB	Ekodiø	32/10/1993	24040094290	BROU-SUR-	FRANCE	FRANCE	F
VVON	CdRa	30/11/1993	24040026020	BONDY	FRANCE	PRANCE.	1
ZEOHOUDI	Amina	21/02/1993	2404044231F	NONTFERMEL	FRANCE	FRANCE	×
ZENAGNI	Farah	15/06/1994	24050045D3E	BROU-SUR- CHAVTEREINE	FRANCE	FRANCE	· · ·
ZENAGNI	'Yaunès	26/05/1993	2404001054T	BROU-SUR- CHANTEREINE	FRANCE	FRANCE	м
ZERENI	Dengaman	15/01/1994	2405027493U	VILLIERS-LE-BEL	FRANCE	FRANCE	м
ZERENI	Jonathán	15/01/1994	2405027407M	VILLIERS-LE-DEL	FRANCE	FRANCE	3 <b>M</b> .S
	En	agistrer	Modifier	Expert POF	Export Excel		
			NUN   MUN				#Haut de page

Lorsque l'extraction est enregistrée, cliquer sur le bouton '*Export Excel*' pour exporter les données extraites vers un fichier qui sera traité ensuite dans l'application Orcadia CS v2.

WINQUEUR	Tracy	05/03/1990	2401030982W	LE BLANC-MESNIL	FRANCE	FRANCE	F	*
WALTAT	Marion	31/03/1994	24050564040	BROU-SUR- CHANTEREINE	FRANCE	FRANCE	F	
WATIN	Claire	14/04/1993	2403007250C	CHAUNY	FRANCE	FRANCE	r	
VERSIONY	Emeline	07/08/1992	2403047230J	BROU-SUR- CHANTEREINE	FRANCE	FRANCE	F	
VETTRANO	Laura	14/09/1995	2406006780L	TREMBLAY-EN-	FRANCE	FRANCE	F	
VORABOUT	Julien	10/10/1993	2404054201T	PARIS	FRANCE	FRANCE	M	
V00-1B	Kevin	15/06/1991	2402024786F	NOGENT-SUR- MARNE	FRANCE	FRANCE	м	
YUS	Eladie	22/10/1993	24040094290	BROU-BUR- CHANTEREINE	FRANCE	FRANCE	F	
YVON	Cása	30/11/1093	24040026026	BONDY	FRANCE	FRANCE	E	
ZEGHOUDI	Amina	21/02/1993	2404044231F	MONTFERMEL	FRANCE	FRANCE	F	
ZENASNI	Farah	15/06/1994	2405004503E	BROU-BUR- CHANTEREINE	FRANCE	FRANCE	F	
ZENASM	Younès	26/05/1993	24040010947	BROU-SUR- CHANTEREINE	FRANÇE	FRANCE	м	
ZERENI	Benjamin	15/01/1994	24050274930	VILLERS-LE-BEL	FRANCE	FRANCE	м	
ZERENI	Jonathan	15/01/1094	2405027407M	VILLIERS-LE-BEL	FRANCE	FRANCE	M	
	Enregistrer	Mod	fier		-Exp	ort PDF		
		- 15-	1	Export Excel	(délimiteur:	1		
			MEN MON	e veza co			ill-lauf de page	¢

Vérifier que le délimiteur soit bien le point virgule puis cliquer sur le bouton 'Export Excel'.

V	WNOUEUR	Tracy	06/03/1990	2401030982W	LE BLANC-MESNIL	FRANCE	FRANCE	F	-
w	ALTAT	Marion	31/03/1994	24050564040	BROU-SUR-	FRANCE	FRANCE	F	
w	ATIN	Claire	14/04/1993	2403007250C	CHAUNY	FRANCE	FRANCE	F	
v	ERSIONY	Téléchargement	de fichier		x	FRANCE	FRANCE	F	
v	ETTRANO	Voulez-yous o	uvit ou enregi	strer ce fichier ?	ŧ.	FRANCE	FRANCE	F	
Ŷ	URABOUT	a n	en exportCSVE	Intraction.cov Microsoft Office Exce	ŧ	FRANCE	FRANCE	м	
W	09-1B	Sou	ce scoret.in.a	c-crobel.fr		FRANCE	FRANCE	м	
Y	us		Duv	n Envigidam	Armin	FRANCE	FRANCE	F	
y	VON	-				FRANCE	FRANCE	E	
z	EGHOUDI	Silech peoker	chers télécharges é présentes des as	s depuis Internet sont squess pour votre ordin	uties, certains fichiers aleur. N'ouvreir pas du	FRANCE	FRANCE	F	
z	ENASM	Quel	pher par ce fete pr/ les isigues T	er ti vous n'êtes pas s	to de von organe.	FRANCE	FRANCE	F	
z	ENASIN	Yaunès	26/05/1993	24040010947	BROU-SUR- CHANTEREINE	FRANCE	FRANCE	м	
z	ERENI	Benjamin	15/01/1994	2405027493U	VILLIERS-LE-BEL	FRANCE	FRANCE	м	
z	ERENI	Jonathan	15/01/1994	2405027407M	VILLIERS-LE-BEL	FRANCE	FRANCE	M	
		Enregistrer-	Mode	ier		Export	C PDF		
					Export Excel	(délimiteur: E)	1		
				HEN MED	veral or			i∰Haut de pag	e.

Cliquer sur le bouton '*Enregistrer*' pour sauvegarder le fichier extrait de Siècle.



Un nom de fichier est proposé. Il est possible de le modifier.

Afin de distinguer les différents fichiers au fil des importations, il est conseillé de spécifier dans le nom du fichier un élément distinctif, comme la date par exemple : exportCSVExtraction270813.csv Cela permet d'éviter les erreurs de confusion lorsque plusieurs fichiers cohabitent sur un même lecteur ou dans un même répertoire.

Sélectionner le lecteur et le répertoire d'accueil du fichier (clé USB, répertoire réseau, ...).

Lorsque l'extraction du fichier Siècle et l'importation dans Orcadia CS se font sur le même poste, le plus simple est d'extraire le fichier dans un répertoire du disque dur.

Dans le cas contraire, il est conseillé de copier le fichier sur un support amovible (clé USB par exemple) ou d'utiliser un répertoire partagé du réseau.

Le fichier d'extraction Siècle est désormais présent sur le support sélectionné.

Il convient à présent d'importer ces données dans l'application Orcadia CS.

Avant de débuter la procédure d'importation, il convient d'effectuer une *sauvegarde des données* au moyen de la fonction *Fichier / Sauvegarde*.

Lorsque la sauvegarde est effectuée, exécuter la fonction Fichier / Importation / Siècle.

La sélection des éléments liés à l'importation du fichier Siècle se déroule selon plusieurs étapes :

- choix du fichier à importer
- sélection de l'établissement
- filtre des divisions et des régimes
- affectation des badges
- mise à jour des rubriques
- vérification des paramètres sélectionnés et exécution

Lorsque les éléments de l'étape courante sont sélectionnés, cliquer sur le bouton *Suivant* pour passer à l'étape suivante.

Les éléments sélectionnés s'affichent au fur et à mesure dans la partie droite de la fenêtre.

A tout moment, il est possible de revenir sur une ou plusieurs sélections au moyen du bouton Précédent.

# Etape 1 : choix du fichier à importer

nportation SIECLE		A DIVER
Etape 1	2	
ichier SECLE à importer		
	<u>s</u>	
	1777 1877 1878	
Ophers	Suivant ->	

Renseigner le fichier Siècle à importer.

Il convient d'entrer le chemin complet d'accès au fichier extrait de Siècle : lecteur, répertoire et sous répertoires, nom du fichier.

Il est conseillé de sélectionner le fichier au moyen de la fenêtre de recherche.

Pour cela, cliquer sur le bouton situé juste à droite de la zone de saisie du nom du fichier Siècle à importer.

rvegarder dans	a Siecle		-	- E C E	<u>B</u> .	
Git	Nom			Modifiéle		Туре
Breau Bistorie	∰ exportCSVExtr	action270812.csv		27/06/2012 12:	28	Fichier de
	*					
Hésebu	Nam du fichier :	1		-		Juw
	Types de fichiers :	Fictiver cev		+	A	viuler

Une fenêtre de recherche s'ouvre et permet de sélectionner de manière simple le fichier concerné. Sélectionner dans un premier temps le lecteur, ensuite le répertoire et les sous-répertoires puis le fichier d'importation et cliquer sur le bouton *Ouvrir*.

Importation SIECLE		~	PERMI
Etape 1	0		
Fichier SIECLE à importer			
F\Siecle\exportCSVExtraction270812.cov	<u>1</u>		
obiour 1	urvanz ->		

Tous les éléments liés au chemin d'accès et au nom du fichier sélectionné s'affichent.

Cliquer sur le bouton Suivant pour continuer la procédure.

Après avoir cliqué sur le bouton Suivant, le fichier se charge. Un message avertit l'utilisateur de cet état.

Lorsque le fichier est conforme à la structure de fichier attendue, l'étape 2 s'affiche et la procédure se poursuit.

Dans le cas contraire, la procédure est stoppée à ce niveau et un message avertit l'utilisateur de certaines informations manquantes dans le fichier sélectionné.

Etape 2 : sélection de l'établissement

nportation SIECLE	Pin/re-
Etape 2	Fichier SECLE FisieclelexportCSVExtraction270812 cav
Etablissement [LYCEE VICTOR HUGO _	
Type d'établissement O Collège 🔗 Lycée	
<- Précédent	

L'établissement sélectionné par défaut et le code rattaché à cet établissement s'affichent.

Lors d'une première importation, il convient d'entrer un nouvel établissement et de saisir un code d'établissement.

Les informations concernant ce nouvel établissement seront renseignées après l'importation au moyen de la fonction *Gestion / Etablissements*.

Sélectionner le type d'établissement : lycée par défaut.

Cliquer sur le bouton Suivant pour passer à l'étape suivante.

Etape 3 : sélection des divisions et des régimes

Etape	3		2	Fichier SIECLE FiSieclelexportCSVExtraction270812.csv	
Dhoix des d	hisions à traker 🧃	•		-Etablissement : LYCEE VICTOR HUGO -Code dtablissement : L. -Type établissement : Lycée	
Corresp Importer	ondiance des rég ? Fichier SIECLE	gimes Orcadia CS v2	1		
aui	DP3J	DP 3J			
oui	DP5J	OP 5 JOURS B			
oui	DP 4J	<b>BP 4 JOURS B</b>			
aui	DP DAN	OPT	1.5		
oui	DP23	0P2J			
oui	EXTERN	EXTERNE	13		
- 11		11.00010-0002			
		EXTERNE	-		

L'étape 3 permet de sélectionner les divisions et les régimes à importer.

Lorsque l'importation concerne toutes les divisions, ne pas faire de choix dans la sélection des divisions.

Dans le cas contraire, cliquer sur le bouton situé à droite du libellé « Choix des divisions à traiter » pour afficher la liste des divisions contenues dans le fichier extrait de Siècle et pouvoir sélectionner les divisions choisies.

Etape 3         Selection         \$12.cm           V1L1         V RIS2         \$12.cm           V1S1         V MAI         HUGO           V1DM1         V MA2         HUGO           V1DM2         V SEC01         HUGO           V1DM2         V SEC01         HUGO           V1S12         V SEC02         V 1551           V1DM2         V SEC03         V 1552           V1DS1         V SEC06         V 1552D1           V1S12D2         V SEC06         V 1557           V1S12D1         V SEC06         V 1557           V1S12D1         V SEC06         V 1557           V1S12D1         V SEC06         V 1557           V1S12         V SEC06         V 1557           V1S12         V SEC08         V 1557           V1S13         V SEC08         V 271           V1S13         V SEC08         V 271           V1S12         V SEC10         V 271           V1S12         V SEC11         V 272           V1S12         V 273<	WEAT N
Cluber 3         Importer 7         Findler         PIRS2	
Importer         7 Exhi         Mall         HUGD           Choir des divisions a         Y 100M2         Y 5E001         HUGD           V 100M2         Y 5E001         Y 5E001         Y 1651           V 1651         Y 5E002         Y 1655         Y 5E004           V 1652         Y 5E004         Y 151202         Y 5E005           V 151202         Y 5E005         Y 551202         Y 5E006           Importer 7 Fichie         Y 19V71         Y 5E007         Y 58008           Oui         DP 3         CPT1         Y 5E008         Y 5008           Oui         DP 3         CPT1         Y 5E010         Y 5E008           Oui         DP 3         CPT1         Y 5E008         Y 5008           Oui         DP 3         CPT2         Y 5E011         Y 5E011           Oui         DP 4         ELEC1         Y 5E012         Y 5E013           Oui         DP 4         ELEC2         Y 5E013         Y 5E013	
Drow des divisions a         ¥ 100M2         ¥ 5600           ¥ 1651         \$ 5600           ¥ 1652         \$ 5600           ¥ 1651         \$ 5600           ¥ 1652         \$ 5600           ¥ 1651         \$ 5600           Y 16537         \$ 5600           Y 151201         \$ 5600           Y 151202         \$ 5600           Y 151201         \$ 5600           Y 151202         \$ 5600           Y 15173         \$ 5600           Y 1517         \$ 5601           Y 1517         \$ 5601           Y 1517 <t< td=""><td></td></t<>	
✓         1651         ✓         5600           ✓         1657         ✓         5600           ✓         151201         ✓         5600           ✓         151201         ✓         5600           ✓         151202         ✓         5600           ✓         151202         ✓         5600           ✓         15121         ✓         5600           ✓         15173         ✓         5609           ✓         00         0.073         ✓         5609           ✓         15173         ✓         5609           ✓         00         0.073         ✓         5609           ✓         00         0.074         ✓         5601           ✓         00         0.074         ✓         5601           ✓         00         0.074         ✓         5601           ✓         000         0.070         ✓         5603           ✓         0.010         0.010         ✓         5603           ✓         0.010         0.010         ✓         5603	
✓ 16E5T         ✓ 5E004           ✓ 151201         ✓ 5E005           Correspondence         ✓ 151202         ✓ 5E005           Importer 2 Fichie         ✓ 15VT1         ✓ 5E009           Oui         DF3         ✓ 15VT3         ✓ 5E009           Oui         DF3         ✓ 15VT3         ✓ 5E009           Oui         DF3         ✓ 15VT3         ✓ 5E009           Oui         DF3         ✓ EEC1         ✓ 5EC10           Oui         DF4         ✓ ELEC1         ✓ 5EC13           Oui         DF0         ✓ ELEC2         ✓ 5EC13	
Correspondence ■ 1512D2 ■ 1512D2	
Imposter 2         Fichie         Y 19VT1         Y 5E007           Oui         DP3         Y 15VT2         Y 5E008           Oui         DP3         Y 19VT1         Y 5E008           Oui         DP4         Y 19VT2         Y 5E008           Oui         DP5         Y CPT1         Y 5E018           Oui         DP4         Y ELEC1         Y 5E012           Oui         DP4         Y ELEC1         Y 5E013           Oui         DP10         Y ELEC2         Y 5E013	
Out         DP3         STV3         SEC09           Out         DP3         CPT1         SEC09           Out         DP5         CPT1         SEC09           Out         DP4         CPT2         SEC10           Out         DP4         ELEC1         SEC12           Out         DP0         ELEC1         SEC12           Out         DP10         ELEC2         SEC13	
oui         DP15         ✓ CP11         ✓ SEC10           oui         DP15         ✓ CP12         ✓ SEC11           oui         DP4         ✓ ELEC1         ✓ SEC12           oui         OPD0         ✓ ELEC2         ✓ SEC13	
oui DP 4. V ELEC1 V SEC12 oui DP Di ELEC2 V SEC13	
OUI OP DI ELEC2 SECTA	
out DP2	
Joui EXTE	
Tout allectionnet Ne sen allectories	
C Précédent	

#### Correspondance des régimes :

La liste des régimes détectés dans le fichier Siècle s'affiche dans la colonne 'Fichier Siècle' du tableau.

L'utilisateur a donc la possibilité, pour chaque régime, d'importer ou de ne pas prendre en compte ce régime lors de l'importation.

Par défaut, tous les régimes sont pris en considération (première colonne du tableau à Oui).

Pour ne pas prendre en compte un régime lors de l'importation, la colonne 'Importer ?' (première colonne du tableau) doit être à Non.

Pour mettre cette rubrique à Non, se positionner sur le régime concerné et décocher la case située endessous de la liste.

Il convient ensuite de déterminer l'association entre les régimes de Siècle et les régimes d'Orcadia CS version 3.

En effet, chaque application a des désignations différentes pour les régimes et c'est à l'utilisateur de décider du lien entre les deux applications.

Pour chaque régime qui doit être traité lors de l'importation, il convient de renseigner le régime Orcadia CS version 3 à associer.

Pour cela, se positionner sur le régime concerné et ouvrir la fenêtre de sélection située en-dessous de la liste des régimes.

Dans cette fenêtre vont apparaître les différents régimes qui existent dans l'application Orcadia CS version 3, cliquer sur le régime à affecter.



Lorsqu'un régime doit être traité et que le régime Orcadia CS version 3 à associer n'est pas renseigné, les personnes importées conserveront le même régime que dans Siècle avec la même orthographe. Si ce régime n'existe pas dans Orcadia CS version 3, il sera créé lors de l'importation.

Lorsque tous les paramètres concernant les divisions et les régimes sont sélectionnés, cliquer sur le bouton *Suivant* pour passer à l'étape suivante.

Etape 4 : affectation des badges



Entrer le numéro à partir duquel les badges doivent être affectés.

Le numéro proposé correspond au numéro suivant le plus grand numéro de badge attribué dans la base de données.

Les numéros de badge seront attribués un par un à partir du numéro choisi par l'utilisateur, sauf si le numéro est déjà affecté à une fiche.

Un numéro de badge est attribué à chaque fiche demi-pensionnaire, interne ou interne externé qui ne possède pas encore de numéro.

Dans le cas d'un élève externe, la fiche est créée sans numéro de badge.

Dans certaines configurations, il convient d'affecter un badge à chaque fiche, y compris pour les externes (lors d'un contrôle d'accès à l'entrée de l'établissement par exemple). Dans ce cas, il convient d'activer le paramètre '*Affecter des badges aux externes*'.

Cliquer sur le bouton *Suivant* pour continuer la procédure.

*Etape 5 : mise à jour des rubriques* 

Etape 6	Fichier SIECLE :     Fisiecle/exportCSVEstraction270812.csv     Etablissement : LYCEE VICTOR HUGO     Code Stablissement : L	
Max à jour des rubriques Division Bégine Bousses Coordonnées civiles Coordonnées financières Nertien sélectionner	-Type établissement : Loée -Régimes SIECLE importés vers : DP 3 Jimporté vers DP 3 J DP 5 Jimporté vers DP 5 JOURS B DP 4 Jimporté vers DP 4 JOURS B DP 0A4 importé vers DP 2 J EXTERN importé vers DP 2 J EXTERN importé vers DP 2 J EXTERN importé vers DP 2 J Affecter les badges à partir de :5569 -Badges non affectés aux externes	

L'étape 5 permet de définir les modifications à apporter par rapport à la situation actuelle.

En effet, les nouvelles fiches seront créées mais les fiches déjà existantes doivent être mises à jour. C'est l'utilisateur qui détermine quels paramètres de la fiche doivent être modifiés.

Il y a possibilité de mettre à jour la division (avec l'établissement), le régime, les bourses, les coordonnées civiles et les coordonnées financières du responsable.

Activer le ou les paramètres souhaités, sachant que ces paramètres s'appliqueront à chaque fiche concernée par la mise à jour du fichier Siècle.

Lorsque les rubriques souhaitées ont été sélectionnées, cliquer sur le bouton *Suivant* pour continuer la procédure d'importation.

Etape 6 : vérification des paramètres sélectionnés et exécution



L'étape 6 permet de récapituler les étapes précédentes et de confirmer l'exécution de l'importation.

Vérifier les différents paramètres sélectionnés affichés dans la partie droite de la fenêtre.

Pour modifier un ou plusieurs paramètres, cliquer sur le bouton *Précédent* et revenir sur l'étape concernée.

Modifier le ou les paramètres et revalider chaque étape.

Lorsque toutes les sélections sont correctes, cliquer sur le bouton *Lancer l'importation* pour exécuter la procédure d'importation du fichier.



Lors du traitement des données, une jauge permet de vérifier l'avancement de la procédure. Laisser l'importation s'exécuter dans son intégralité.

Lorsque des anomalies ont été détectées durant le traitement de l'importation, ces anomalies apparaissent à l'écran.

Il est possible d'imprimer ces informations.



Lorsque l'importation est terminée, fermer et relancer les applications.

Pour obtenir la liste des fiches créées lors de l'importation, sélectionner la fonction *Etats / Général / Création de fiches* 

Il est possible d'effectuer plusieurs importations pour mettre à jour les fiches dans le courant de l'année scolaire.

Les fiches déjà existantes seront mises à jour et les nouvelles fiches seront créées.

# <u>Clôture trimestrielle</u>

Cette procédure s'exécute à la fin du premier trimestre et du deuxième trimestre. Les trimestres sont notés sur la base de l'année scolaire, le trimestre 1 correspond donc à la période septembre-décembre, le trimestre 2 à la période janvier-mars.

Avant d'exécuter les opérations de fin de trimestre, les bourses et remises de principe doivent être payées ou traitées, tous les états concernant les droits constatés et les ordres de recettes doivent être édités. En effet, après l'opération de clôture trimestrielle, certaines informations ne pourront plus être imprimées, une nouvelle situation étant en cours sur la fiche.

Lorsque les droits constatés ne sont pas gérés avec le système Orcadia CS version 3, il est essentiel de déclarer cette situation sur les régimes dont les droits ne sont pas gérés de manière financière. Seules les régimes qui gèrent du forfait sont concernés par cette situation.

Pour cela, exécuter la fonction *Gestion / Régimes* puis vérifier que la mention 'Droits constatés' soit désactivée uniquement pour les régimes au forfait dont les droits ne sont pas gérés par l'application. Tous les autres régimes doivent avoir cette option cochée.

Vérifier, entrer ou modifier les tarifs de repas ou de forfaits trimestriels sur les régimes. Entrer le nombre de jours pour les tarifs au forfait ainsi que le montant du prélèvement mensuel lorsque ce mode de paiement est utilisé.

## Important :

Ne pas modifier les tarifs du trimestre courant pour les régimes au forfait tant que la clôture n'est pas exécutée.

Cela aurait pour conséquence de modifier la valeur du forfait et le solde de la fiche s'en trouverait forcément modifié.

Lorsque toutes les vérifications et modifications mentionnées ci-dessus ont été effectuées, fermer Scanning et effectuer une sauvegarde au moyen de la fonction *Fichier / Sauvegarde*. Cette sauvegarde devra être ensuite conservée et archivée durant toute l'année scolaire.

Exécuter la fonction *Fichier / Clôture trimestrielle*.



Cliquer sur le bouton Valider pour exécuter la clôture trimestrielle.

Confirmer l'exécution de la procédure lorsqu'une sauvegarde des données a été faite au préalable.

Lorsque certaines anomalies sont détectées lors de l'exécution de la clôture trimestrielle, un message en avertit l'utilisateur.

Si certaines bourses ou remises de principe n'ont pas été traitées, un message apparaît à l'écran. Il est conseillé de ne pas continuer la procédure.

En effet, l'affectation de certaines bourses ou remises de principes au service de restauration ne serait pas prise en compte.

Lorsque les anomalies sont corrigées, exécuter la procédure de clôture trimestrielle.

Après la clôture trimestrielle, visualiser quelques fiches et vérifier la valeur des montants sur des fiches de différents régimes.

Lorsque toutes les opérations de clôture trimestrielle sont achevées, il est conseillé de fermer toutes les applications et de redémarrer l'ordinateur.

# <u>Clôture annuelle</u>

Avant d'effectuer la procédure de clôture annuelle, il convient de faire une sauvegarde de la base de données sur disquettes au moyen de la fonction *Fichier / Sauvegarde*. Cette sauvegarde devra être ensuite conservée et archivée.

La clôture annuelle s'exécute au moyen de la fonction Fichier / Clôture annuelle.

Clôture annuelle
Suppression des passages jusqu'au 31/12/2013 -
Suppression des mouvements financiers jusqu'au 31/12/2013 -
Transfert des fiches dans une division temporaire
🗹 Elèves 📃 Commensaux
Suppression des régimes sur les fiches des élèves
Suppression des accès individu
Suppression des accès exclusifs
Reprise soldes antérieurs de restauration pour élèves au forfait
🔲 Remise à zéro des bourses et remises de principe
Suppression des élèves
Aucun O Tous O Sauf boursiers
Suppression des commensaux
🕑 Suppression des produits soldés, affectés avant le : 🛛 31/12/2013 💌
Valider Fermer

L'utilisateur a la possibilité de configurer les paramètres de la clôture annuelle comme il le souhaite selon les informations à conserver.

Tous les paramètres disponibles sur la fenêtre de clôture annuelle sont détaillés ci-dessous :

#### Suppression des passages :

Ce paramètre permet, lorsqu'il est coché, de supprimer tous les historiques de passages (restaurant, accès, photocopieur, ...) jusqu'à la date mentionnée.

Lorsque l'option de suppression des passages est activée, il est impératif que la date soit renseignée.

Il est conseillé de conserver les passages de l'année civile en cours. Pour cela, mettre la date au 31/12 de l'année civile précédente. Suppression des mouvements financiers :

La suppression des mouvements financiers va permettre d'épurer le fichier dans lequel sont enregistrés les encaissements, remises d'ordre, remboursements, paiements des bourses, ... Lorsque la suppression des mouvements financiers est activée, la date doit être renseignée.

Il est conseillé de conserver les passages de l'année civile en cours. Pour cela, mettre la date au 31/12 de l'année civile précédente.

Transfert des fiches dans une division temporaire :

Cette fonction permet de placer toutes les fiches qui possèdent une division dans une division temporaire dénommée TEMPO.

Chaque établissement est géré indépendamment.

Ainsi, chaque fiche reste rattachée à l'établissement précédemment mentionné sur celle-ci.

Il peut donc y avoir plusieurs divisions dénommées TEMPO, une pour chaque établissement.

Il est possible de sélectionner l'affectation d'une division TEMPO pour les élèves et/ou pour les commensaux.

Par défaut, la case Elèves est activée. Cela suppose que seules les fiches des élèves seront placées dans une division TEMPO.

Les fiches mises en division temporaire peuvent être modifiées automatiquement par l'importation ou au moyen d'une saisie de la division sur chaque fiche.

Après cette manipulation, toutes les fiches qui sont restées en division temporaire appartiennent à des personnes qui ont quitté l'établissement.

La classe temporaire sera créée automatiquement durant la procédure.

Elle sera nommée TEMPO avec la référence de l'année scolaire en cours (TEMPO\_2013 pour l'année scolaire 2013/2014).

Les fiches qui sont déjà dans une division TEMPO avec une référence d'année antérieure ne seront pas modifiées par la clôture annuelle.

Il sera alors plus facile de supprimer ces fiches.

La suppression d'une division TEMPO de chaque établissement et de chaque année scolaire permet de supprimer toutes les fiches associées à cette division en une seule manipulation.

Ainsi, à tout moment, la liste des élèves en division temporaire peut être éditée.

Pour cela, exécuter la fonction *Etats / Général / Liste générale*. Sélectionner la ou les divisions TEMPO puis exécuter l'édition.

#### Suppression des régimes sur les fiches des élèves :

Ce paramètre permet de supprimer le régime sur les fiches des élèves.

Il est important de cocher ce paramètre lorsque la mise à jour du fichier s'effectue par une importation sur laquelle le régime est renseigné.

Au moyen de l'importation, les régimes vont être mis à jour sur les fiches de manière automatique.

Les élèves qui ne sont pas renseignés par l'importation n'auront pas de régime sur leur fiche et par conséquent pas de droit d'accès.

### Suppression des accès individu :

Cette option permet de supprimer toutes les autorisations supplémentaires faites sur les fiches individuelles.

### Suppression des accès exclusifs :

Ce paramètre permet de supprimer toutes les limitations de passages présentes sur les fiches individuelles. Les accès exclusifs sont surtout utilisés lors de la gestion de forfait modulé avec des jours de passage définis.

#### Reprise soldes antérieurs de restauration pour élèves au forfait :

Lorsque ce paramètre est coché, les soldes antérieurs sont conservés sur les fiches des **élèves au forfait**. **Cela ne concerne pas les commensaux et les élèves au ticket** : leur solde antérieur est reporté.

Lorsque les droits constatés n'ont pas été gérés par l'application, il est conseillé de ne pas activer cette option.

En effet, cela permet de débuter une nouvelle année scolaire avec une situation nouvelle pour chaque élève.

Les soldes antérieurs des élèves au forfait (débiteurs et créditeurs) ne sont donc pas reportés.

Lorsque cette option est cochée, les soldes (débiteurs et créditeurs) vont être reportés sur la fiche de la personne pour le premier trimestre de l'année scolaire suivante.

#### Remise à zéro des bourses et remises de principe :

Cette option permet de remettre à zéro le nombre de parts de bourses ainsi que le pourcentage de remise de principe sur les toutes les fiches.

Pour remettre à zéro les parts de bourses et les pourcentages de remises de principe, cocher cette option.

#### Suppression élèves :

Trois choix sont proposés :

- aucun : aucun élève supprimé
- *tous* : suppression de tous les élèves
- sauf boursiers : suppression de tous les élèves sauf les boursiers

#### Sélectionner le paramètre choisi.

Lorsque les élèves sont mis à jour avec une importation et conservent le même numéro de badge, il convient de laisser le paramètre Aucun pour ne pas supprimer les fiches des élèves.

Suppression des commensaux :

Lorsque ce paramètre est coché, cette fonction permet de supprimer tous les commensaux. Si vous souhaitez conserver les fiches des commensaux, ne pas cocher ce paramètre.

Suppression des produits soldés, affectés :

Ce paramètre permet de supprimer les produits annexes soldés sur les fiches individuelles. L'utilisateur peut sélectionner la période concernée en saisissant une date de fin d'affectation. Ainsi, tous les produits saisis sur les fiches jusqu'à cette date et qui sont soldés seront supprimés.

Pour ne rien supprimer sur les produits annexes, ne pas cocher ce paramètre. Lorsque la suppression des produits soldés est activée, il est conseillé de mettre le 31/12 de l'année civile précédente dans la date.

Cela permet de conserver les produits annexes de l'année civile en cours.

## Exécution de la clôture annuelle :

Lorsque tous les paramètres ont été renseignés, cliquer sur le bouton *Valider* pour exécuter la procédure de clôture annuelle.

Si des informations importantes n'ont pas été renseignées, un message en avertit l'utilisateur. Dans ce cas, effectuer les corrections nécessaires puis valider.

Lors de l'exécution de la procédure de clôture annuelle, certaines situations peuvent nécessiter une confirmation de l'utilisateur (ex :continuer la procédure alors que certaines bourses ne sont pas traitées, ...)

Lorsqu'un problème intervient lors de la clôture annuelle, la procédure est arrêtée. La situation avant la clôture annuelle est restaurée.

Lorsque la phase de clôture annuelle est achevée, vérifier les dates des trimestres pour la nouvelle année scolaire. Pour cela, utiliser la fonction *Fichier / Paramètres généraux*. Modifier si besoin les dates de début et de fin des trimestres puis valider.

Modifications après clôture :

Modifier les tarifs des régimes. Pour ce faire, exécuter la fonction *Gestion / Régimes*.

Sélectionner chaque régime, vérifier le montant sur chaque prestation rattachée au régime et modifier si besoin les tarifs.

Il est possible d'entrer les tarifs pour les trois trimestres lorsque ceux-ci sont connus.

Le cas échéant, entrer le tarif du premier trimestre.

Pour les montants forfaitaires, entrer le nombre de jours du trimestre.

Lorsque tous les tarifs ont été modifiés, visualiser quelques fiches. Vérifier la valeur des montants sur des fiches de différents régimes. A la fin de la clôture annuelle, effectuer une nouvelle sauvegarde des données au moyen de la fonction *Fichier / Sauvegarde*.